

Pages neuchâteloises:

LE GROUPE ZÉNITH CONTRÔLÉ PAR UN GÉANT AMÉRICAIN DE L'ÉLECTRONIQUE

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL PARAIT TOUS LES JOURS... LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE

FRAN

A l'ouverture de la session des Chambres Plaidoyer en faveur de la réévaluation

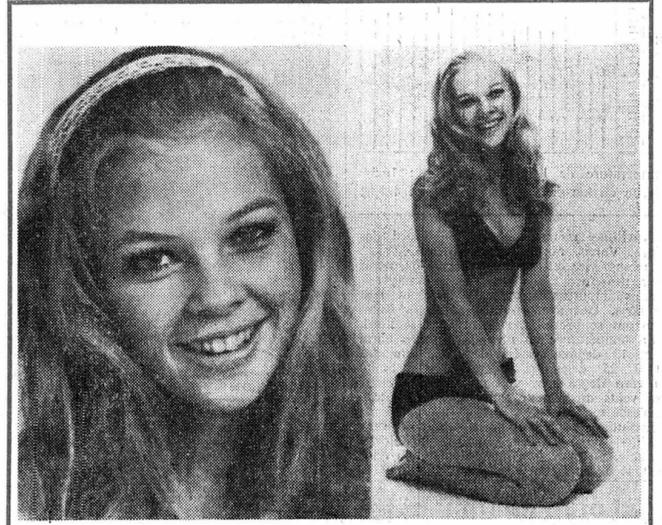
Berne ne dissimule pas cependant que d'autres mesures anti-inflationnistes devront être prises

BERNE (ATS). — Nous étions en présence d'un « déséquilibre fondamental » dans le secteur monétaire, auquel il était indispensable de remédier...

Telle est l'idée essentielle du rapport du Conseil fédéral sur la réévaluation, publié mardi, à quelques heures de l'ouverture de la session de juin des Chambres fédérales.

briser l'expansion inflationniste. La réévaluation du franc suisse est de nature à donner l'impulsion indispensable à cet égard...

(Suite en avant-dernière page)



C'EST LA PLUS BELLE

Elle a 18 ans et un grand sourire. Pensez donc, elle vient d'être élue, à Stockholm, la plus belle Suédoise de moins de 20 ans.

Les Béliers jugés à Lausanne sont condamnés à des peines d'amende

De notre correspondant: C'est devant des sièges vides que la Cour pénale fédérale a rendu, mardi matin, son jugement contre un groupe de vingt jeunes séparatistes...

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes: contre Jacques-François L., une amende de 250 francs...

pas la gravité d'une affaire de simple police. En effet, contrairement aux neuf meneurs jugés fin février...

peu aphone, M. Cavin, président de la Cour, lut les déclarations faites par les accusés au cours de l'enquête.

(Lire la suite en page Bienne-Jura.)

LES IDÉES ET LES FAITS Souvenons-nous de Prague

Un des arguments employés par Nixon pour combattre l'amendement Mansfield demandant le retrait de la moitié des troupes américaines stationnées en Europe...



NIMBUS GUIDERA SHEILA AUTOUR DE LA TERRE...

LONDRES (AP). — L'aviatrice britannique Sheila Scott, 43 ans, est partie lundi de l'aéroport londonien de Heathrow à destination de Nairobi...

De Nairobi, elle gagnera Tromsø, en Norvège, d'où elle partira pour survoler le pôle Nord.

NOUVEL ENTRAINEUR AU H. C. NEUCHÂTEL (Lire en page 13)

La jeune captive d'Istanbul arrachée aux deux terroristes

ISTANBUL (AP). — Les forces de l'ordre ont pénétré mardi dans l'appartement où la jeune Sibel Erhan, 14 ans, qui était détenue à Maltepe...

printant des échelles de pompiers, en place depuis plusieurs heures. Une fois à l'intérieur, les policiers ont ouvert le feu au pistolet...

Cevahir a réussi à sortir du bâtiment mais il s'est trouvé devant une foule hostile, principalement composée de femmes.



Retrouvailles: Sibel a retrouvé ses parents. (Téléphoto AP)

Contrat de travail: une dernière divergence entre les deux Conseils

De notre correspondant de Berne par intermède: La grande révision du contrat de travail a pour début de session, la laborieuse navette commencée il y a plusieurs semaines déjà.

où l'on voit intervenir une assurance au bénéfice du travailleur empêché de travailler. Il y a l'assurance militaire proprement dite et l'assurance pour perte de gain en suite de service militaire.

(Lire la suite en avant-dernière page)

Le coût de l'imprudence

Des morts et des blessés sans nombre sur les routes: telles sont, une fois de plus, les sombres perspectives pour la belle saison.

Comment limiter leur gravité, s'il est impossible d'en réduire le nombre du fait qu'il y a de plus en plus d'autos, roulant de plus en plus vite?

La solution, selon les spécialistes, réside dans la construction de voitures offrant plus de sécurité, c'est-à-dire une meilleure protection aux occupants, quoi qu'il arrive.

Et de poser une série de questions. Pourquoi l'armature du tableau de bord est-elle métallique? Ne serait-elle pas moins dangereuse pour les occupants si elle était doublée de caoutchouc mousse?

Malgré les progrès réalisés dans l'aménagement du volant, celui-ci figure toujours parmi les éléments les plus meurtriers en cas d'accident: le thorax humain peut résister à une poussée de 500 kilos, tandis que celle à laquelle on l'expose avec les systèmes actuels avoisine une tonne.

A la base des défaillances humaines, on trouve l'imprudence, la négligence, l'inattention. Seule une éducation systématique du conducteur, dès les bancs de l'école, permettra d'en atténuer les tragiques conséquences.

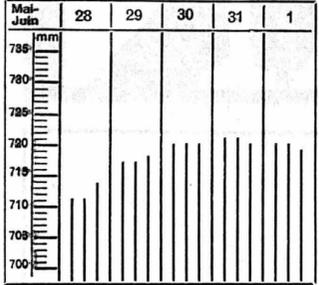
Chronique régionale: pages 2, 3, 6, 9, 10 et 11. Tous les sports: pages 13 et 15. Les bourses: page 21. Carnet du jour, programmes radio-TV: page 19. Actualité suisse: page 23.

A Neuchâtel, le « doigt coupé »: c'était bien cela... (Pages neuchâteloises). Le grand souci des hôteliers fribourgeois: la pénurie de main-d'œuvre. Un automobiliste tué en ville de Fribourg. (Page Jura - Fribourg)

René BRAICHET

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 1er juin. Température: moyenne: 17,2; min.: 12,6; max.: 22,8. Baromètre: moyenne: 720,4. Vent dominant: direction: est-nord-est; force: modéré. Etat du ciel: nuageux.



Température de l'eau du 1er juin: 16,5° Niveau du lac du 1er juin à 6 h 30: 429,02

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le temps sera en majeure partie ensoleillé avec des formations nuageuses passagères...

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 22 mai. Stauffer, Christina-Andrea, fille de Hans-Peter, chimiste à Areuse, et d'Annemarie-Regula, née Bitterli. 28. Ratta, Rosaria, fille de Salvatore, ouvrier de fabrique à Boudry...

AVIS TARDIFS

Fr. 2,20 par millimètre de hauteur Richard Coiffure Liquidation de nos PERRUQUES SYNTHÉTIQUES Fr. 32.- pièce Billet de loterie

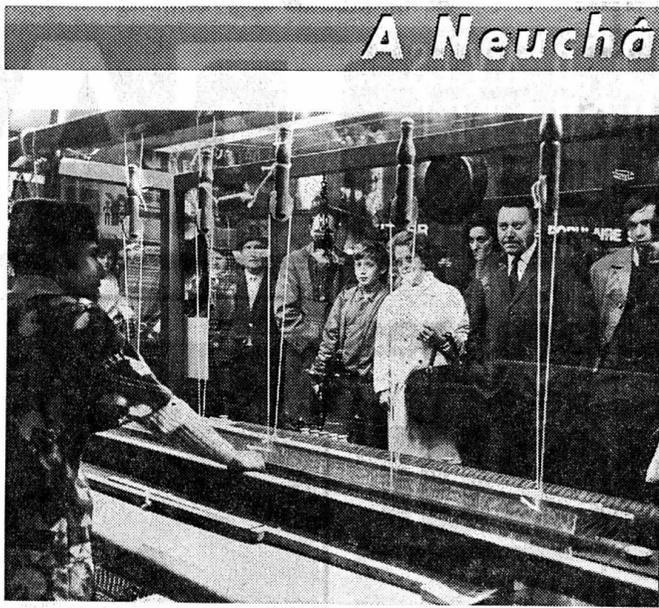
LA GRANDE VENTE DE TAPIS CONTINUE dans notre dépôt à Bôle

Fermé le lundi TAPIS DE FOND - MILIEUX COUPONS - PLAQUES, etc. à des prix jamais vus E. GANS-RUEDIN Tapis Tél. 41 26 91

URGENT CERCLE LIBÉRAL Neuchâtel, cherche SOMMELIER ou SOMMELIÈRE Se présenter ou téléphoner au 25 11 30. CHAPELLE DE L'ORANGERIE Ce soir, 20 heures Réunion missionnaire avec Mlle Krüger, du Cameroun Eglise apostolique

mode teinturiers 1931-1971 40 ans de nettoyage chimique NEUCHÂTEL, Bassin 8, Gouttes-d'Or 92 Saint-Blaise, Grand-Rue 8

JOURNÉE DU LAC 6 JUILLET 1971 NEUCHÂTEL Maison du Plongeur et port du Nid-du-Crô - De 10 à 12 h et de 14 à 16 h 30 - Aviron - Natation - Navigation à moteur - Pêche - Plongée - Sauvetage - Ski nautique - Voile



LA TUNISIE À LA QUINZAINE COMMERCIALE

Durant toute la Quinzaine, un marchand de tapis de la Boucle offre à la population un spectacle de choix: un authentique artisan tunisien assis à son métier à tisser.

Les jeunes chercheurs et la loi universitaire

La section neuchâteloise de l'Association suisse des jeunes chercheurs (ASJC) s'est réunie le 27 mai pour examiner les problèmes soulevés par la nouvelle loi sur l'université qui sera soumise au peuple neuchâtelois les 5 et 6 juin.

Les chercheurs estiment que quatre éléments sont particulièrement importants dans une restructuration de l'université: 1) une direction centrale capable de travailler de façon continue et efficace; 2) une organisation des facultés en départements regroupant enseignants et chercheurs d'une même orientation; 3) une participation de tous, professeurs, cadres intermédiaires et étudiants et un partage des responsabilités...

● Lire d'autres informations en page Montagnes.

BIBLIOGRAPHIE

JOURNAL DE L'ANNÉE (Ed. Larousse) L'extraordinaire torrent d'informations que représentent les événements d'une année, aucun d'entre nous ne peut le retenir et l'ordonner à lui seul. Tout au plus, certains témoins particulièrement attentifs arrivent-ils à dégager les grandes lignes de force dans tel ou tel domaine particulier.

L'un des mérites du JOURNAL DE L'ANNÉE, publié sous la direction de Maurice Barrois par la Librairie Larousse, et dont le 4me volume (1er juillet 1969 - 30 juin 1970) vient de paraître, est précisément d'avoir « MIS EN MÉMOIRE » pour nous tout ce que nous avons oublié — ou qui nous a échappé — sur 365 jours de la vie du monde: la première année « POMPIDOU », les conflits sociaux, les grands problèmes internationaux de l'heure (Vietnam, Proche-Orient, etc.), mais aussi de Cherbourg, l'accord sur la mensualisation, le succès des conservateurs en Grande-Bretagne, les organisations de fédérations, le bilan des tremblements de terre du Pérou, le point sur la pilule, la protection de la nature, l'agitation universitaire, etc.

Naissances

Monsieur et Madame Paul-André GRABER-MATTHEY ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Marjorie 1er juin 1971 Maternité Pourtalès Chaillet 3 a Colombier

Monsieur et Madame Dino PROSERPI-MARTIN, ainsi que Chantal et Michèle ont la grande joie d'annoncer la naissance

d'Alain 1er juin 1971 Maternité Pourtalès Combes 1 Peseux

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL

A Neuchâtel et dans la région

Importante séance du Conseil général d'Auvergnier

De notre correspondant: Avant d'aborder l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 28 mai 1971, à laquelle participaient 23 membres sur 29, le président, M. Jean-Paul Hofstetter, donna lecture de la lettre concise de démission de M. Francis Baumann: « A cause de la commission d'urbanisme du Conseil communal et du Conseil général, je démissionne. »

Hors débat, rappellons que le successeur de M. Baumann (Ralliement) a été désigné en la personne de M. Schild, absent ce soir-là en raison de service militaire. Les comptes seront présentés en juin, lors de la prochaine séance, ensuite des changements intervenus au sein du personnel communal.

Le procès-verbal de la séance du 5 février 1971 fut approuvé à l'unanimité. Commission scolaire. — En remplacement de M. Jean-Pierre Papis, démissionnaire, sur proposition du groupe socialiste, et par élection tacite, M. Henri-Louis Renaud est nommé membre de la commission scolaire.

Tarifs de l'électricité. — Ensuite des incidences qu'il pourrait avoir sur les articles 4 et 5 de l'ordre du jour, l'article 10 est immédiatement abordé. Il s'agit du rapport de la commission chargée d'étudier les compétences du Conseil communal ou du Conseil général en ce qui concerne les tarifs de l'électricité. C'est M. Schetty qui est rapporteur de la commission. On en retiendra la conclusion suivante: après consultation du contrôle des communes, il ressort que le Conseil général est habilité à fixer les tarifs de l'électricité. Il est amusant de constater que les tarifs adoptés sont exactement les mêmes que ceux proposés par le Conseil communal en décembre 1970!

Nouveau règlement du service de l'électricité. — Après des précisions données concernant le périmètre de fait, la ratification de frais consécutive à des raccor-

dements ultérieurs, le refus d'introduire des détails qui ne feraient que brouiller les idées, et l'acceptation d'un amendement relatif aux acomptes à percevoir par la commune, le règlement est adopté par 17 voix sans opposition.

Un projet de renvoi n'a pas été accepté puisqu'il a été repoussé par 16 voix contre 4.

M. Donner, chef du service de l'électricité, rappelle que si le questionnaire envoyé aux abonnés a donné des précisions relatives au « tarif unitaire domestique », il n'en a pas donné, quant à la consommation qui varie suivant le mode de compteur établi. Il a fallu se baser sur les expériences d'autres communes. C'est dans une année que l'on verra le résultat d'un exercice et que l'on pourra aviser en connaissance de cause.

Adoption des nouveaux tarifs de l'électricité. — Sans discussion, les nouveaux tarifs sont ratifiés par 18 voix contre 3.

Modification du règlement de police. — Il s'agit de l'article 62, relatif au dépôt des urnes cinéraires. Une intervention relative à la durée du temps de dépôt dans une tombe ou de concession d'une niche, et une autre concernant le montant des taxes selon que l'on avait son domicile dans le canton ou non, que l'on soit Suisse ou étranger, précèdent le vote final qui accepte la modification par 22 voix.

Règlement général de Cescolo, de 1965. — Après les expériences faites au cours des premières années, il est opportun de préciser certains points. Grâce à l'intervention des délégués d'Auvergnier, l'article 10 en particulier précise le nombre des voix exigibles pour qu'une décision importante soit valable. Le renvoi de l'arrêté proposé compliquerait la situation. Aussi, après l'échange des diverses opinions émises, l'arrêté est voté par 22 voix.

Adoption d'un arrêté. — Il concerne

la participation des propriétaires de terrains situés hors du périmètre de fait, aux frais de construction du collecteur des rivières. Il s'agit de la dernière tranche des travaux de raccordement aux installations de la station d'épuration et concernant essentiellement la commune d'Auvergnier. Après une modification de l'article 2 et un complément, et une mise au point de l'article 3, l'arrêté est voté par 22 voix.

Transport des élèves. — Rapport du Conseil communal à la motion de M. J. Schetty, concernant le transport des élèves du quartier des Tires. — M. Schetty donne lecture de sa motion et la développe. Après consultation de la commission scolaire qui se prononce négativement d'une part, l'impossibilité d'avoir recours aux services de la « Coccinelle », le Conseil communal est arrivé à la conclusion que ce transport n'est pas une nécessité, les exemples avancés étant disproportionnés; la distance à parcourir n'est pas telle que les enfants ne puissent l'affronter, la route bordée d'un trottoir n'est pas plus dangereuse que la traversée du village. Enfin, le pittoresque du « chemin de l'école » doit être maintenu. M. Schetty retire sa motion, l'affaire est classée.

Avis mortuaires

Jusqu'à votre vieillesse, je suis le même et jusqu'àux cheveux blancs, je vous porterai. Esaïe 46 : 4.

Madame et Monsieur Pierre Paththey-Vassalli; Monsieur Charles Vassalli; Madame et Monsieur Marcelin Borel et leurs enfants; à la Brévine; les enfants et petits-enfants de feu Arnold Vassalli, à Fleurier, aux Brenets et aux Villers; Madame Henri Meigniez, aux Ponts-de-Martel, ses enfants et petits-enfants, au Locle, à la Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel et à Rochefort; Madame Ernest Meigniez, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, aux Ponts-de-Martel et à Fontaines, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de Monsieur Albert VASSALLI leur très cher papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 89me année, après quelques mois de maladie.

2000 Neuchâtel, le 1er juin 1971. (Mail 22) Ne crains rien, car je te rachète, je t'appelle par ton nom: tu es à moi. Esaïe 43 : 1. L'incinération aura lieu vendredi 4 juin. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Albert Jeanneret-Remund, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur Albert JEANNERET leur cher époux, beau-frère, oncle, parent et ami, survenu dans sa 91me année. Bevaix, le 1er juin 1971. Je suis le chemin, la vérité et la vie, nul ne vient au Père que par moi. Jean 15 : 6. L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Bevaix, le jeudi 3 juin. Culte à la chapelle, à 14 heures. Domicile mortuaire: hôpital de Perreux. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Au revoir! Monsieur Jean Gygi, à Delémont, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants; Madame et Monsieur Fernand Guinchard, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants; Madame et Monsieur Robert Tripet, à Bâle, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Henri Zanineta, à Bienne; Monsieur et Madame René Zanineta, à Bienne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Anna RUPRECHT leur chère belle-sœur, tante, grand-tante et parente, enlevée à leur affection après une courte maladie, dans sa 81me année. Chez-le-Bart, le 1er juin 1971. Mon voyage sur la terre est terminé! Je suis arrivée au port éternel et j'ai cru en Dieu. L'incinération aura lieu à Neuchâtel le jeudi 3 juin, à 15 heures. Culte au temple de Saint-Aubin à 14 h, où le corps sera déposé. Domicile mortuaire: hôpital de la Béroche, Saint-Aubin. Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu

La Société des hôteliers, cafetiers et restaurateurs du district de Boudry a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de Monsieur Franz CYGAN membre actif, collègue et ami. La Société de développement de Bevaix a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de Monsieur Franz CYGAN époux de Madame Cygan, sa caissière dévouée. Le comité de Pro Ticino Neuchâtel a le pénible devoir de faire part du décès de Madame Tina MOMBELLI épouse de notre membre Luca Mombelli.

Corcelles-Cormondrèche se donne un nouveau président et adopte les comptes

Le Conseil général, dans sa séance d'hier soir, a désigné son bureau pour la dernière année de la législature. Le nouveau président est M. Paul Fallet (Rall.) qui sera accompagné de M. Lucien Chollet (lib) premier vice-président, M. Tino Giudici (soc) deuxième vice-président, M. Alexis Maradan (lib) secrétaire, M. Pierre Bille (Rall.) secrétaire adjoint et MM. Pierre Glauser (Rall.) et Paul Joridi (soc) questeurs. L'excellent président sortant, M. Jean Imhof-Thiebaud (rad) remercie le Conseil de sa coopération. Son successeur, M. Paul

Fallet, analyse le rôle des autorités communales qui, malgré le phénomène de la centralisation, restent les piliers de la démocratie. Il faut être conscient de notre responsabilité qui ne doit pas se diluer, notamment dans les syndicats intercommunaux.

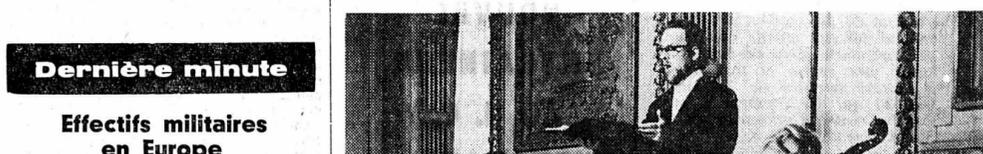
LES COMPTES 1970 Ils accusent un déficit de plus de 60.000 francs qui s'ajoute aux déficits enregistrés les quatre années précédentes. Les conseillers sont soucieux d'améliorer différents postes des comptes dans le but d'augmenter les recettes. L'on pourrait augmenter la taxe d'épuration des eaux; l'on devrait réduire les fuites de gaz qui représentent presque le quart de la consommation. Mais d'autre part, l'on annonce une prochaine revalorisation des traitements des serveurs de la commune; l'on souhaite une amélioration des conditions de l'assurance maladie et de celles des retraités. Dans la discussion de détail, le Conseil évoque le problème du stationnement à la rue Porcena, l'amélioration souhaitée de la propriété de certains endroits de ce quartier, notamment d'entrepôts, le prix du gaz naturel qui devra être revu, l'étude relative à la création d'un centre médical de la Côte, la mesure de l'amortissement des déficits précédents. Les comptes ainsi passés au crible sont adoptés à l'unanimité.

NOUVEAU RÈGLEMENT DE POLICE Une commission a mis au point un CORTAILLOD Plage ouverte (c) La société de développement de Cortaillo d a confié la gérance de la plage à un nouveau tenancier: M. Maurice Palan. Le camping jouxtant la plage a déjà fait son plein grâce au temps merveilleux. Le plongeur, quant à lui, n'a pas encore été déplacé plus au large. Il n'y a pas assez de fond là où il se trouve!

ENGES L'eau manque (c) Pour remplir certaines citernes vides des camions ont fait la navette ces derniers jours entre la plaine et la montagne. Le débit des sources a faibli et la pompe à immersion, plongée dans la nappe phréatique de Lodel, a dû être remise en marche permettant ainsi aux services responsables de ne pas recourir à des mesures de restriction toujours très désagréables. L'alpage (c) Tout au long de la dernière semaine, le bétail est monté à l'alpage par un temps humide et froid. La plupart des bêtes ont fait ce déplacement dans des vans et les troupeaux ont été rares. Il est vrai que ces derniers gênent un trafic qui va croissant chaque année, mais dont, hélas! les innombrables dénivelés nous font regretter ceux des cloches et autres pots d'antan.

giouse aux spectacles et aux sciences, le JOURNAL DE L'ANNÉE constitue la plus précieuse des collections pour l'homme du XXe siècle qui veut connaître l'histoire du monde en train de se faire. Insistons enfin, sur le fait qu'il ne s'agit nullement d'un ennuyeux manuel de statistiques; c'est au contraire, sous l'apparence d'un beau livre, un vrai journal avec ses rubriques tenues par 100 journalistes parmi les meilleurs de la presse française, attrayant, très illustré, d'une mise en pages agréable, avec une multitude de cartes, de graphiques, de schémas originaux.

A L'HÔTEL DE VILLE Concert du trio John Danyel



Donné hier dans la salle du Conseil général, ce concert a remporté le plus vif succès. Rappelons que le Trio John Danyel — du nom d'un célèbre luthiste élisabéthain — est formé de Philippe Huttenlocher, Blanche Schiffmann et Ricardo Corrêa, et qu'il s'est donné pour tâche de faire connaître les nombreuses chansons des XVIIe et XVIIIe siècles, accompagnées au luth et à la viole de gambe.

Le programme ou figuraient quelques échantillons des diverses écoles italiennes, espagnole, française et anglaise nous proposait un tour d'horizon fort complet. Au début, quelques airs italiens tantôt alertes et vigoureusement rythmés comme ce « Non e tempo » de M. Cara. Puis l'Espagne avec des fantaisies pour luth seul aussi intéressantes par leur veine mélodique que par la rigueur de leur polyphonie. Venant de France: de vigoureux Psalmes de P. Certon et quelques airs de cour ou l'on devine parfois, derrière le style galant et précieux de l'époque, une réelle émotion.

Enfin, les Anglais auxquels on doit, dans le genre, les plus purs chefs-d'œuvre. Avec des textes poétiques d'une rare élévation; avec une musique d'une fantaisie rythmique, d'une force expressive étonnantes. L'art de Ph. Huttenlocher convient admirablement à ce répertoire qui exige autant d'intelligence et de musicalité que de qualités purement vocales. C'est assez dire qu'il a su, à chaque instant, recréer le climat passionné, tendre ou nostalgique de ces diverses chansons. Quant à sa technique, elle est si parfaite qu'on ne la remarque même plus. Ajoutons que ses partenaires furent brillants, aussi bien comme solistes que comme accompagnateurs. Citons notamment les fantaisies pour luth de Narvaez et de Le Roy, interprétées par R. Corrêa. Et la belle exécution, par Bl. Schiffmann, d'une suite de Jenkins, écrite — rarissime exception — pour viole de gambe seule.

L'art de Ph. Huttenlocher convient admirablement à ce répertoire qui exige autant d'intelligence et de musicalité que de qualités purement vocales. C'est assez dire qu'il a su, à chaque instant, recréer le climat passionné, tendre ou nostalgique de ces diverses chansons. Quant à sa technique, elle est si parfaite qu'on ne la remarque même plus. Ajoutons que ses partenaires furent brillants, aussi bien comme solistes que comme accompagnateurs. Citons notamment les fantaisies pour luth de Narvaez et de Le Roy, interprétées par R. Corrêa. Et la belle exécution, par Bl. Schiffmann, d'une suite de Jenkins, écrite — rarissime exception — pour viole de gambe seule.

L'art de Ph. Huttenlocher convient admirablement à ce répertoire qui exige autant d'intelligence et de musicalité que de qualités purement vocales. C'est assez dire qu'il a su, à chaque instant, recréer le climat passionné, tendre ou nostalgique de ces diverses chansons. Quant à sa technique, elle est si parfaite qu'on ne la remarque même plus. Ajoutons que ses partenaires furent brillants, aussi bien comme solistes que comme accompagnateurs. Citons notamment les fantaisies pour luth de Narvaez et de Le Roy, interprétées par R. Corrêa. Et la belle exécution, par Bl. Schiffmann, d'une suite de Jenkins, écrite — rarissime exception — pour viole de gambe seule.

L'art de Ph. Huttenlocher convient admirablement à ce répertoire qui exige autant d'intelligence et de musicalité que de qualités purement vocales. C'est assez dire qu'il a su, à chaque instant, recréer le climat passionné, tendre ou nostalgique de ces diverses chansons. Quant à sa technique, elle est si parfaite qu'on ne la remarque même plus. Ajoutons que ses partenaires furent brillants, aussi bien comme solistes que comme accompagnateurs. Citons notamment les fantaisies pour luth de Narvaez et de Le Roy, interprétées par R. Corrêa. Et la belle exécution, par Bl. Schiffmann, d'une suite de Jenkins, écrite — rarissime exception — pour viole de gambe seule.

L'art de Ph. Huttenlocher convient admirablement à ce répertoire qui exige autant d'intelligence et de musicalité que de qualités purement vocales. C'est assez dire qu'il a su, à chaque instant, recréer le climat passionné, tendre ou nostalgique de ces diverses chansons. Quant à sa technique, elle est si parfaite qu'on ne la remarque même plus. Ajoutons que ses partenaires furent brillants, aussi bien comme solistes que comme accompagnateurs. Citons notamment les fantaisies pour luth de Narvaez et de Le Roy, interprétées par R. Corrêa. Et la belle exécution, par Bl. Schiffmann, d'une suite de Jenkins, écrite — rarissime exception — pour viole de gambe seule.

CANTON DE NEUCHÂTEL

LES CHAUSSÉES COÛTENT CHER: UN NOUVEAU CRÉDIT DE 720,000 FRANCS

Dans le cadre des campagnes annuelles de réfection de chaussées entreprises dès 1969, le Conseil communal...

vards - No 70), la rue de Maillefer (de Beauregard à Poudrières), Martenet inférieure, de l'Évole (jusqu'à la rue du Régional), Bellevaux centrale, et le chemin des Mulets (aval BN).

Affaires cantonales

Nouveau médecin et nouvelle psychologue

La chancellerie d'Etat nous communique que, dans sa séance du 28 mai 1971, le Conseil d'Etat a autorisé: M. Alfred Schläpfer, domicilié à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin et Mme Liliane Junod-Bardet, domiciliée à Corcelles, à pratiquer en qualité de psychologue.

LE « DOIGT COUPÉ » C'ÉTAIT BIEN CELA...

Le « doigt coupé »? On se souvient de cette affaire un peu mystérieuse qui s'est produite dans le centre de la ville, il y a dix jours. Voici comme elle se présente au terme de l'enquête de police.

SAMEDI 22 MAL. — Vers 19 h 15, une voiture française est stationnée en épi, dans la deuxième case à partir du nord, devant la façade est de l'immeuble Dubied. Dans la première case, il y a la voiture de M. Samaras, un ouvrier de Fontainemelon. Le conducteur français veut sortir de cette case. M. Samaras, qui se trouve à proximité, au plus loin à l'extrémité nord de la terrasse du « Touring », voit cette voiture reculer et il s'étonne que son conducteur ne braque pas à gauche.

Mardi 1er Juin. — Hier, comme promis, le commandant de la police cantonale, le lieutenant Dubied, est allé à la messe à 8 heures, en direction de l'Église de la Vierge. M. Samaras, qui se trouve à proximité, au plus loin à l'extrémité nord de la terrasse du « Touring », voit cette voiture reculer et il s'étonne que son conducteur ne braque pas à gauche.

Des témoins ont pu relever deux numéros. Une première certitude: les lettres et les deux derniers chiffres, ceux qui indiquent le département, coïncident. Une autre: tous précisent que la voiture est un coupé 404 de couleur blanche. Quant au conducteur, M. Samaras pense qu'il s'agit d'un jeune homme âgé de 20 à 25 ans, aux cheveux blonds, grand, assez mince, mais large d'épaules. Il paraissait nerveux. Sans doute cette manœuvre laborieuse pour ne pas dire maladroit et les émotions qui suivirent.

RECOUPEMENTS

DIMANCHE 23 MAL. — Vers 11 h 20, M. Samaras, qui a le veille au soir de la phalange du médus droit, revient sur les lieux avec un camarade. Ils doivent voir un témoin qui leur fournira un autre numéro. M. Samaras voit soudain un coupé blanc quitter le quartier. Pour lui et son ami, il s'agit bien de la même voiture. Ils vont à la gendarmerie, signalent le fait et donnent le nouveau numéro.

MARDI 25 MAL. — Le commandant de la police cantonale discute de cette affaire avec des amis. Tous ont participé, au cours du dernier week-end, à une réunion groupant la section de Neuchâtel d'une société, mais aussi trois sections françaises dont celle de la phalange suisse, celle d'Auxerre, chef-lieu du département de l'Yonne. On fait le compte. Parmi les délégués d'Auxerre, trois sont venus en voiture. Le commandant de la police cantonale s'enquiert de leurs noms et procède par élimination. Le lendemain, il téléphone au dernier des trois, M. J., qui possède effectivement un coupé blanc, de la même marque que celle relevée par les témoins. Le numéro coïncide avec un de ceux qui figurent dans le rapport de la gendarmerie. Et il ajoute: — ... J'ignore tout de cette histoire. Mon fils est à Paris. Je lui demanderai des précisions au cours du week-end. Rappelz-moi mardi matin.

A première vue, on peut s'étonner de ce délai. Mais lorsque l'on sait la lenteur de la machine administrative et judiciaire, la voie hiérarchique par laquelle il faut passer, les complications qui peuvent surgir du fait que l'enquête s'étend sur deux pays et, aussi, les mauvaises communi-

Un blessé dans une collision à Hauterive

Hier à 20 h 30, au volant d'une voiture, M. Alois Rollier, de Chézard, circulait route du Brél en direction de Saint-Blaise. Après le passage sous-voie, le conducteur s'engagea son élan vers la gauche pour emprunter la route conduisant à Entens. Au même moment, arrivait en sens inverse une voiture pilotée par M. Claude Béguin, de Neuchâtel, qui se dirigeait vers Hauterive. Une violente collision se produisit. M. Blaise Burgat, de Neuchâtel, passager de la voiture de M. Béguin, fut blessé. Souffrant de blessures au cuir chevelu et de contusions, il a été conduit à l'hôpital Pourtalès. Les deux véhicules sont hors d'usage.

En marge d'une exposition soviétique à Bâle

Henry Moser, fournisseur des Tsars...

Pour gagner Moscou, il ne faut que quelques heures d'avion à la délégation suisse en route vers un nouveau séminaire horloger. Il y a un siècle et demi, Henry Moser mit plus de temps pour aller à Saint-Petersbourg et son voyage fut quand même plus mouvementé. C'était en 1827. Il n'avait pas 22 ans. Les états furent longues, rudes les traquenards de l'hiver et le pécule du jeune ouvrier diminuait de jour en jour. Il arriva malgré tout dans la capitale tsariste et chercha à s'engager...

— Alors, poursuit Henry Moser, je suis parti à la Chaux-de-Fonds. J'avais 19 ans! ESCALES NEUCHÂTELOISES C'est déjà le centre mondial de l'industrie horlogère. Moser voulait aller en Italie et sur le chemin du sud, le Jura neuchâtelois ne devait être qu'une brève escale. Mais Moser y resta trois ans. Il a compris qu'il devait encore affron-

tions propres à la France, on admet que le procédé employé était le bon, en tout cas le plus rapide.

C'ÉTAIT BIEN CELA...

Mercredi toujours, la FAN enquête sans savoir que le commandant de la police cantonale en fait autant, ni que les deux listés suivies convergent vers une petite localité située à une dizaine de kilomètres d'Auxerre. La FAN obtient donc de Mme J., la confirmation que son mari possédait bien un coupé blanc, qu'avec lui et son fils, elle a passé le dernier week-end à Neuchâtel. Mais elle ignore tout du doigt coupé. Son mari aussi.

MARDI 1er Juin. — Hier, comme promis, le commandant de la police cantonale, le lieutenant Dubied, est allé à la messe à 8 heures, en direction de l'Église de la Vierge. M. Samaras, qui se trouve à proximité, au plus loin à l'extrémité nord de la terrasse du « Touring », voit cette voiture reculer et il s'étonne que son conducteur ne braque pas à gauche.

EST-IL SORTI OU NON ?

Voilà donc ce qui s'est passé. Le rapport sera transmis au procureur général qui décidera ou non de citer le jeune J.-C. J. à comparaître. Y a-t-il eu délit de fuite? S'exprimant au nom de son fils, M. J., le conteste, mais M. Samaras, lui, se souvient et pour cause, d'avoir été entraîné sur le sol. Son veston bleu souillé sur la partie gauche, à l'intérieur comme à l'extérieur et au coude, le verre de sa montre qui a été brisé et, surtout, cette dernière phalange qu'il n'a plus et qui le diminue dans son travail doivent prouver la véracité de son dire. Reste l'agressivité que se renvoient les deux parties.

Un point de détail, minime à première vue, mais important si l'on y réfléchit, devrait permettre de trancher. Selon M. J., rapportant les déclarations de son fils, celui-ci serait sorti de la voiture après que le coupé eût touché la Lancia de M. Samaras. Or, M. Samaras le nie formellement. Il était à quelques mètres de la «Lu». C'est bien parce que le jeune J., lui donnait l'impression de vouloir se dérober qu'il a couru après le véhicule blanc.

Politique

Le P.O.P. et les votations de ce week-end

Réunis le 28 mai à la Chaux-de-Fonds les militants du P.O.P. neuchâtelois ont discuté des thèses qui seront soumises à la prochaine conférence nationale du Parti suisse du travail. Ils ont ensuite pris position sur les questions soumises aux électeurs et électorales les 5 et 6 juin.

Quant à la votation fédérale, ils recommandent: — d'accepter l'arrêté sur « la protection de l'homme et de son milieu naturel contre les atteintes nuisibles ou incommodes », qui doit servir de base à une action éditoriale dans ce domaine et qui répond à des préoccupations auxquelles le P.O.P. accorde une attention particulière; — de refuser le nouveau régime financier fédéral, qui se traduit par une augmentation de la charge fiscale, puisque les nouvelles recettes provenant de la majorité de l'ICHA seront de beaucoup supérieures aux réductions accordées sur l'impôt de défense nationale. Dès 1974, la Confédération encaisserait 303 millions de plus. Cette réforme ne résout aucun des problèmes fondamentaux de la fiscalité en Suisse, en particulier, elle ne restreint ni ne supprime la concurrence fiscale entre cantons, favorable aux gros contribuables.



Jeune fille blessée

M. Giuseppe Rosa circulait hier à 14 h 15 au volant d'un trolleybus des TN, rue de l'Évole, en direction du centre ville. A la hauteur de l'École de droguerie, le conducteur entreprit de dépasser une écolière, Mme Anne Ramseyer, de Neuchâtel, qui circulait au guidon de son cyclomoteur. Un camion venant en sens inverse, M. Rosa fut contraint de serrer à droite et la remorque du trolleybus toucha vraisemblablement le guidon du cyclomoteur. Mme Ramseyer fit une chute sur le trottoir. Blessée à la tête, elle a été conduite à l'hôpital Pourtalès.

Patience de bricoleur



Les passants qui jettent un coup d'œil à notre vitrine principale rue Saint-Maurice pourront y voir exposés deux objets réalisés, avec beaucoup de patience, par M. Jean-Georges Muller, mécanicien de Boudry. Il s'agit d'un lustre ayant nécessité 10.000 allumettes et 200 heures de travail, et d'une lampe de chevet (7000 allumettes et autant d'heures de travail).

Commission pour le diagnostic urbanistique de la ville

Afin de constituer la commission pour le diagnostic urbanistique de la ville, le Conseil communal a fait appel à Mme Béate Billeter, architecte, et à MM. Alfred Habegger, architecte, Jean-Pierre Ghelfi, économiste, et Jean-Pierre Vouga, professeur à l'EPFL. M. J.-C. Duvanel, directeur de la police des constructions, présidera cette commission. Il a désigné le bureau technique privé chargé des études urbanistiques et a admis que la commission pourra faire appel, en qualité de conseillers, à divers spécialistes (architecture, aménagement du territoire, services publics, droit public, etc.).

Une voiture sur le toit!

Quai Philippe-Godet, hier à 10 heures 30, une voiture que conduisait Mme C. F., d'Yverdon, a touché un petit mur avec la roue avant droite. La conductrice qui voulait éviter une éventuelle plongée dans le lac donna un violent coup de volant à gauche. Son véhicule s'est alors retourné sur le toit. Il n'y a pas de blessés, mais le véhicule est hors d'usage.

Réception italienne à Chaumont

L'anniversaire de la proclamation de la République italienne sera célébré aujourd'hui à Neuchâtel par le consulat d'Italie et la colonie italienne au cours d'une réception qui se déroulera dans les jardins de l'hôtel Chaumont et Golf.

Réfection de l'éclairage public à Serrières

Les services industriels ont obtenu un montant de 21.500 francs sur le crédit de construction du service de l'électricité pour la réfection de l'éclairage public sur le tronçon est de la rue du Clos-de-Serrières. L'éclairage actuel, installé au sud de la route, est non seulement désuet mais il devra nécessairement être modifié en fonction des nouvelles constructions qui seront érigées au cours des mois à venir au sud du Clos-de-Serrières et en est de la chaussée Isabelle-de-Charrière.

Remplacement des horloges publiques

Un autre montant de 30.000 francs pourra être affecté au remplacement d'anciennes horloges publiques. Les nouvelles horloges synchrones qui seront posées ont fait leurs preuves. Non seulement les défauts sont fort peu fréquents mais la remise à l'heure peut se faire automatiquement par la centrale de Champ-Bougin. Les nouvelles horloges ont l'avantage d'être dotées de cadrans suffisamment grands et lisibles. Elles équiperont notamment la place Pury et celle de la Poste tandis que d'autres horloges seront remplacées selon les nécessités. Il est prévu également la pose ultérieure de nouvelles horloges dans des quartiers qui n'en étaient pas dotés jusqu'ici.

M. Jean-Claude Duvanel nouveau président du Conseil communal

Dans sa séance du 1er juin, le Conseil communal a constitué comme suit son bureau pour l'année 1971-1972: Président: M. Jean-Claude Duvanel; vice-président: M. Pierre Meylan. Il paraît utile de rappeler à cette occasion la répartition des sections et services de l'administration communale: finances, forêts et domaines, services économiques, centre électronique de gestion; M. Pierre Meylan; suppléant: M. Jean-Claude Duvanel. Services sociaux, hôpitaux, bibliothèque et musée, office du travail, centre d'orthophonie; M. Philippe Mayor; suppléant: M. Rémy Allemann. Travaux publics, instruction publique, cultes, orientation professionnelle, sports; M. Rémy Allemann; suppléant: M. Philippe Mayor. Bâtiments, police, police du feu et des constructions, protection civile, tourisme et trafic, information; M. Jean-Claude Duvanel; suppléant: M. Paul-Eddy Martenet. Services industriels: eau, gaz et électricité, service des assurances, office du personnel; M. Paul-Eddy Martenet; suppléant: M. Pierre Meylan.

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL Irrité contre l'office des poursuites

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé sous la présidence de M. A. Bauer. Mme C. Quinche assumait les fonctions de greffier. Aucune condamnation importante n'a marqué une journée particulièrement maigre par le nombre des causes jugées.

Pour s'être introduit par effraction dans l'appartement d'un ami hospitalisé et pour y avoir dérobé quelques cartouches de cigarettes et plusieurs plaques de chocolat, M.-A. F. se voit condamné à 10 jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans dont à déduire 2 jours de détention préventive. Les frais qui se montent à 150 fr. sont mis à sa charge.

Avant contracté de nombreuses dettes, G. V. n'a pas payé une série de mensualités saisies par l'Office des poursuites. Pouvant prouver qu'à l'époque incriminée, il ne gagnait pas plus de 700 fr. par mois et qu'il se trouvait donc dans l'impossibilité de s'acquitter de ses dettes, G. V. est libéré et les frais mis à la charge de l'Etat. M. J. se trouve à peu près dans la même situation. Il n'a pas payé les mensualités d'octobre et de novembre 70, soit au total 400 francs. Le prévenu semble très irrité contre l'Office des poursuites qui revient sans cesse à la charge: — Tant qu'ils ne me ficheron pas la paix, je leur paierai rien du tout!

Le président le prévient que le procureur réclame contre lui 14 jours d'emprisonnement. — Cela m'est égal! L'emprisonnement ou le service militaire, c'est la même chose! M. J. est donc condamné à 5 jours d'emprisonnement sans sursis et à 20 fr. de frais. Il s'agit d'une peine complémentaire prononcée en mars dernier pour des faits analogues.

G. C. et P.-A. C. ont comparu pour non-paiement de la taxe militaire. Le premier a été condamné à 30 fr. d'amende et à 50 fr. de frais et le second à 50 fr. d'amende et à 50 fr. de frais. Enfin, B. H. qui était poursuivi pour infraction à la loi sur les liquidations et opérations analogues a été libéré et les frais ont été mis à la charge de l'Etat.

— Cela m'est égal! L'emprisonnement ou le service militaire, c'est la même chose! M. J. est donc condamné à 5 jours d'emprisonnement sans sursis et à 20 fr. de frais. Il s'agit d'une peine complémentaire prononcée en mars dernier pour des faits analogues.

G. C. et P.-A. C. ont comparu pour non-paiement de la taxe militaire. Le premier a été condamné à 30 fr. d'amende et à 50 fr. de frais et le second à 50 fr. d'amende et à 50 fr. de frais. Enfin, B. H. qui était poursuivi pour infraction à la loi sur les liquidations et opérations analogues a été libéré et les frais ont été mis à la charge de l'Etat.

J.-M. R.

Informations horlogères

Stupéfaction dans les Montagnes UN GROUPE AMÉRICAIN CONTRÔLERA LE HOLDING MOVADO - ZÉNITH - MONDIA

Dans un communiqué diffusé conjointement par les sociétés Zenith Radio Corporation de Chicago (Illinois) et Movado-Zenith-Mondia, holding horloger S.A., dont les usines se trouvent au Locle et la Chaux-de-Fonds, on annonce qu'elles ont conclu un accord aux termes duquel Zenith Radio Corporation prendra une participation majoritaire dans le groupe horloger Movado-Zenith-Mondia. Simultanément, à Chicago et au Locle, un communiqué des dirigeants des deux sociétés souligne cette intention de prise de participation va appaître deux gammes de produits dont la qualité dans leurs domaines respectifs est reconnue depuis longtemps.

Les deux directions précisent également que la société helvétique restera sous direction suisse; elle développera et étendra sa nouvelle activité en bénéficiant de l'appui financier et technologique de Zenith Radio. Le fait que Zenith Radio, l'un des plus importants producteurs de postes de radio et de télévision aux États-Unis, possède une vaste expérience de la miniaturisation, des circuits intégrés, des cristaux liquides et des ultrasons et entreprenne des recherches très poussées dans le domaine des transistors est d'une extrême importance pour la société suisse puisque ces technologies vont jouer un rôle croissant dans l'industrie horlogère.

En outre, Zenith Radio assurera la plus large assistance possible à la société suisse pour développer le marché américain et d'autres marchés mondiaux pour la plupart de ses produits, en particulier pour les montres de la marque Zenith. Ceci est d'une très grande importance sur des marchés mondiaux caractérisés par la très vive concurrence de pays tiers.

● ZÉNITH-CHICAGO. — Cette entreprise, fondée en 1918, est un important producteur de postes de télévision noir et blanc et couleur (deux millions de postes environ par année), mais aussi de tourne-disques avec radio et d'appareils acoustiques miniaturisés. Sa seule orientation horlogère est la fabrication de réveils-radios. En 1970, Zenith Radio Corp. a fait un chiffre d'affaires net de 573 millions de dollars et un bénéfice net de près de 25 millions de dollars. La société, qui emploie près de 18.000 personnes, vient d'achever la construction de usines de postes de TV et de composants électroniques à Formose et au Mexique.

● LE HOLDING MOVADO - ZÉNITH - MONDIA. — C'est le quatrième fabricant d'horlogerie suisse. Constitué en 1969, le holding emploie quelque 1200 personnes et contrôle le capital de deux manufactures: Zenith, fondée en 1865, et Movado, fondée en 1881 et d'un établissement: Mondia, fondée en 1905. A son tour, Zenith détient la totalité du capital de Martel, une fabrique de chronomètres et de chronographes et 91% de celui de la société française Zenith qui fabrique des montres à Besançon. Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires des entreprises du holding a augmenté de 13,5%, progression nettement supérieure à la moyenne de l'industrie horlogère suisse. Le compte de profits et pertes présentait, pour ce même exercice, un solde disponible de près de 1.500.000 francs. Les ventes du groupe ont dépassé 80 millions de francs.

● QU'EN PENSE LA FH? — La Fédération horlogère suisse rappelle déjà que depuis quelques années, la tendance s'est renforcée chez les fabricants d'horlogerie suisse de parvenir à une dimension véritablement mondiale, soit par croissance autonome, soit par concentrations horizontales ou verticales. Deux méthodes de réaliser cette cohésion d'intérêts et la communauté de stratégie ont simultanément été élaborées: l'une part du marché et reflue vers la production, l'autre va vers le marché. La première méthode est celle mise en place par Arde Bulova et ses successeurs qui consiste pour un distributeur américain (quelquefois lui-même producteur) à installer sa propre unité de production en Suisse ou à en racheter d'autres, déjà existantes. Les exemples de Gruen Industries, contrôlant Gruen Watch Co à Bienne, de Hamilton, contrôlant Bueren Watch Co et Huguenin fils S.A. à Bueren et Bienne, d'Elgin-Notke National Watch Co disposant d'une filiale Elgin S.A. à Neuchâtel sont d'autres illustrations de cette méthode.

Dans l'autre formule, qui part de la production en Suisse et va vers le marché, l'exemple le plus connu est celui de Waltham Watch Co, aux États-Unis, racheté conjointement par trois entreprises suisses: dans l'intervalle, ont dû rester fusionnés: Garde-Temps S.A., Sandoz et Invicta. C'est la for-

mule également utilisée par la SSIH, sur une base géographique plus large, par ses investissements majoritaires et minoritaires dans ses sociétés de distribution en Suisse, en France, en Grande-Bretagne, en République fédérale allemande, en Argentine ou au Brésil et plus récemment au Canada et en Suède.

La récente offre de participation majoritaire de Zenith Radio Corporation aux actionnaires du groupe Movado-Zenith-Mondia s'inscrit évidemment dans le cadre de la première méthode, poursuit la FH. Dans le cas particulier, son intérêt réside dans le fait que l'auteur de l'offre est situé, pour l'essentiel de ses activités, dans un secteur différent de l'industrie horlogère. Cela se place cependant dans la ligne de la formation des concentrations américaines. Après avoir noté que le groupe suisse possède une succursale de production en France et que la nouvelle constellation sera ainsi installée également à l'intérieur du Marché commun, la FH pense que la crise monétaire et l'accélération du développement technologique ont également joué un rôle dans la conclusion de cet accord.

● ET LA FOMH? — L'absorption de Zenith-Movado-Mondia par ce groupe américain est une très mauvaise nouvelle pour l'industrie horlogère suisse. Ainsi, de nouvelles entreprises suisses réputées tombent sous le contrôle étranger, constate la FOMH dans un communiqué. La FOMH est d'avis que les déclarations rassurantes selon lesquelles il n'y aurait pas de modification dans la production en Suisse ne constituent en aucun cas une sécurité suffisante pour le personnel employé dans ces entreprises. Aussi, va-t-elle utiliser tous les moyens à sa disposition pour défendre les intérêts des travailleurs de Zenith - Movado - Mondia et intervenir auprès des associations patronales pour exiger le respect intégral des accords conclus. En conclusion, la FOMH rejette d'ores et déjà toute responsabilité quant aux conséquences sociales qui peuvent découler de cette absorption.

EN CONCLUSION

La prise de contrôle du holding neuchâtelois par cette société américaine va sans aucun doute faire grimacer d'autres dents que celles de la FOMH. Si les promesses sont une chose, la réalité peut être bien différente. Mais passé le temps des larmes et des sécheresses mouchoirs, on admettent peut-être que le jeu vailait la chandelle, que le marché n'était pas si mauvais, loin de là même notamment par le fait que les «succursales» des Montagnes du nouveau groupe Zenith, déjà engagées dans cette voie, doivent bénéficier de l'expérience électronique de l'associé américain. Tout se passe donc comme si la course à la «solid state» attirait de plus en plus de concurrents et comme si chacun cherchait à mettre le plus d'atouts dans son jeu. Dans cette optique, le mariage technique, le mariage doit aussi être profitable à «MZM» que l'est son désir de travailler sur une plus vaste échelle.

On peut escompter un semblable profit sur le plan commercial. Le marché américain n'a pas été beaucoup prospecté par Zenith, le plus brillant représentant du trio et l'aurait-il voulu qu'il n'en aurait peut-être pas eu les moyens. Par le biais de Zenith-USA, Zenith-Suisse peut espérer augmenter sa diffusion sur ce continent. Et la réciproque paraît valable. La société de Chicago qui, par le biais de ses réveils-radio, n'avait qu'une lucarne ouverte sur le secteur horloger, devrait pareillement bénéficier des expériences suisses en la matière. Toujours par cette même astuce d'un nom commun aux deux partenaires, les Américains ne songeront-ils pas à prospecter le marché suisse et surtout l'Italie, chasse gardée des Loclois?

Mais ce ne sont là que des suppositions. La seule réalité est que le holding avait entamé des négociations avec un important groupe suisse. Or, brusquement, Loclois et Chaux-de-Fonds les ont rompues. Pourquoi cette rupture et ce brusque changement d'orientation? Là est le seul problème. Il y a une dizaine de jours, lors de l'assemblée générale du holding, le conseil d'administration avait déclaré suivre avec une extrême vigilance l'évolution qui se produisait au sein de l'industrie horlogère et de vouloir laisser échapper aucune possibilité sérieuse qui servirait l'intérêt tant du personnel que des actionnaires. Mais le virage était déjà pris.

Cl.-P. Ch.

AVIS OFFICIELS

TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

Extrait de jugement

Par jugement du 6 mai 1971, le Tribunal de police du district de Neuchâtel a condamné Louis-André COLOMB, né le 23 janvier 1913 à Genève, plâtrier-peintre, domicilié Ecluse 45, à Neuchâtel, à la peine de 12 jours d'emprisonnement sans sursis, 200 fr. d'amende et aux frais par 185 fr. pour ivresse au volant et infractions à la LCR (art. 31/1 et 2, 90/1, 102 ch 2 litt b LCR, 89 CPPN).

La publication dudit jugement en extrait a de plus été ordonnée aux frais du condamné (art. 102 ch 2 litt b LCR) dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Au nom du Tribunal de police :
Le greffier Le président :
M. STEININGER cg. J. RUEDIN

Donné pour une publication dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.
Neuchâtel, le 27 mai 1971.

Le greffier du Tribunal du district :
W. BIANCHI

SYNDICAT D'ADDITION D'EAU
DE LA JOUX-DU-PLANE

Mise en soumission de travaux

Le syndicat d'adduction d'eau de la Joux-du-Plâne met en soumission les travaux de creusage, la fourniture et la pose de tuyaux en fonte ductile d'une longueur totale d'environ 9600 mètres.

Visite des lieux : mercredi 9 juin 1971 à 14 heures à l'hôtel des Bugnens. A cette occasion, les feuilles de soumissions pourront être obtenues contre paiement d'une somme de 5 fr.

La rentrée et l'ouverture publique des soumissions auront lieu le mercredi 16 juin 1971 à 14 heures à l'hôtel des Bugnens.

Syndicat d'adduction d'eau de la Joux-du-Plâne



COMMUNE DE PESEUX

La Commune de Peseux met au concours le poste de

garde-forestier
permanent

avec entrée en fonction le 1er octobre 1971.

Formations : Brevet cantonal-Diplôme fédéral.

Les candidats répondant aux exigences sont priés de faire leur offre au Conseil communal de Peseux jusqu'au 7 juin 1971.

Le cahier des charges et les conditions d'engagement peuvent être consultés à l'Administration communale de Peseux, tél. (038) 31 32 55.

Peseux, 19 mai 1971.

Conseil communal

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 30 centimes le mot vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

IMMEUBLES

A vendre à Neuchâtel

maison soignée

de 2 appartements de 5 et 6 chambres, tout confort. Situation tranquille et ensoleillée, vue étendue, jardin.

S'adresser sous chiffres P 900.146 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

VAL-DE-RUZ

Immeuble
locatif
ancien

Tél. (038) 25 13 13

Neuchâtel

8, rue de l'Orangerie

offre à vendre

7 appartements, 1 studio, belle situation, confort, jardin au sud, à Saint-Martin.



R. Jobin
Boudry
Tél. 42.17.31

A vendre à Bevaix :

Villa

construction 1970, libre immédiatement. 5 chambres dont une avec cheminée, tout confort. Terrain de 800m².

Petite ferme

de 5 chambres, écurie, grange, dépendances. Terrain 2000 m².

Terrain

Parcelles à vendre pour villa, situation idéale.

Adresser offres écrites à BE 1254 au bureau du journal.

Cornaux
Hôtel du Soleil

à vendre ou à louer

A LOUER

Vitrines
d'exposition

A louer à la nouvelle poste, rue des Poudrières (quartier de la Caille) une grande vitrine d'exposition de 500 x 200 x 100 cm, le cas échéant plusieurs petites, à la convenance du ou des preneurs.

S'adresser à la Direction d'arrondissement postal de 2001 Neuchâtel.

Service des bâtiments, tél. (038) 22 12 21.

A remettre dans localité industrielle du canton de Vaud

LOCAL COMMERCIAL

à usage de magasin, avec agencement entièrement neuf ; convient pour tous commerces ; situé dans rue principale. Pour renseignements et pour traiter, écrire sous chiffres BC 1239 au bureau du journal.

PETITS
COTTAGES

A louer, à partir de juin jusqu'au 31 juillet, et du 7 août au 31 août, à la semaine ou au mois

confortables, 3, 4, 6 lits, au Bouveret (VS).
Tél. (025) 4 26 50, MAG Cottage, Monthey.

VALAIS (1800 m)

Les Collons-Thyon

A louer, pour :
Fin août et septembre 1971,

appartement résidentiel

4 à 5 lits, grand confort.

Station ensoleillée, nombreuses excursions.
Tél. (038) 31 61 14.

A louer,
à monsieur sérieux,
STUDIO

tout confort. Adresser offres écrites à JM 1262 au bureau du journal.

A louer,
à dame seule,
dans villa
au bord du lac,
2 PIECES

avec confort. Adresser offres écrites à KN 1263 au bureau du journal

BAUX A LOYER
en vente au bureau
du journal

Dem. à louer

VACANCES

Famille bâloise cherche appartement ou chalet (4 lits) situés au bord du lac de Neuchâtel ou de Morat, du 11 au 25 juillet. Tél. (038) 25 08 55, le soir.

Nous cherchons pour nos boutiques-cadeaux

magasin

de 50 à 80 m², sur place bien fréquentée.

Adresser offres à :
Eddy - Versand S.A.,
Freiestrasse 42, 3012 Berne.

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche

vendeuse

pour entrée immédiate ou à convenir.
Tél. 25 17 62.

METEAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche quelques COLLABORATEURS pouvant être formés comme

ouvriers spécialisés

dans le travail intéressant et varié des métaux précieux.

Nous offrons :

- une bonne formation,
- places stables et bien rémunérées,
- avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel, qui fournira tous renseignements complémentaires.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.

Avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9.

Tél. (038) 25 72 31, interne 58.

OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TÉL. 038 25 85 01

Nous engageons pour notre succursale du

LANDERON

CHEF DE GROUPE

pour un atelier de préparation, ainsi que des

DAMES ou
DEMOISELLES

pour travaux d'assemblage, de montage et de contrôle, faciles, propres, et précis.
Adresser-vous à OSCILLOQUARTZ S.A., route de la Neuveville 5, au Landeron, ou téléphonez-nous au LANDERON, tél. (038) 51 33 53, interne 15 à NEUCHÂTEL, tél. (038) 25 85 01, interne 48

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.



S.A. CRESSIER (NE)

Nous engageons

peintre
d'entretien

sachant travailler de manière indépendante.

Activité très variée dans importante fabrique de produits alimentaires.

Téléphone (038) 47 14 74.

A Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds

SECURITAS S.A.

engage des hommes de confiance en qualité de

gardes professionnels
ou auxiliaires

Services nocturnes et diurnes. Pas de connaissances spéciales nécessaires. Nous assurons votre formation. Situation stable, bien rémunérée ; excellents avantages sociaux. Téléphonez au No (038) 24 45 25 ou se présenter à : SECURITAS S.A., Ecluse 30, 2000 Neuchâtel.

Garage de la place cherche un
chef d'atelier

capable d'organiser le travail et ayant de la pratique en qualité de mécanicien. Logement éventuel à disposition. Semaine de 5 jours. Salaire intéressant. Entrée à convenir. Faire offres sous chiffres FI 1258 au bureau du journal.

Nous cherchons pour différents départements

OUVRIERS

pour travaux sur petites machines. Mise au courant facile.

S'adresser à la fabrique
Ch. HUGUENIN-SANDOZ
Plan 3.
Tél. 25 24 75.

Le restaurant Bagatelle cherche, pour entrée immédiate,

sommelier

Se présenter ou téléphoner au 25 82 52.

MIGROS

cherche

pour son Marché rue de l'Hôpital à Neuchâtel

MAGASINIERS

au dépt alimentation générale et au dépt fruits et légumes

VENDEUSES

aux stands de vente extérieurs, au dépt fruits et légumes

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



POSSIBILITÉ DE FORMATION PAR NOS SOINS

Prière d'adresser offres ou de téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, téléphone 33 31 41, ou de se présenter à la réception de notre siège central, 13, route de la Gare, à MARIN, de 11 à 12 h ou de 16 à 18 heures.

VOUS AVEZ RAISON DE VISER
DES GAINS SUPÉRIEURS

Votre clairvoyance, votre intérêt pour tout ce qui est matériel, votre pouvoir de décision sont vos atouts les plus précieux.

Nous vous offrons l'opportunité de faire partie de notre équipe de vente.

Nous vous donnerons une formation complète, même si vous êtes débutant.

Vous aurez des possibilités énormes de promotion dans notre maison qui est l'une des leader mondiaux de l'édition.

Téléphonez pour fixer un rendez-vous avec notre promoteur de vente.

Si vous habitez :

NEUCHÂTEL : tél. (038) 24 70 65
Lausanne : tél. (021) 24 97 43
Genève : tél. (022) 44 73 04
Sion : tél. (027) 2 61 64
Zurich : tél. (051) 40 39 18



ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Neuchâtel engage pour ses différents services

Restaurant La Treille

FILLE ou GARÇON
DE CUISINE OU D'OFFICE

CONGÉ LE DIMANCHE ET JOURS FÉRIES

Faire offres à M. Strautmann, Treille 4.

Tél. (038) 24 00 44

Magasins alimentation

1 VENDEUSE
EN CHARCUTERIE

TRÈS BON SALAIRE.

Tél. 25 37 21 int. 21

Supermarché
Treille ménage

1 VENDEUR
QUALIFIÉ

Faire offres à la Direction des Grands Magasins Treille 4

Tél. (038) 24 02 02

Prestations sociales = SÉCURITÉ

Magasins alimentation

BOUCHERS
VENDEUSES
VENDEUSES AUXILIAIRES

Faire offres à l'Office du personnel, Portes-Rouges 55

Tél. (038) 25 37 21

La Cité

1 PERSONNE
AUXILIAIRES

pour la manutention. Faire offres ou se présenter au magasin La Cité, rues Saint-Maurice - Saint-Honoré

Tél. (038) 24 61 24

- Caisse de retraite
- Assurance maladie
- Assurance accident
- Assurance chômage
- Habits de travail
- Participation au 13me salaire
- Assistant social, etc. etc., etc.

Madame, Mademoiselle,

Mettez à profit votre bagage culturel. Grâce à lui vous méritez bien mieux que votre profession actuelle.

Nos déléguées ont de la chance

L'horaire de travail est libre. L'indépendance et de très larges contacts humains au niveau de la famille vous permettent une activité passionnante.

Joignez-vous à notre sympathique
équipe

Téléphonez au (038) 24 70 65, entre 16 h et 18 h 30 pour fixer un rendez-vous avec Mlle Marianne FLUCKIGER.

Si vous habitez :

NEUCHÂTEL : tél. (038) 24 70 65
Lausanne : tél. (021) 24 97 43
Genève : tél. (022) 44 73 04
Sion : tél. (027) 2 61 64
Zurich : tél. (051) 40 39 18.

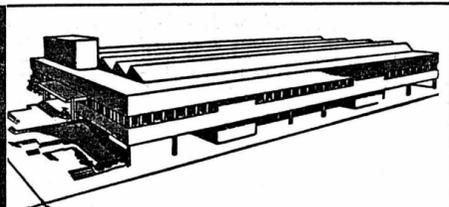
Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir, un

ÉLECTROMÉCANICIEN
ou MÉCANICIEN

comme chef d'équipe, pour le département des machines à souder dans la fabrication des radiateurs. En cas de convenance, possibilité d'avancement.

Nous offrons un salaire correspondant aux capacités requises, des prestations sociales adaptées aux conditions actuelles, la semaine de 5 jours, et 3 semaines de vacances.

Département du personnel AV
USINE RASTA S.A., MORAT
Tél. (037) 71 37 21 (interne 42).



Dickson & Cie - DEKO - 2034 PESEUX

Rue du Tombet Tél. (038) 31 52 52

Nous cherchons, pour travail en usine

DAMES

pour petits travaux propres et faciles Nationalité suisse ou permis B ou C.

Faire offres ou se présenter.



à partir de **59.-**

Elle n'attend plus que vous pour partir en vacances

Elle sera de tous vos voyages. Solide. Légère. Infatigable. En vraie valise avion de qualité «Aero-Fiber».

Et son prix ne pèsera pas sur votre budget-vacances: Fr. 59.- (65 cm) ou Fr. 65.- (72 cm). En rouge ou noir. Un modèle exclusif de Coop. Avec timbres Coop.

Avec timbres Coop ou 5 % rabais



La Truelle

WA 711H 22

C'est ainsi qu'il s'est imposé: glacé

Suivez la trace du secret de son succès: savourez ROSSO ANTICO dans la Coppa. Et toujours avec de la glace. C'est en effet seulement de cette manière que s'épanouit son bouquet doucement amer.

ROSSO ANTICO
l'apéritif au bouquet fruité



Coupon-Coppa

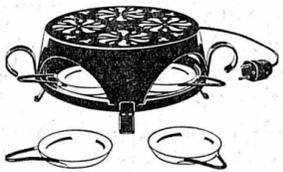
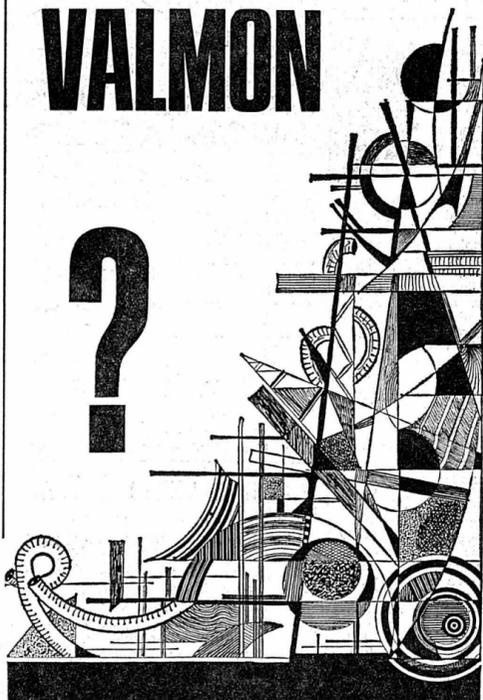
Qui n'a pas encore de «coppa»?

Conçue spécialement par le designer Roberto Niederer pour les connaisseurs de ROSSO ANTICO: c'est la coupe typique en cristal véritable. Commandez maintenant avec ce coupon vos 6 «coppes» pour fr. 14.- seulement (plus frais d'envoi et de remboursement). Envoyez le coupon-coppa à: ROSSO ANTICO SA, Case postale 8029 Zurich

Nom et prénom _____
Rue _____
Code postal/Domicile _____

VALMON

?



Le nouveau four à raclettes **Stöckli** pour 4 personnes.

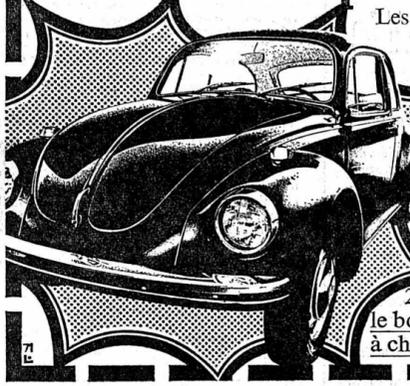
Pendant les soirées de la Quinzaine commerciale, démonstrations et dégustations devant notre magasin

Vuilliomonet & C^{ie} S.A. Tél. 25 17 12
ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONES Grand-Rue 4
NEUCHÂTEL

Concours de photos ROSSO ANTICO

Les plus beaux prix de cette année:

- 25 Supercocinelles VW 1302
- 250 Caméras KODAK INSTAMATIC®
- 500 Appareils de photos KODAK INSTAMATIC®



Jouez avec nous! Photographiez (de préférence sur film KODAK) une photo originale d'une ambiance ROSSO ANTICO.

Tous les 15 jours 1 VW, 10 caméras et 20 appareils de photos sont à gagner! Vous trouverez le bon de participation au concours et le règlement précis à chaque bouteille de ROSSO ANTICO. Bonne chance!

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 3 jours!

à Bernex / Ge

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

L'Amicale III/227 s'est réunie à Buttes

Comme chaque année, l'Amicale III/227 a tenu une assemblée générale à Buttes, sous la présidence de l'appointé Jean Niederhauser de Fleurier. Sur un effectif de 65 membres, 34 étaient présents. On notait la présence du sergent Ernest Strahm, président d'honneur.

Les rapports de caisse et des vérificateurs ont été adoptés. Le comité a été renouvelé ainsi: président: appointé Jean Niederhauser (Fleurier); vice-président: Hans Burkard (Couvet); secrétaire-correspondant: Ernest Raetz (Fleurier); secrétaire aux versements: Robert Buchs (La Côte-aux-Fées); caissier: Charles Pellaton (Couvet); chargé des convocations: Pierre Ceschini (Couvet); adjoints: Ernest Strahm (Fleurier), André Reymond (Renens) et Reynold Gra-

ber (Buttes). La prochaine assemblée a été fixée au premier samedi de mai 1972 sur les bords vaudois du Léman.

Le capitaine René Cavadini s'est plu à relever que le but essentiel de l'amicale est de cultiver, d'entretenir et de maintenir cette camaraderie forgée au cours de longues périodes de service militaire. Une minute de silence a été observée pour deux camarades décédés, le caporal Paul Martinet de Couvet et le carabinier Georges Bollen de Renens. Le sergent Elie Barbezat de Fleurier, avec un état de service actif de 642 jours entre 1914 et 1918, et de 618 jours entre 1939 et 1945, a été fêté par ses camarades qui lui ont offert un souvenir.

Il est à relever que l'amicale a reçu d'importants dons de ses membres et de la commune de Buttes. La partie officielle a été suivie d'un souper puis, le sergent Louis Béguin de Fleurier, a fait une causerie captivante et instructive, illustrée d'un film, sur son voyage au Japon - à l'exposition universelle d'Osaka - via Bangkok et Hong-Kong.

G.D.

Etat civil de mai

Naissance: aucune.
Publications de mariage: 5.
Mariage: 28. Gaston Tuller, Bernois et Erika Haefeli, Gaviogienne.
Décès: aucun.

FLEURIER - FLEURIER

Pentecôte faste pour le club «Samourai»

De notre correspondant régional: Le club de judo «Samourai» de Fleurier - les Verrières, qui compte maintenant une centaine de membres actifs, vient de vivre une Pentecôte faste. En effet, à la salle des sports de Fleurier, a eu lieu le passage des ceintures jaunes des jeunes de 10 à 16 ans et des adultes. Voici les résultats: Roger Grandjean (0 faute), Stéphane Messerli (1/2 faute), Diego Ulrich, Thierry Jequier, Sylvia Moro (toute faute), Martiel Jaquier, Jocelin Dubois, Tony Faton, Marianne Procureur (1/2 faute), Isabelle Blanc, Vincent Vuilleumier, Marie-France Troyon, Corine Schläppli (deux fautes), Yves Troyon, Blaise Montandon, Alain Chriten, Yves Bedat, Patrice Montandon, Walther Vellenicke (1/2 faute).



Des jeunes qui promettent! (Avipress - Schelling)

Chez les adultes: Roco Troisi, Bernard Pedezert, Denis Gillin, Joseph Bellasari, Vincent Cocco, René Schneidegger. On nota deux échecs.

A CHAMPAGNOLE

Dimanche, le club «Samourai» se mesurait à Champagnole, avec les meilleures équipes de Paris, du Jura et de l'Ain. Les minimes et les benjamins, qui venaient de passer leur ceinture jaune, étaient opposés à des ceintures bleues, ce qui leur permit de faire leurs premières armes.

Chez les cadets et les juniors, la résistance fut déjà plus forte et Pedezert battit en deux fois une ceinture marron. Les seniors, par leur volonté, sauvèrent l'honneur, et le club «Samourai» termina 4^{me} du tournoi.

Dimanche prochain, au Plan des Creuses sur Fleurier, environ 500 judokas, Suisses et Français se disputeront un challenge mis en compétition par M. Emile Fuchs, des Verrières.

Pour la location des locaux

(c) Par suite de la vente à un particulier du bâtiment du musée, la commune a versé une somme de 400 fr. au propriétaire, représentant la location et les frais relatifs aux locaux utilisés par diverses sociétés de jeunesse.

Subvention à l'abattoir

(c) L'année passée, la commune de Fleurier a versé une subvention de 6011 fr. en faveur de l'abattoir intercommunal de Môtiers.

Ecoliers, préparez-vous!

(sp) Si les conditions météorologiques sont favorables, les courses d'école du degré primaire de Fleurier auront lieu le 8 juin.

MÔTIERS - MÔTIERS

ASSEMBLÉE DE LA SECTION DES SAMARITAINS

D'un de nos correspondants: La section des samaritains de Môtiers a tenu son assemblée générale annuelle sous la présidence de Mme Suzanne Carminati. Dix-sept membres sur les 19 que compte la société ont assisté aux débats. Trois nouvelles admissions ont été acceptées. Le procès-verbal de la dernière séance, rédigé et lu par Mme Geneviève Loup ainsi que les comptes présentés par la même personne ont été adoptés.

La présidente de la section a relevé dans son rapport l'activité des samaritains de Môtiers au cours des douze derniers mois, insistant sur le succès du cours de sauveteurs qui s'est déroulé en mars dernier. Les rapports de la monitrice, Mme Janine Jeannot et du chef du matériel, Mme Georgette Muller ont été également acceptés.

Ces deux membres dévoués ont été remerciés et félicités pour leur travail.

NOMINATIONS

Le comité a été réélu comme suit: présidente: Mme Suzanne Carminati; vice-président: M. Daniel Grundisch; secrétaire-caissière: Mme Geneviève Loup; monitrice: Mme Janine Jeannot; chef du matériel: Mme Georgette Muller. Vérificateurs des comptes: Mme Madeleine Vaucher et M. René Rey. Délégués à l'Union des sociétés locales: Mme Carminati et M. Grundisch.

La section des samaritains de Môtiers participera à la journée cantonale neuchâteloise du 27 juin prochain aux Breneis. Des dons pour un montant total de 1380 fr. ont été attribués à différentes sociétés et groupements du Val-de-Travers dont en particulier en faveur de la nouvelle ambulance du Val-de-Travers, des handicapés physiques du valon et des aînés de Môtiers. Une cinquantaine de membres passifs soutiennent l'activité des samaritains du chef-lieu dont la société est en plein essor.

Pour n'avoir manqué aucun exercice et aucune séance de répétition, Mmes Annette Grivel et Suzanne Carminati ont reçu une assiette peinte à la main. L'assemblée a été suivie d'une fondue.

Fidélité récompensée

(c) M. Louis Bromberger, garde-police à Môtiers, a fêté hier ses 25 ans au service de la commune. Cet anniversaire a été l'occasion pour l'autorité communale, de témoigner d'une manière tangible ses remerciements et sa reconnaissance à un fonctionnaire dont la mission a été et reste celle de servir une communauté.



Une télévision nuisible

Par un nouvel article constitutionnel, la Confédération entend poser les bases juridiques permettant de mieux assurer la protection de l'homme et de son milieu naturel. Le peuple suisse est appelé à voter les 5 et 6 juin courant.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT. — Pour une fois tout le monde est d'accord. On peut dès lors se poser la question: pourquoi un débat à la télévision, puisqu'il y a unanimité? C'est qu'aujourd'hui, puisque la cause est entendue sur le plan politique, la pollution est l'affaire des scientifiques.

Gaston Nicole donnait la parole hier soir à plusieurs spécialistes, professeurs, juristes et psychiatres. Emission sérieuse donc, comme on en a l'habitude à notre télévision romande. Après un exposé succinct du conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi, dans lequel nous avons retenu l'aspect financier de la lutte serait résolu par l'industrie et non pas par le contribuable, nous avons vu quelques films, images banales, parce que toujours les mêmes et subjectives, la caméra ne montrant que ce qu'elle veut bien montrer: pollution de la nature, des eaux, de l'air, etc. Des chiffres furent cités, des exemples donnés à n'en plus finir. Ces messieurs se voulaient alarmistes, mais trop scolaires. Cela devint vite ennuyeux, malgré la gravité du sujet. Problème de langage également: si un trop long verbiage passe l'écran sur la chaîne française, le parler suisse est lent et lorsque les invités viennent en partie de Suisse allemande, la télévision devient alors un saporifique et par conséquent une nuisance, une pollution dans chaque foyer. Car enfin, et de cela personne n'en a parlé et pour cause, la télévision peut être la pire des pollutions et modifier en mal notre environnement. Car à trop vouloir montrer l'épouvantail (celui de la pollution en l'occurrence) tous les oiseaux finissent par s'y accoutumer... En lieu et place d'un «matraquage» on ne peut plus académique et conventionnel, la télévision devrait susciter la réflexion, l'approfondissement, provoquer les questions chez les téléspectateurs. Rien de tout cela hier soir. A Gaston Nicole qui lui demandait comment il devrait réagir au cas où son appartement serait victime d'une quelconque fumée provenant d'une cheminée voisine, M. Jean-François Aubert, l'un des participants au débat, lui répondit qu'il devait, avant toute chose, fermer sa fenêtre... Seul trait d'humour dans une émission que nous avons suivie avec courage et abnégation. Mais c'est juré, on ne nous y reprendra plus... R. Z.



Le chantier de la RC 10 est ouvert

De notre correspondant: Le chantier de correction de la route cantonale No 10 Couvet-Travers est entré dans sa phase initiale après l'installation de plusieurs bâtiments en bois à l'usage des ouvriers et du matériel.

Les travaux de préparation en vue de la mise sous tunnel de la voie ferrée du RVT ont aussi commencé. Deux grands panneaux ont été posés, le premier à une centaine de mètres de la sortie est de

Couvet (notre photo) et le second au milieu du village de Travers, annonçant la zone de chantier.

Ils resteront à leur place respective pour deux ans au minimum, c'est-à-dire pendant toute la durée des travaux qui seront exécutés sur la R.C. 10 entre Couvet et Travers et qui nécessiteront de la part des usagers beaucoup de patience, de compréhension et de prudence. (Avipress-Fyj.)

Plus de 200.000 francs pour les frais administratifs de la commune de Couvet

De notre correspondant: La charge nette du chapitre des frais administratifs des communes 1971 est de 211.819 fr. 75. Les recettes (émoluments et indemnités de gérance) ont totalisé 16.082 fr. 90 et les dépenses ont atteint la somme de 227.902 fr. 65.

Ce montant se répartit de la façon suivante: Conseil général: 200 fr.; commissions: 1.081 fr. 60; conseil communal, honoraires: 55.446 fr. 15; déplacements et vacations: 4.505 fr.; réceptions: 3.877 francs 45; manifestations: 5.699 fr. 25; traitements du personnel de bureau: 73 mille 739 fr. 15; traitement du concierge: 7.497 fr. 25; pension aux retraités: 37 mil-

le 321 fr. 60; assurances: 4126 fr. 30; achat et entretien du mobilier: 3593 fr. 40; fournitures de bureau: 5398 fr. 75; impression des formulaires: 4354 fr. 55; ports, camionnages, c.c.p. et téléphones: 7689 francs 60; divers: 286 fr. 50; publications et insertions: 2325 fr. 40; abonnements aux journaux: 329 fr. 70; frais d'expertise: 1125 fr.; frais d'actes, sanctions d'arrêts et de plans: 1694 fr. 35; frais d'élections et votations: 195 fr.; recensement: 3770 francs 80; locaux: chauffage et éclairage: 3770 fr. 80. Total: 227.902 fr. 65.

A la rubrique des manifestations (5699 francs 25), l'illumination du sapin de Noël représente une somme de 1690 francs. La provision de livres distribués aux jeunes gens et jeunes filles entrant dans la vie civique a été renouvelée pour une somme de 935 fr. A la rubrique «recensement», la dépense prévue au budget 1970 (mille francs) a été sous-estimée. Le conseil communal a dû engager deux agents recenseurs supplémentaires et les indemnités aux agents ont été doublées par rapport à celles offertes en 1960.

S'agissant des émoluments et indemnités de gérance (seule recette du chapitre de 16.082 fr. 90), les taxes de la police des habitants concernant les étrangers ont été augmentées par arrêté du Conseil d'Etat, le moitié revenant à la commune de Couvet.

Le budget 1970 de ce chapitre des frais administratifs prévoyait une charge nette de 208.506 fr. 90. La différence d'avec les comptes est donc minime.

Installation des autorités paroissiales

(c) Les nouvelles autorités paroissiales de Couvet, élues les 15 et 16 mai derniers, seront installées au cours du culte du 6 juin. Cette installation concernera quatre députés au Synode ainsi que quinze anciens d'église (dont deux nouveaux).

BAPTÊMES

Les baptêmes sont, en principe, célébrés à Couvet le 3^e dimanche de chaque mois. Les dates suivantes ont été retenues: 20 juin, 18 juillet, 15 août, 12 septembre, 17 octobre et 21 novembre.

POUR LES CATÉCHUMÈNES

Le week-end mensuel de travail des catéchumènes a été fixé aux 26 et 27 juin.

Informations suisses

Les victimes suisses du «Meteor»

BERNE (ATS). — Le département politique fédéral a communiqué lundi soir les noms des marins suisses morts ou disparus dans l'incendie du paquebot norvégien «Meteor», survenu samedi. Ce sont: Hans-Josep Kaukmann, 22 ans, de Zurich (mort); Hans-Peter Landolt, 26 ans, de Kleinandelfingen (ZH) (mort); Fritz Honnegger, 42 ans, de Ruetz (ZH) (disparu); Urs Keller, 26 ans, de Zurich (disparu); Hansruedi Andres, 38 ans, de Bergen (BE) et Alfred-Christian Lauber, 37 ans, de Marbach (LU) ont été sauvés. Selon le D.P.P., il ne faut pas s'attendre à d'autres renseignements.

FRANCE VOISINE

Un jeune Allemand fait une chute mortelle

(c) Dans le cadre des relations amicales qui se sont établies entre jeunes de Saint-Claude et de Rottentburg-am-Neckar, 50 jeunes gens et jeunes filles étaient venus passer les fêtes de Pentecôte dans le Haut-Jura. Quatre de ces jeunes gens se sont égarés lundi après-midi au cours d'une excursion aux cascades du Flumen situées au fond d'un précipice en contrebas de la route en route de Septmoncel. L'un d'eux, Walter Schwartz, 15 ans, s'étant trop approché du bord d'une falaise, a fait une chute verticale de 40 mètres, suivie d'une nouvelle chute de 40 mètres également sur une pente fortement inclinée de roches désagréées.

Son corps n'a été retrouvé que mardi matin, après de longues et dangereuses recherches sur sol très accidenté, qui se sont prolongées durant toute la nuit, avec la participation de la gendarmerie et des corps de sapeurs-pompiers. La mort par traumatisme crânien a été instantanée. Les trois compagnons de Walter Schwartz, Dieter Eronnann, 25 ans, Christof Helmholtz, 16 ans et Elsa Wack, 15 ans, ont été fortement commotionnés.

VAUD - VAUD - VAUD

Les latinistes romands à Orbe

La séance de printemps du Groupe romand de la Société des études latines a eu lieu récemment à Orbe. Un public nombreux où, à côté des membres fidèles du Groupe, on remarquait plusieurs visages nouveaux de latinistes et d'hellénistes de Suisse romande, se réunir au collège de

Chantemerle. Le président, M. J.-P. Borle, de Lausanne, salua la présence de M. Marcel Durry, ancien doyen de la Sorbonne et administrateur de la Société des études latines de Paris.

STYLE ET STRUCTURE CHEZ CATULLE

Au programme du matin, deux communications: M. P. Fedeli, professeur à l'Université de Fribourg, proposa une analyse du poème 30 de Catulle. La démonstration fut convaincante qu'il présentait visait à éclairer l'adaptation parfaite du style au contenu. Le thème du poème est une invective adressée à un ami de Catulle, coupable d'une trahison dont la nature exacte nous échappe. Le fait d'avoir violé le pacte sacré d'amitié revêtait une importance particulière aux yeux des Romains.

La structure très élaborée du poème, son style élevé, voire emphatique, le rythme savant, tout montre que Catulle voulait inscrire l'expression de son amertume dans une tradition stylistique déterminée, dominant tout son poids au motif traité. Cet exposé donna lieu à une discussion nourrie, touchant en particulier le rapport entre la réalité historique et la fiction littéraire, de même que sur l'intérêt d'une analyse du style et de la structure, qui trouve un champ d'application très riche, en partie encore inexploité, dans la poésie latine.

DÉSERT ET NEIGES ÉTERNELLES

Un second exposé, de Mlle A. Villard, chargée d'enseignement à la faculté des

Depuis hier, Boveresse n'a plus de Conseil communal!

De notre correspondant régional: La crise ministérielle de Boveresse n'est pas résolue. Après la démission, en janvier, de M. Paul Jacot, de MM. Jean Heimann, Maurice Baehler et Alfred Vaucher, le mois passé, seul restait à l'exécutif M. Fernand Erb, président de la commune.

Or, à teneur de loi, toute autorité ne pouvant plus former une majorité est automatiquement dissoute. C'est le cas du Conseil communal de Boveresse. Cependant, les membres doivent rester en fonction pour liquider les affaires courantes. Il appartiendra au Conseil général, la semaine prochaine sans doute, d'élire non pas quatre mais cinq conseillers communaux.

A Boveresse, il est bon de le rappeler, n'existe pas de parti politique. Pour le renouvellement du législatif, une liste d'en-

tente est formée, et l'élection se fait au système majoritaire.

UN PRÉCÉDENT

C'est la deuxième crise enregistrée au Val-de-Travers. La première avait eu lieu à Buttes en 1968. Après les élections ont furent élus 8 radicaux-libéraux, 8 socialistes et 1 représentant de l'entente butterenne, les deux derniers groupes avaient fait cause commune dans l'intention de changer la majorité à l'exécutif.

Il n'y parvint pas, par la faute d'un socialiste ayant tourné sa veste. Les huit représentants du groupe et celui de l'entente butteranne démissionnèrent. N'ayant plus de majorité, le législatif fut dissout. Il s'en suivit des élections tacites et un membre du POP fit son apparition au sein des autorités. Bientôt, les choses rentrèrent dans l'ordre.

G.D.

Début des fenaisons

(sp) Ici et là, au fond du Vallon, les fenaisons ont commencé, malgré les mauvaises conditions atmosphériques. Le séchoir artificiel de Môtiers fonctionne depuis plusieurs semaines.

Derniers devoirs

(sp) Une nombreuse assistance a rendu hier les derniers devoirs à M. Gilbert Trachsel, agriculteur, décédé samedi à la Jotte sur Travers, dans sa 46^{me} année, à la suite d'une longue maladie. M. Trachsel, qui laisse trois enfants encore mineurs, était le père du jeune Jean-Daniel Trachsel, décédé il y a une quinzaine de jours au lendemain d'un accident de la route.

Etat civil de mai

Naissances: 3. Mischler Dominique-Sylvie, fille de Jean-Pierre et de Mireille-Nicole, née Ulrich (Neuchâtel); 5. Clerc Sébastien-Angelo, fils de Jean-Charles-Albert et de Suzanne, née Carminati (Couvet). Publications de mariage: 6. Mariage: 7. Rubin Gilbert-André, Bernois, et Martin Josette-Isabelle, Neuchâteloise. Décès: 10. Ramatico Diana-Angiolina-Luigia, née le 22 avril 1889; 17. Trachsel Jean-Daniel, né le 8 décembre 1956 (décédé à Neuchâtel); 29. Trachsel Gilbert-Arnold, né le 20 août 1926; Strahm Josette-Denise, née le 10 octobre 1961, domiciliée aux Planchettes.

NOIRAIGUE

Vie paroissiale

(c) Le Collège des anciens de Noiraigue s'est réuni en présence de M. Charles Bauer, président du Conseil synodal, pour discuter du problème que pose le départ du pasteur Barbier. Au cours de cette entrevue, il a été procédé à un large tour d'horizon et de sérieux arguments ont été avancés pour défendre l'autonomie de la paroisse. Aucune décision n'a pu être prise, mais on s'efforcera dans les mois à venir d'assurer l'intérim. Le Collège des anciens sera installé dimanche prochain au début du culte.

CARNET DU JOUR

Médecin et pharmacien habituels.

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame Marguerite YERSIN

très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues, remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil par leur présence, leurs messages ou envois de fleurs.

Un merci tout spécial au docteur Gentil, à sa sœur Edmée, au personnel de l'hôpital de Couvet ainsi qu'à Monsieur le pasteur Perriard pour leur dévouement.

Couvet, mai 1971.

Publicité dans la FAN = efficacité. Demandez la visite de notre représentant à Fleurier. Tél. 61 15 22.

Laver avec Miele. Démonstration et vente: ROY. Couvet 63 12 06.

Pour cause de cessation d'activité, à vendre NSU 1200 m.c. 30.000 km, très bon état. S'adresser sous chiffres IL 1261 au bureau du journal.

R. RUBIN. Reliure - Encadrements. SAINTE-CROIX sera à FLEURIER le jeudi 3 juin. chez Mme Leuba-Rusca, tabacs-journaux

Maison à vendre à Travers. Les héritiers de Monsieur Ernest Hubschmid mettent en vente leur propriété sise à Travers. Il s'agit d'une maison ancienne comprenant: 2 appartements. Le bâtiment est vacant. Possibilité d'aménager un atelier au rez-de-chaussée. Pour tout renseignement, s'adresser: Etude de notaires, Georges Vaucher et André Sutter, à Fleurier. Tél. 61 13 12.

OFFRES D'EMPLOIS



CORCELLES (NE)

Pour entrée en service immédiate, nous cherchons

porteur (euse) de journaux

alerte, disposant éventuellement d'un aide ou d'un véhicule, pour la distribution de notre journal dans un secteur de Corcelles.
Mise au courant. Horaire de distribution : 5 à 7 heures, environ.

Bonne rétribution. Frais de déplacement si nécessaire.

Adresser offres à l'administration de la FEUILLES D'AVIS DE NEUCHÂTEL
4, rue Saint-Maurice
2001 NEUCHÂTEL - Tél. 25 65 01



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour un laboratoire de son département de Production, un

**DROGUISTE
OU
LABORANT**

pour titrations, analyses de bains électrolytiques, travaux divers de laboratoire, métallographie, durométrie, résistance de matériaux, etc.

Profil désiré :

- certificat de capacité de droguiste
- âge : de 20 à 35 ans.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à PORTESCAP, Service du personnel, Numa-Droz 165 2300 La Chaux-de-Fonds.

ELECTRONA

Notre programme de fabrication varié comprend, mis à part les accumulateurs électriques, aussi les appareils à courant faible ainsi que le moulage et injection de pièces en matière plastique.

En vue de compléter notre équipe de collaborateurs dans ces départements, nous désirons engager

1 AGENT D'EXPLOITATION

auquel nous confierons les tâches suivantes :

- Etude du travail et du temps nécessaire à son accomplissement
- Préalable des prix
- Documentation à valeur indicative
- Etudes de rationalisation et leur réalisation en collaboration directe avec nos constructeurs.

Notre entreprise, située au bord du lac de Neuchâtel, offre à candidat capable, en plus des prestations sociales, de réelles possibilités ainsi qu'une activité indépendante au sein d'une petite équipe.

La connaissance de la langue française serait utile, mais n'est pas une condition.

Veuillez adresser vos offres de service à - ou vous mettre en rapport par téléphone avec

ELECTRONA ELECTRONA S.A., 2017 BOUDRY
Tél. (038) 42 15 15, interne 31 ou 32.

NOTRE FEUILLETON

LA PERLE ET LE GRANT

par SUZANNE CLAUSSE 42

Sortant de sa songerie, elle demanda, sur un ton désinvolte qui cachait mal un certain sentiment de dépression :

— Ainsi ce brave Florentin se marie... Peut-on connaître le nom de cette merveille féminine qui l'a à ce point subjugué ?

Max regarda sa sœur et dit, après un court instant de silence, avec une lenteur un peu solennelle :

— Tu la connais également puisqu'il s'agit de Nelly Murray !

— Nelly ! cria Christine qui était devenue livide, ce n'est pas vrai, Max, ce ne peut être vrai ! Nelly aime Renaud, tu le sais bien, voyons !

Elle s'était levée d'un bloc. S'approchant de son frère, elle se mit à lui secouer son bras avec violence. Elle paraissait hors d'elle. Dans son visage exsangue, on ne voyait que ses yeux chargés d'éclairs.

Se dégageant doucement, Max assura, de la même voix tendue et grave :

— Je ne sais pas si, comme tu le dis, Nelly aime

Combien de CO dans les gaz d'échappement de votre voiture?

Test gratuit offert par Shell

4,5% de monoxyde de carbone (CO) dans les gaz d'échappement est la limite maximale tolérée par la nouvelle loi

pour les voitures mises en circulation après le 1.1.1966. Même les voitures plus anciennes ne devraient pas dépasser cette limite.

Le CO, ou monoxyde de carbone, est un gaz invisible, inodore et très toxique.

Supershell Plus vous aide à respecter cette loi. La nouvelle combinaison d'additifs dans Supershell Plus permet une combustion pratiquement complète du carburant.

Ces additifs nettoient tout le système d'admission. Ils préviennent et éliminent l'auto-allumage et les ratés. Cela signifie une combustion optimale du carburant (d'où : des kilomètres en plus et des gaz d'échappement moins toxiques).

Encore faut-il que le carburateur soit parfaitement réglé.

Nous vous proposons un test gratuit. Nous mesurons non seulement la teneur en monoxyde de carbone, mais nous réglons les carburateurs si nécessaire, sauf pour certaines voitures nécessitant le concours du concessionnaire.

Participez au test et roulez avec Supershell Plus. Vous contribuerez ainsi à la lutte contre la pollution de l'air et tout votre entourage vous dira : « Merci tout plein ».

Les tests auront lieu :

Mercredi 2 juin	10.00-12.00 et 14.00-19.00 heures
Jeudi 3 juin	10.00-12.00 et 14.00-19.00 heures



Se présenter pour le test avec un moteur normalement chaud.

Station de test : Station-Service Shell Serrières
Thierry Künzi, quai Philippe-Suchard 10
2003 Neuchâtel-Serrières
Tél. 038/24 66 57

Le plus grand centre spécialisé de la région neuchâteloise en Arts ménagers - TV - Radio - Hi-Fi - Transistors - Enregistreurs - Photo - Disques, cherche

électro-mécanicien

spécialisé sur appareils ménagers

sérieux et de toute confiance, pour service extérieur, habilité au contact avec la clientèle. Permis de conduire nécessaire.

Un candidat habile trouvera chez nous un poste indépendant, intéressant et varié, bénéficiera de tous les avantages sociaux d'une entreprise importante et moderne.

Semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou à convenir

Prrière d'adresser offres à
TORRE-AMSA, AUX ARTS MÉNAGERS S.A.,
5, rue des Fausses-Brayes, 2000 Neuchâtel.

Par suite du développement de son usine de Cormondrèche,

MOVOMATIC

engage des

mécaniciens de précision

pour l'usinage de petites séries de pièces de haute précision.

Notre entreprise, qui construit des appareils de mesure pour l'automatisation de machines-outils, offre des postes d'avenir aux candidats capables désirant travailler dans ce domaine.

Notre horaire variable vous permettra de profiter au maximum de votre temps libre.

M. Golay donnera volontiers des renseignements aux personnes intéressées. Téléphonnez-lui pour convenir d'un rendez-vous au (038) 31 44 33 ou adressez vos offres écrites à MOVOMATIC S.A., case postale, 2034 Peseux.

OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TÉL. 038 25 85 01

Nous engageons, pour entrée immédiate ou date à convenir :

Employée de bureau

pour le service financier et pouvant fonctionner comme secrétaire du chef de la division production. Quelques connaissances d'allemand sont nécessaires.

Aide de bureau

sachant dactylographier, pour le service administratif.

Veuillez adresser votre offre à :
OSCILLOQUARTZ S.A., service du personnel,
2002 Neuchâtel 2, vous présenter aux Brévards 16, (trolleybus No 8), ou nous téléphoner au (038) 25 85 01.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Renaud, en tout cas, ce que je sais bien c'est qu'elle épouse Pierre dans huit jours. Je ne pense pas qu'on eût pris la peine de m'inviter, avec Josy à mon bras, si cette nouvelle appartenait au domaine de la pure fantaisie. Non, ma petite sœur, il faut se faire une raison. C'est Pierre que Nelly épouse.

— Oh ! fit la jeune femme en pressant son front entre ses deux mains, je suis abasourdie, je ne comprends plus ! Max, vraiment, je ne comprends plus rien à ce qui se passe ! Il me semble que ma tête va éclater tout à coup !

Elle était si blanche et si tremblante que son frère, se levant à son tour, d'un geste instinctif entourra ses épaules de son bras en déclarant avec une douceur persuasive :

— Voyons, ma petite sœur, pourquoi t'obstiner à donner aux faits les plus simples une signification erronée et compliquée ?

— Tu ne peux comprendre ce qui se passe en moi, Max, il me semble que je marche dans le noir, je ne m'y reconnais plus ! Et je suis effroyablement lasse et découragée... si tu savais !

Tout à coup, s'écartant du jeune homme, elle éclata d'un rire strident :

— Mais si, je comprends, je comprends très bien, au contraire ! Soit que je suis, mais c'est clair comme le jour ! Comment n'y ai-je pas songé plus tôt ! Renaud ne peut supporter la pensée que Nelly soit à un autre ! Ce mariage le désespère et voilà pourquoi il a subitement décidé de partir pour l'étranger ! Oh ! cette femme, à la séduction sans pareille (tu vois que je suis juste), cette femme dont j'avais cru faire mon amie, je ne puis, maintenant, m'empêcher de la haïr ! Avec sa douceur et sa grâce incomparables, elle est plus dangereuse que toutes les « vamps » réunies. Quant à toi, porteur de toutes ces nouvelles, je ne veux plus te voir ! J'en ai assez, assez, cria-t-elle

d'une voix suraiguë. Va-t-en, mais va-t-en donc ! Tu vois bien que je n'en peux plus...

Elle était au bord de la crise de nerfs. Le jeune homme hésita. Puis il déclara d'un ton étonnamment tranquille :

— C'est entendu. Je repars. Mais avant, je veux savoir : Que dois-je dire à Renaud ? Dans tout cela, tu me parais l'oublier complètement !

Un instant freinée dans sa colère, Christine le regarda d'un air égaré.

— Ce que tu voudras, dit-elle enfin. Souhaite-lui bon voyage !

Avant que son frère eût le temps de la retenir, elle s'était jetée dans l'escalier et en escaladait les marches en un temps record. Parvenue à sa chambre, elle s'y enferma à double tour.

Resté seul, le jeune homme prit son mouchoir et se mit à éponger son front couvert de sueur. La scène qui venait de se dérouler entre sa sœur et lui, l'avait voulu, suscitée. Un peu saisi par la soudaine réaction la jeune femme, il demeurait songeur. Son regard pensif semblait regarder en lui-même, pour y poursuivre des souvenirs qui avaient un lien étroit avec sa visite actuelle à Boisrivière.

Trois semaines auparavant, Josy, obligée d'accompagner son père, l'avait laissé désespéré et livré à lui-même. Ne sachant trop quoi faire de sa soirée, après avoir envisagé plusieurs sources de distraction, il s'était brusquement décidé à se rendre chez Renaud. Il avait de plus en plus l'impression que son beau-frère, naguère si amical, se désintéressait de lui. En effet, depuis le départ de Christine à Boisrivière, les visites du jeune homme se faisaient rares et lorsque lui-même, à plusieurs reprises, s'était présenté chez Renaud, il n'avait pas eu la chance de le rencontrer, à croire que l'industriel n'y venait plus que pour dormir. Par contre, Mme Desforges, qui lui avait paru vieillie et soucieuse, l'avait accueilli avec beaucoup de

joie. Toujours gracieuse, mais visiblement préoccupée lors de cette dernière visite, elle n'avait pu s'empêcher de lui dire :

— Max, vous entendez, il faut absolument que Christine revienne ici... Il n'est que temps... Depuis son départ mon fils n'est plus le même. Il ne fait ici que de courtes apparitions et semble se désintéresser de tout. Mais, ce qui est beaucoup plus grave, il en vient à négliger ses affaires. C'est moi qui suis obligée de répondre au téléphone et qui reçois, de ce fait, les plaintes de ses clients. Si cela continue, la situation de mon fils, qui était si brillante, finira par périliter. Je ne reconnais plus Renaud. C'est en vain que je cherche à ranimer sa combativité, son dynamisme. Si je lui fais remarquer le danger de son insouciance actuelle, il me répond d'un air sarcastique qu'il s'en moque éperdument. C'est affreux, Max. Et je ne sais plus quoi faire ?

Troublé par ces confidences, le jeune homme avait alors demandé en hésitant un peu :

— Et d'après vous, la cause de tout cela ? C'est Nelly, n'est-ce pas ?

A son tour, la mère de Renaud avait hésité avant de répondre d'un air triste et songeur :

— Je ne crois pas, pour ma part, que Mme Murray soit pour quelque chose dans l'attitude présente de mon fils, en tout cas, certainement pas de façon sérieuse. Je connais Nelly, elle est foncièrement bonne et droite. Mais il faut bien reconnaître qu'elle possède un pouvoir de séduction dont elle n'est pas responsable ! Renaud n'est qu'un homme, après tout et... un homme seul ! Et je crains naturellement qu'elle et lui ne se voient trop souvent pour le repos de leurs cœurs. Encore, n'est-ce là qu'une simple hypothèse, car je vous le répète, Max, je ne sais plus rien de la vie de mon fils ! Mais, malgré tout, je fais confiance à Nelly.

Aujourd'hui 2 juin

15^{aine}
commerciale de
Neuchâtel

Demain 3 juin

Théâtre de Neuchâtel à 20 h 30
Les Artistes Associés de Lausanne
présentent

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES

avec
Marguerite Cavadaski et Camille FournierOuverture des magasins jusqu'à 22 h
(sans interruption)

Animation de la ville

Dégustation de vin à la fontaine
de la Grand-Rue

Théâtre de poche de Saint-Aubin

CUBA

Exposition d'affiches politiques et culturelles. Techniques : offset et sérigraphie

ENTRÉE LIBRE

Heures d'ouverture : Vernissage : vendredi 4 juin à 20 h.
Tous les vendredis et samedis de juin de 20 h à 23 h et tous les samedis
et dimanches après-midi de juin de 15 h à 18 h.

Spectacles pendant cette exposition

Samedi 5 juin : concert par M. Pierre Zurcher, airs sud-américains de Yupanki
et autres. Seconde partie, musique contemporaine par P. Zurcher et son
ensemble.Vendredi et samedi 11 et 12 juin : (film 16 mm) Yawar Malku (Le Sang du
Condor) de J. Sanjines et courts-métrages cubains.

Vendredi et samedi 18 et 19 juin : (films 16 mm)

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION de J.-G. Espinosa et courts-métrages uruguayens.

Vendredi et samedi 25 et 26 juin : (films 16 mm)
TARAHUMARA (TOUJOURS PLUS LOIN) de L. Alcoriza (mexicain) et courts-
métrages cubains.Prix des places : concert Fr. 5.—, films Fr. 4.—.
Abonnement valable pour une séance par spectacle : Fr. 12.—.
Location : Magasin Chs Denis, tél (038) 55 11 65.

KOLLER

offre à

jeune menuisier

avec talent graphique, dans le secteur bois-métal-
fenêtres, qui aimerait apprendre la langue alle-
mande, une position intéressante comme

employé spécialisé

Vous trouvez chez nous une bonne ambiance de
travail, salaire selon capacités, avantages sociaux
progressifs, semaine de 5 jours, cantine.Nous attendons volontiers votre candidature, avec
documents d'usage, ou votre appel téléphonique.Metallbau KOLLER AG, beim Bahnhof,
4132 Muttenz
Tél. (061) 53 25 53.

Nous cherchons pour notre dépôt de Neuchâtel,

1 AIDE-MAGASINIER

Semaine de 5 jours.
Bonne ambiance.
Caisse de prévoyance.
Entrée et salaire à convenir.S'adresser à :
Matériaux Réunis
CONVERT, MULLER & Cie
Pierre-à-Mazel 2
Neuchâtel.
Tél. bureau (038) 25 97 12.

Entreprise de Colombier cherche :

dames ou demoiselles

à la journée ou à la demi-journée, pour tra-
vaux propres et faciles

manœuvre ou jeune homme

qui pourrait se spécialiser dans travaux intéres-
sants et variés.Prendre rendez-vous par téléphone au
(038) 41 32 65.

AMANN + CIE S.A.

cherche, pour entrée à convenir,

SECRÉTAIRE

habile sténodactylographe, possédant une bonne formation
professionnelle.Cette nouvelle collaboratrice doit être à même d'exécuter
divers travaux de correspondance et suivre certains dossiers.

Nous offrons :

un travail varié dans un bureau moderne,
un salaire en rapport avec les capacités,
un horaire agréable adapté à la semaine
de 5 jours.A réception de votre offre, nous nous ferons un plaisir de
vous recevoir pour un entretien personnel.

AMANN + CIE S.A.

Importation de vins en gros, 2002 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 67 31

Importante entreprise horlogère cherche à engager

un assistant

pour seconder le chef de l'un de ses départements.

Ses tâches essentielles consisteront en la gestion de stocks, la
coordination entre les différents secteurs, l'approvisionnement et
l'acheminement des fournitures.

Nous demandons :

- connaissances de l'horlogerie
- aptitudes aux travaux de bureau
- goût pour les chiffres
- capacité de prendre des responsabilités.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres sous
chiffres AS 70324, aux Annonces Suisses S.A., ASSA, 2501 Bienne.A toute demande
de renseignements,
prière de joindre un
timbre pour la ré-
ponse.Feuille d'avis
de Neuchâtel.Pour notre service E.D.P., nous cherchons, pour
entrée immédiate ou à convenir,

une dactylo

pour travaux sur machines IBM.
Nous sommes disposés à former candidate capable.Salaire intéressant.
Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.Téléphoner au (038) 25 65 01 (interne 263), pour
fixer un rendez-vous.

Manufacture de Bonneterie de Fleurier S.A.

cherche,
pour entrée immédiate ou
date à convenir,

big boss

Ouvrières

(Dépts tricotage-montage)
Horaire selon entente ou
à la demi-journée
Bons salaires
Tél. 61 12 63Je cherche
pour le mois
de juillet,

COIFFEUSE

en qualité de
remplaçante pendant
les vacances.H. Vallana,
coiffure,
la NeuvevilleTél. (038) 51 22 24.
Le soir
(038) 51 22 25.Nous cherchons, pour entrée im-
médiate ou à convenir :

un décolleteur

et

un aide-décolleteur

Faire offres à René Nicolet,
Décolletages, 1411 Champagne,
tél. (024) 3 16 60.

OFFRES D'EMPLOIS

C.I.P. — PESEUX

Centrale industrielle de production de mouvements
d'horlogerie
Avenue de Beauregard 3 Tél. 31 57 32engage tout de suite, éventuellement à la demi-
journée,

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux propres et faciles.

Nous engageons les étrangères au bénéfice du
permis d'établissement, ou « hors plafonnement ».
Faire offres ou se présenter à l'usine.

Nous cherchons

employée de fabrication

pour préparation de commandes
et contrôle du stock d'articles
de bijouterie.Travail intéressant et varié.
Samedi libre.S'adresser à la Fabrique
Ch. HUGUENIN-SANDOZ,
Plan 3, tél. 25 24 75.

Ing. dipl. EPF

jacques de matteis

institut de productivité GENÈVE

62, quai G.-Ador

☎ 022/35 78 15

SELECTION EN CONTINU
DES CADRES INDUSTRIELScherche pour une entreprise qu'elle conseille dans
la région neuchâtoise unINSPECTEUR
DE MONTAGE

Nous désirons :

- que les intéressés aient une bonne connais-
sance des travaux du bâtiment de leur plani-
fication et du contrôle des délais ;
- une certaine expérience dans la direction et
la surveillance des monteurs ;
- l'habitude du matériel nécessaire et des four-
nitures pour le chauffage, la ventilation, les con-
duites d'air comprimé, etc. ;
- une facilité de contact avec les architectes et
les bureaux techniques de l'entreprise.

Nous offrons :

- des gains proportionnés à la qualification et
aux capacités pratiques ;
- les prestations sociales d'une entreprise moder-
ne.

Nous attendons les offres, le plus rapidement possi-
ble, qui doivent être adressées à M. J. de Mat-
teis, directeur de l'Institut, en joignant curriculum
vitae, photo et prétentions de salaire.

La discrétion la plus absolue est garantie.

Etablissement hospitalier, du Nord vaudois, cherche,
pour son laboratoire,

un laborant diplômé

ayant quelques années de pratique.

Faire offres, avec copies de certificats et diplô-
me, curriculum vitae, photographie et prétentions
de salaire, sous chiffres P 42-2114, à Publicitas,
1401 Yverdon.Importante Fabrique de montres située dans la
région de Bienne, d'avant-garde dans sa spécialité
engagerait, à temps plein, un

COLLABORATEUR (TRICE)

affecté au

SERVICE DE CRÉATION

Cette captivante activité conviendrait à un postulant
jeune ayant du goût et intéressé au développe-
ment de montres terminées. Tout candidat, possé-
dant expérience de vendeur (euse) en bijouterie,
de modélisme pour la production de boîtes de mon-
tres ou pour la fabrication de cadrans, ou forma-
tion en joaillerie, aurait la possibilité de s'affir-
mer personnellement. Un mécanicien, désireux de
prendre part à l'exécution de modèles, pourrait
éventuellement aussi obtenir cet emploi.La remarquable expansion de l'entreprise durant ces
dernières années, est due à ses initiatives « styling »
Une importance primordiale est donc réservée à la
création. C'est pourquoi le nouveau collaborateur
dépendra directement du président directeur gé-
néral de la société.Si vous êtes intéressé à une information plus
approfondie, n'hésitez pas à adresser une brève
lettre de candidature, en indiquant les antécédents
professionnels, et mentionnant toute formation arti-
stique éventuelle, sous chiffres SA 3056 B, aux
Annonces Suisses « ASSA », case postale, 3001
Berne.Réponse sera donnée à toute offre dans les 20
jours. Date d'entrée en fonction à convenir, même
si celle-ci doit être différée de quelques mois.

MIGROS

cherche

pour son Supermarché de PESEUX

MAGASINIER

au dépt alimentation générale

POSSIBILITÉ DE FORMATION PAR NOS SOINS

Place stable, bonne rémunération,
horaire de travail régulier, avantages
sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner
à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL,
tél. 33 31 41, ou présentez-vous à la réception
de notre siège central, 13, route de la Gare,
à MARIN, de 11 à 12 h ou de 16 à 18 h.

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

AU TRIBUNAL DE POLICE DE DISTRICT

« Vous vous êtes trompée de tribunal, Madame ! »

De notre correspondant : Renvoyé à la suite d'une plainte le dénonçant pour escroquerie, J.G., qui tient un commerce de meubles et antiquités en ville, se retrouve devant la justice. On lui reproche d'avoir obtenu une table et une commode de façon frauduleuse. Le tribunal de police, qui était présidé par M. Daniel Blaser, suppléant, assisté de M. Urs Aeschbacher, greffier, aura en résumé perdu du temps dans une histoire qui ne le concernait absolument pas.

Le prévenu se rend, au début de janvier, avec un parent et la propriétaire d'un petit meuble, chez une dame âgée, qui, chez elle, entrepose divers objets. Le secrétaire mis de côté, J.G. aperçoit alors une table et une commode lui paraissant dignes d'intérêt. Il fait alors une offre, le jour suivant, à la personne âgée qui lui avait dit être la légitime détentrice.

D'ACCORD, MAIS...

- D'accord pour l'achat, lui avait confié cette dame, mais à condition de me remettre une autre table, ainsi qu'une commode pour une valeur globale de 220 fr. ! Ce qui sera fait le troisième jour sous forme d'une remise ou plutôt d'un échange et d'une contrepartie financière par 70 francs. Enfin, la quittance est signée. Tout était parfait. Trop, puisqu'un pépin surgit, et de taille. Car ces meubles appartenant en fait à une troisième femme, Mme X. laquelle, constatant le fait, montre un légitime désir de récupérer son bien.

On a alors un entretien, mais qui n'aboutit à rien puisque le prévenu refuse de remettre, gratuitement, les objets. On le comprend. Il demande une somme de 220 fr., le prix de départ. Le président Blaser à la plaignante :

- C'est contre la personne qui a autorisé cette vente que vous auriez dû vous retourner et non pas contre J.G. C'est elle qui a commis le délit.

- C'est une femme âgée, riposte alors Mme X. Comme si cela justifiait d'amener devant la justice un prétendu autre coupable, plus jeune... Pendant quelques minutes, la discussion tourne à la querelle de famille, et l'on entend des témoignages qui précèdent certains points. Au moment où cette affaire a été conclue, constate le président, le prévenu était de bonne foi ; donc, la suite ne regarde pas une autorité pénale. - Vous vous êtes trompée de tribunal, s'écrie M. Blaser, c'est à un tribunal civil de démentir cette histoire.

L'avocat de la plaignante l'admet et après concertation, la plainte, déposée semble-t-il uniquement dans l'espoir d'un arrangement financier, est retirée.

Il est certain, dira le tribunal dans ses conclusions, qu'une fois les meubles achetés, J.G. a appris qu'ils avaient une autre propriétaire. Mais cela ne justifie pas une restitution sans contrepartie financière. Aussi, le prévenu est-il libéré et les frais mis à la charge de l'Etat. Chacun s'en est retourné chez lui, avec la perspective de bien d'autres explications. Car dans cette aventure, chacun n'aura pas gagné.

AUTRES JUGEMENTS

P.-A. B. et J. W., pour scandale, le premier à 50 fr. d'amende et 20 fr. de frais, et le second à 80 fr. d'amende et 30 fr. de frais ; R.P., pour ivresse au guidon et infraction à la L.C.R., à cinq jours d'arrêts, à 50 fr. d'amende et à 40 fr. de frais ; A.M., pour rupture de ban, à trois jours d'emprisonnement sous déduction d'un jour de détention préventive et à 50 fr. d'amende ; J.-C. E., pour vol, à trente jours d'emprisonnement et 40 fr. de frais ; H.D., pour infraction à la L.C.R., à 40 fr. d'amende et 20 fr. de frais.

Camionnette contre auto : un blessé

(c) Hier, peu avant 14 heures, une camionnette, conduite par M. Alphonse Lusa, de la ville, roulait rue des Entilles en direction nord. A la hauteur de la rue Numa-Droz, il s'arrêta normalement au stop, mais en repartit prématurément, coupant ainsi la route à une auto pilotée par M. Michel Arnaud, domicilié en ville, qui circulait en direction est.

Une collision se produisit. M. Lusa a été transporté en ambulance à l'hôpital, souffrant d'une plaie au cuir chevelu. Il n'a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins.

LA SAGNE

Bientôt la grande fête villageoise (c) Cette année, la Fête villageoise et de jeunesse de la Sagne aura lieu vendredi, samedi et dimanche 11, 12 et 13 juin. A cet effet, les sociétés organisatrices, soit la commission scolaire, l'Association de développement et le Ski-club avaient convoqué en fin de semaine, le soir, une assemblée générale pour étudier la répartition des charges.

Montée du bétail au Mont-Dar

(c) Quatre vingt pièces de bétail ont été amenées en estivage hier, au Mont-Dar. Ce pâturage appartient à la commune de la Sagne, mais est situé sur territoire des Hauts-Geneveys.

LA SAGNE

Bientôt la grande fête villageoise (c) Cette année, la Fête villageoise et de jeunesse de la Sagne aura lieu vendredi, samedi et dimanche 11, 12 et 13 juin. A cet effet, les sociétés organisatrices, soit la commission scolaire, l'Association de développement et le Ski-club avaient convoqué en fin de semaine, le soir, une assemblée générale pour étudier la répartition des charges.

Montée du bétail au Mont-Dar

(c) Quatre vingt pièces de bétail ont été amenées en estivage hier, au Mont-Dar. Ce pâturage appartient à la commune de la Sagne, mais est situé sur territoire des Hauts-Geneveys.

VAL-DE-RUZ

En faveur de l'hôpital de Landeyeux

(c) La récente décision de l'Association des communes du Val-de-Ruz concernant l'aide financière à l'hôpital de Landeyeux a été bien accueillie non seulement dans le vallonn mais aussi à l'extérieur. De nombreux témoignages de reconnaissance sont parvenus à la direction de l'établissement hospitalier du Val-de-Ruz que dirige avec compétence sœur Elisabeth.

Parmi ces messages nous en retiendrons deux qui en disent long sur l'attachement des malades à leur hôpital. Un couple de personnes âgées écrit : « Nous avons vu l'article (publié par votre journal) concernant Landeyeux. Aussi, nous apportons notre petite pierre (50 fr.) pour les transformations. Que Dieu crée dans les cœurs le besoin de donner, de se dépenser afin que l'on ne vende pas les terres entourant l'hôpital. » On sait que cette éventualité a été écartée à la quasi-unanimité des membres de l'Association des communes.

Le second message très bref : « Ces dix francs sont pour une prière pour la nouvelle maison. »

A propos des travaux signalés que ceux-ci ont commencé. Nous aurons l'occasion d'en parler.

MONTMOLLIN

Législatif : comptes 1970 acceptés

(c) Le Conseil général siègeait récemment sous la présidence de M. Jean Pellegrini. Les comptes 1970 furent présentés par l'administrateur, M. Jean Glauser ; ils accusent un boni de 49.339 fr. 10, grâce au produit des impôts et de la forêt. Le Conseil général accepta ces comptes et remercia le Conseil communal de sa bonne gestion.

Le bureau est nommé pour une année ; il se compose de MM. J. Pellegrini, président, F. Cuche, vice-président, M. Stubi, secrétaire et F. Racine, vice-secrétaire. Le Conseil prend connaissance du rapport de la commission financière de l'hôpital de Landeyeux et en accepte les propositions. La commission de vérification des comptes par M. F. Racine demande l'établissement d'un règlement de perception des impôts pour régler la perception de certains arriérés.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiorgio, Fontaines. Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

Du côté de la campagne

Jardinage : juin est le mois d'abondance

Junin doit être le mois de l'abondance au potager. C'est le mois où les jours atteignent leur maximum. La température doit continuer à s'élever. Si le nombre des orages s'accroît généralement, le danger de grêle diminue. La pluie tombée de nos arrosages est habituellement la plus grande de tous les mois (tôt le matin ou tard le soir). Arrosons copieusement les choux-fleurs, surtout quand les pommes commencent à se montrer ; après les pluies d'orage, ne pas oublier de sarcler pour aérer la terre.

de voir la majorité des plants monter en graine.

En juin, il n'est besoin de prendre des précautions spéciales, la température étant suffisante. Choisissons seulement une plante bien exposée et activons la germination par de fréquents bassinages. Semer clair en lignes espacées de 20 à 30 cm en sillons assez creux. La levée accomplie, et avant que les plants ne se gênent, éclaircir à 25-30 cm sur le rang en quinconce par rapport aux autres rangs. Nous pouvons repiquer les autres plants sur un autre emplacement. Epançons un engrais complet rapidement soluble et incorporons-le dans le sol par un bon binage. Faisons suivre cette opération d'un copieux arrosage. Cette méthode de culture peut également s'appliquer aux laitues.

LES SEMIS

Si nous avons de la place, semis des bettes à salade (rouges) en poquets de 35 sur 35 cm, les graines recouvertes de 2 à 3 cm de terre. Lorsque les plants auront 3 à 4 feuilles, nous procéderons au démarrage en ne conservant qu'une bette par poquet. Récolte trois mois après le semis. Semer des carottes demi-longues, assez dru en lignes distantes de 30 cm de profondeur.

SEMIS DE FLEURS

Au début de juin on peut semer directement en pleine terre ou en pots : ancolies, asters vivaces, campanules à grandes fleurs, chrysanthèmes, gypsophiles, lins vivaces, lupins, œillets nigardins, pieds d'aloettes, pois de senteurs vivaces, roses trémières vivaces. C'est au début de juin que commencent les semis de plantes bisannuelles : giroflées jaunes, primivères des jardins, campanules à grosses fleurs, lunaires (monnaie du Pape), œillets de poète, roses trémières. Ces plantes très rustiques sont faciles à cultiver. On leur fait subir un premier repiquage dès qu'elles ont acquis une certaine force, toujours en pépinière. Si le temps est chaud, il faut prévoir une toile à ombre pour les protéger, et la veille de l'opération, on donne un bon arrosage pour maintenir le sol frais autour des racines. Un peu plus tard on les transpose en les espaçant de 10 à 15 cm pour leur permettre de développer leurs système racinaire. En octobre, quand elles ont atteint un développement suffisant, on les met en place définitivement. J. de la H.

Le cheptel bovin adulte du district (7129 têtes) a été vacciné en 1970

Toute la Suisse a été exempte de fièvre aphteuse en 1970. Tout le cheptel neuchâtelois a été revacciné, comme ce fut le cas au cours des quatre années précédentes au moyen d'un vaccin trivalent OAC produit et fourni par l'Institut de la Fièvre aphteuse de Lyon. Ce sont au total 35.675 animaux (35.332 en 1969) qui ont été vaccinés appartenant à 1613 (1626) propriétaires. L'augmentation d'effectifs, parallèle à une diminution de propriétaires, est un phénomène de regroupement des effectifs que l'on observe depuis longtemps et qui se poursuivra encore.

EN BREF

On a découvert des cas de tuberculose dans la famille de l'exploitant. Concernant la brucellose bovine signalements que les contrôles faits en 1970 ont abouti à l'élimination de 69 bovins. Le montant des dépenses occasionnées par la lutte contre la brucellose bovine ont atteint au total 83.710 fr. 70 (150.373 fr. 45 en 1969) dont 45.194 fr. 85 à la charge du canton.

C'est à Dombresson que le service vétérinaire cantonal en a vacciné le plus, 1102 bêtes. Viennent ensuite Boudevillers 893, Chézard-Saint-Martin 727, le Pâquier 617, Savagnier 541, Fontaines 518, Coffrane 465, Cernier 389, Fenin-Vilars-Sausles 334, Villiers 303, Montmollin 274, les Geneveys-sur-Coffrane 267, Valangin 255, Engollon 232, les Hauts-Geneveys 214, Fontainemelon 98.

Il a été incinéré à la station de Montmollin, l'année dernière, 117 pièces de gros bétail bovin, 566 veaux, 9 chevaux, 456 porcs, 1227 porcelets, 54 moutons et chèvrés, 251 chiens, 137 chats, 95 pièces de gibier, 504 volailles, 251 petits animaux divers, ainsi que 131.550 kg de déchets provenant d'abattoirs et de boucheries. Ce sont au total 280 tonnes qui ont été brûlées à la station.

ÉTAT SANITAIRE EXCELLENT

L'état sanitaire du troupeau neuchâtelois est excellent. Tous les troupeaux continuent d'être contrôlés au moyen de l'éprouve à la tuberculine au moins une fois tous les deux ans. En 1970, précise à ce propos le rapport du département de l'agriculture concernant l'exercice 1970, treize animaux ont donné des réactions positives ou suspectes et ont été abattus. Sur douze jeunes bovins abattus en provenance d'une exploitation de Lignières, un seul a présenté des lésions certaines de tuberculose. La souche s'est révélée être du type humain.

Durant l'année 1970 quelque 1210 animaux ont été éliminés dans le cadre de la campagne d'élimination du bétail. Les subsidés alloués ont atteint 490.558 fr. 30.

1211 exploitations constituant une unité économique indépendante à la date du 21 avril 1970 soit 1017 pour la zone II et 194 pour la zone I ont pu être mises au bénéfice des prestations fédérales qui se sont élevées à 1.249.811 francs. J. de la H.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● A LA CHAUX-DE-FONDS CINÉMAS. — Corso : 20 h 30, La juente verte. Eden : 20 h 30, El Condor. Plaza : 20 h 30, La vérité. EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts : 10 h à 12 h, 14 h à 17 h : sculptures de l'Afrique noire (derniers jours). Vivarium de la Bonne-Fontaine : 9 h à 12 h, 14 h à 20 h 30 : plus de 200 animaux.

● AU LOCLE

TOURISME : bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31.22.43. Ouverture : 8 h à 12 h 30, 14 h à 17 h 30. Pharmacie d'office : Mariotti, Banque 2. Dès 21 h, tél. 17.

LE LOCLE - LE LOCLE

À LA MAISON DE PAROISSE

Triomphal succès de Los Jairas

Hier soir, un public extraordinairement nombreux (plus une place de libre) a applaudi et participé au spectacle des « Flemmards ». Cette traduction littéraire de Gilbert Favre s'adapte à la formation des quatre musiciens boliviens ; cette formation, par je ne sais quel sortilège, envoûte littéralement le public. On touche du doigt ici la puissance quasi magique de la musique populaire des Andes. La puissance d'évocation des airs péruviens, brésiliens, argentins, atteint toujours son effet.

du cheval qui court, du départ du fils bien-aimé, du carnaval, de la chanson de Noël.

Les chansons sont rythmées ; elles ont l'ambiance que procure la quena, la guitare, l'instrument nouveau charango et le bombo. Ces instruments, lorsqu'ils sont joués avec une compétence égale à celle des musiciens boliviens, suggèrent les sentiments les plus sauvages (primitifs) et les plus évolués. Il y a des deux à la fois. Joués sans amplificateur, ils donnent la certitude d'une émotion fidèle (et non pas d'un rendement artificiel et moderne).

Motocycliste blessé

Hier, peu avant 23 heures, au guidon d'une motocyclette, M. Roland Monnier, de Pesoux, a dérapé sur la chaussée, au lieu dit « Quartier », près de la Chauch-du-Milieu et a fait une chute. Souffrant de contusions à la jambe gauche, le motocycliste a été hospitalisé au Locle.

Etat civil du 28 mai 1971

PROMESSES DE MARIAGE : Pettorino Arturo, ouvrier de fabrique et Serra Lianna-Sonia-Rosa. MARIAGES : Inderwildi Jean - Daniel, électronicien et Amey Nicole-Betty, Mari- ni Aldo, manœuvre maçon et Borgiani Silviana-Rosa-Pasqualina. Chapuis Jean-Pierre, compositeur-typographe et Grange Odile-Marie-Thérèse-Clémence. DÉCES : Mühlethaler Elisabeth, née le 30 juin 1902, célibataire, ménagère.

La Chaux-du-Milieu: des jeunes qui animent la vie du village...

D'un correspondant : Un réel événement s'est produit, il y a trois ans, lorsqu'un groupe de jeunes gens et jeunes filles de la Chaux-du-Milieu décida de créer une société de jeunesse qui avait pour objectif, à l'origine, d'obtenir des autorités communales que soit installé un projecteur devant éclairer une piste de ski proche.

Alfredo Dominguez joue de la guitare comme un roi et chante avec la simplicité d'un berger ; penser à la subtilité de ses sons harmoniques et à la sauvagerie de sa voix sombrée.

Par la suite, ce groupe de loirs sut développer une activité remarquable où les idées se sont spontanées, où chacun peut s'exprimer librement dans un cadre ouvert aussi bien aux sports qu'à la culture. C'est ainsi qu'ont été organisés marches, observations dans la nature, séances d'entraînement de gymnastique, cours de ski, répétitions théâtrales, préparations de revues et même animation de village.

jeunesse recevait le théâtre populaire romand et son cabaret 70. Un autre aspect remarquable de ce groupe, c'est le succès qu'il rencontre auprès de tous les jeunes du village, le seul chiffre de participation, trente-cinq membres sur 350 habitants, suffit à en témoigner. C'est également dans le cadre de son activité d'animation que la société de jeunesse avait invité, samedi soir, Michel Buhler et son accordéoniste « Nono », jeune chanteur romand, qui s'est fait connaître dernièrement grâce au petit écran. Chanteur et poète d'un talent certain, Michel Buhler a quelque chose à dire au travers de ses chansons parfois piquantes, parfois tristes, mais toujours empreintes de poésie. S'accompagnant à la guitare sèche, il a conquis sans micro ni amplificateur un nombre public réuni dans la salle communale. « Liberté », « La chanson de Nono » et bien d'autres ballades lui valurent l'honneur du bis final. A.R.

VIGNOBLE

A la Société de développement de Cornaux

(c) Contrariée par la pluie, l'assemblée générale de la Société de développement qui a eu lieu la semaine dernière, dans la nouvelle salle des Arcades, aurait pu être plus revêtu, pour encourager le comité qui se donne beaucoup de peine pour la tâche assignée.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

A la Société du musée

(c) L'autorité communale a délégué Mme Marianne Troehler, conseillère municipale, à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le vendredi 21 mai.

Après l'adoption du procès-verbal et des comptes de l'exercice écoulé, le comité a été réélu dans la composition suivante : président : Jean-Daniel Cloutti ; vice-président : Albert Bittel ; caissier : Gilbert Capraro ; secrétaire : Roger Rysler ; membres : Mme Jean-Pierre Tschüppât, MM. Alfred Bourquin et Hans Murch.

SUISSE ALÉMANIQUE

La lutte contre la pollution

Le Conseil d'Etat bernois a décidé de prescrire un 3me stade d'épuration pour l'élimination des phosphates dans les stations d'épuration des eaux usées qui se déversent dans les affluents des lacs et à leurs abords, annonce un communiqué de l'Office de l'économie hydraulique et énergétique du canton de Berne. Les expériences faites ces dernières années dans les stations situées aux bords des lacs de Constance, Lémán et de Zurich, sont bonnes. Compte tenu des longs délais de livraison de ces installations et des produits de précipitation, l'entrée en vigueur de cette nouvelle prescription a été fixée à fin 1975. Ces nouvelles mesures auront pour effet de freiner l'apport de phosphates dans les lacs et partant la croissance des algues. Les frais qu'elles entraîneront sont estimés à quelque six millions pour l'ensemble des stations d'épuration concernées.

LES PONTS-DE-MARTEL

FER FORGÉ ET CUIVRE POUR DEUX ARTISANS DE MARTEL-DERNIER

Raymonde et Claude Jean-Mairet, artisans de Martel-Dernier, viennent d'exposer durant une quinzaine de jours à la Maison de la radio à Lausanne. Si l'an dernier était marqué pour eux par une présence au Grand-Cachot-de-Vent, celui-ci le sera d'autant plus puisque cette exposition ne groupait pas seule-

ment des artisans d'une seule région, mais donnait un reflet général de la tendance artisanale sur le plan romand. Poterie, bijoux, tissage, batik, sérigraphie, cristal, tapisserie, émaux, luminaires, peinture sur bois, reliure, telles étaient les mots clefs de cette présentation artisanale, sans oublier fer forgé et cuivre qui sont par excellence le moyen d'expression des artisans Claude et Raymonde Jean-Mairet. Le travail du fer forgé s'adapte fort bien à cet homme qui, désireux de concrétiser ses sentiments artistiques peut ainsi par son tempérament donner à l'objet qu'il travaille à la fois une ligne harmonieuse et douce, ou encore un caractère stricte et sévère.



Claude et Reymonde Jean-Mairet. (Avipress - Michaud)

Quant au travail du cuivre, les doigts habiles de sa femme s'y prêtent fort bien, de sorte qu'aussi bien les objets de styles que les créations d'avant-garde sont empreintes d'une authenticité remarquable. G.-A. M.

LES BRENETS

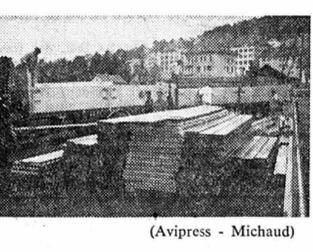
Nouvelles nurses

(c) Au cours de la cérémonie de la remise de diplômes aux nouvelles nurses, samedi après-midi, M. Robert Reymond, président du comité de la pouponnière, conseiller communal au Locle, prononça le discours de circonstance et insista sur l'importance des responsabilités qui incomberont aux nouvelles diplômées. Le Dr Christen, dont le successeur sera le Dr Favre pour la formation médicale des nurses, souligna les qualités indispensables qu'on peut attendre des infirmières. L'enseignement dispensé n'est pas rigide, mais met l'accent sur le plan humanitaire de la profession. M. André Huguenin, conseiller communal aux Brenets, se fit un plaisir de remettre à chaque diplômée un exemplaire du superbe ouvrage « Le Doubs, rivière enchantée » qui leur rappellera leur passage aux Brenets. Mlle J. Grin, directrice, exprima sa reconnaissance aux divers collaborateurs. Sa gratitude va particulièrement aux hôpitaux de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. Mlle Guex, qui fut directrice remplaçant avant l'arrivée de Mlle Grin, félicita les élèves qu'elle dirigea durant quelques mois : Mlles Bobillier, Brehm, Chapuis, Chauvin, Chopard, Danetti, Dubois, Eckstein, Fehlmann, Furer, Graf, Guenet, Haefeli, Hérig, Hofer, Matthey, Muriset, Perret, Perrinjak, Richard, Schenk, Theurillat, Wahli, Wegmüller, Zimmermann.

Bientôt trois jours de fête

(c) Dernièrement, la population des Ponts-de-Martel fut quelque peu surprise en voyant un imposant camion-remorque décharger son contenu sur la prairie située à l'entrée sud de la localité. Il s'agissait tout simplement du matériel nécessaire au montage de la tente qui abritera le week-end prochain à la fois la Fête villageoise et la rencontre des fanfares neuchâteloises. Le montage de la tente proprement dit débuttera incessamment.

M. Pierre Ulrich, entouré de MM. Jean-François Schwab, directeur-adjoint, Imre Leitig, sous-directeur, Jean-Pierre Monnier, chef de fabrication, et Juan Ariola, chef de l'atelier de Rue, ainsi que des cadres de l'usine, se déclara enchanté de l'accueil que cette petite ville a réservé à son industrie. M. Ulrich a encore précisé que cet atelier était destiné à des reprises de pièces qui, en cours de fabrication, doivent être travaillées à la main, le travail automatique se faisant à la Chaux-de-Fonds.



(Avipress - Michaud)

FRIBOURG - FRIBOURG

FRIBOURG - FRIBOURG

Automobiliste tué à Fribourg

De notre correspondant :

Hier, vers 0 h 30, route des Arsenaux, une voiture conduite par M. Paul Wagner, 30 ans, domicilié à Marly, entra en collision avec un véhicule, conduit

par M. Marcel Baer, 29 ans, de Fribourg. M. Wagner fut jeté de la cabine grièvement blessé. Il devait décoller à l'hôpital moins de deux heures plus tard. L'autre conducteur est blessé. Dégâts : 8000 francs.

«L'affaire des ponts et chaussées» : explications du Conseil d'Etat

De notre correspondant :

Comme on le sait, on a estimé qu'il n'y a pas lieu de poursuivre pénalement qui que ce soit dans «l'affaire des ponts et chaussées». Nous nous étions dit que ce que cet arrêt important — même s'il n'a pas valeur de jugement — n'ait pas fait l'objet d'une communication officielle.

Le conseiller d'Etat Claude Genoud, a rappelé hier que c'est le 12 février 1970 que la chambre d'accusation a ordonné l'ouverture d'une enquête.

Le président du Conseil d'Etat fut informé le 8 mai de l'arrêt rendu. La chambre d'accusation précisait que cette communication était faite à titre d'information, mais qu'elle ne revêtait pas de caractère officiel.

Hier, avait lieu la première conférence de presse du conseil d'Etat depuis sa séance du 25 mai :

Le conseil d'Etat précise que le 25 mai, il a rapporté la décision de ne plus adjuger de travaux ou de commandes, jusqu'à la liquidation des enquêtes, à une entreprise (de Riaz - red.) qui avait été mêlée à l'affaire.

Pour sa part, M. Claude Genoud rappelle qu'en vertu du principe de la séparation des pouvoirs, il estime qu'il ne lui appartient pas d'informer la presse sur un arrêt rendu par un organe du pouvoir judiciaire. Et comme, de son côté, la chambre d'accusation n'a pas levé le voile, il a fallu que l'information se fasse par d'autres voies...

La pénurie de main-d'œuvre : principal souci des hôteliers fribourgeois

De notre correspondant :

Les graves difficultés causées dans le domaine du personnel hôtelier, en particulier, figurent en tête des soucis de la Société des hôteliers du canton de Fribourg qui tenait hier son assemblée générale sous la présidence de M. Fritz Lehmann, de Morat. Autre préoccupation de premier plan, le projet de loi sur les établissements publics, actuellement soumis au Grand conseil. Questionné à ce sujet, le conseiller d'Etat Paul Genoud, directeur de la police, s'est limité à certain éclaircissements.

PROGRES, MAIS...

Dans son rapport présidentiel, M. Lehmann a relevé que de notables progrès ont été enregistrés en 1970. Dans l'hôtellerie, la progression des nuitées a été de 7,58 %, ce qui est supérieur à l'augmentation moyenne suisse. L'action de l'Union fribourgeoise du tourisme y est pour beaucoup. Il n'en reste pas moins que le taux d'occupation est encore nettement trop faible dans le canton, en ce qui concerne les hôtels. L'accroissement des nuitées dans les chalets, appartements de vacances, les campings et caravanning, ainsi que les colonies de vacances, a été plus sensible encore dans le canton, puis-

qu'on note des pointes de près de 27 % d'augmentation.

Au sujet de la pénurie de personnel, M. Lehmann a eu des paroles très dures à l'égard des autorités fédérales. Il a déclaré : — Il est regrettable que, par crainte d'une initiative (Schwarzenbach, red.) fondée sur un abus manifeste des institutions démocratiques, le conseil fédéral n'ait pas eu le courage de prendre ses responsabilités. (...) Traiter l'industrie des machines, de la chimie ou du bâtiment comme l'hôtellerie, c'est faire preuve d'une méconnaissance totale de l'apport de celle-ci dans le revenu national, d'une courtoisie impardonnable. Nous ne pouvons admettre cette politique arbitraire contre laquelle nous combattons jusqu'à ce que nous obtenions satisfaction. On ne peut heureusement pas faire le même reproche aux autorités cantonales qui font tout ce qui est en leur pouvoir pour développer le tourisme dans notre canton.

Pour parer à la pénurie, la seule voie possible actuellement est le recours aux saisonniers.

L'assemblée a nommé un secrétaire-conseiller de la société, M. René Monferini, avocat, à Fribourg. Et elle a nommé un membre d'honneur : M. Robert Baumann,

ancien président. Cinq nouveaux membres ont été admis : MM. Santarosa, (Bulle), K. Wahl, (Fribourg), L. Nyffeler, (Morat), Bischof, (Morat) et Dafflon, (Avry-devant-Pont). La société compte aujourd'hui 57 membres.

Les hôteliers fribourgeois ont été informés de manière précise sur les possibilités offertes par la réservation électronique dans le cadre de la société IRS (International réservation Switzerland), système qui offre des possibilités nouvelles très séduisantes, même pour les moyens et petits hôtels. Des établissements fribourgeois vont entrer dans le jeu dès le mois d'août prochain.

Enfin, la nouvelle loi sur les établissements publics fixera des principes généraux. Les «détails» devant être précisés dans un règlement.

MARLY

Enfant grièvement blessé

(c) Hier, vers 10 h 45, Serge Lachat, 5 ans, domicilié à Marly, sortait d'un chemin privé avec un tricycle, au moment où survint une voiture. L'enfant renversé, souffrant d'une fracture du crâne et de blessures au visage, a été hospitalisé.

BULLE

Décès d'une personnalité

(c) Hier soir est décédé à l'âge de 85 ans, M. Alfred Kerber, ancien président de la paroisse de Bulle. Il était le père de l'abbé Kerber, curé de Villars-sur-Glâne.

MOUTIER

Maisons cambriolées

(c) Dans la nuit de lundi à mardi trois maisons familiales situées rue du Crêt, à Moutier, ont été la proie de cambrioleurs. Ils se sont introduits par effraction dans la maison de M. R. Leuenberger. Ils y ont dérobé 50 fr. ; dans celle de M. Vuille, une veste en nylon et dans celle de M. P. Eggenberg, ils n'ont rien pu voler. Fait assez curieux, les locataires de ces maisons n'ont rien entendu et le chien de M. Vuille n'a pas donné l'alarme. La police enquête.

Réception du chancelier

(c) Hier, au cours d'une courte cérémonie, le maire de Moutier, M. Albert Steullet, a accueilli officiellement le nouveau chancelier, M. Jean-Mary Steullet, de Courrendin.

Auto contre pont

(c) Hier, vers 13 heures, un automobiliste qui roulait en direction de Court a perdu la maîtrise de son véhicule qui a percuté la barrière d'un pont. Dégâts : 3000 francs.

JURA - JURA - JURA - JURA

Peines d'amende pour les Béliers

De la lecture de ces vingt déclarations, il ressort que l'expédition de Berne fut plus une partie divertissante qu'une grave offense à la dignité de nos députés sous la coupole. Pour la plupart des accusés, naturellement partisans d'un canton du Jura, l'irruption dans la salle du Conseil national s'est située «à la limite de la légalité».

Beaucoup d'entre eux pensaient que la manifestation se déroulerait à l'extérieur.

Les «Béliers» et leurs adeptes sont partisans de la non-violence mais n'hésiteraient pas — ils l'ont démontré à Delémont et à Berne — à entrer dans l'illégalité si le besoin s'en faisait sentir.

HESITATIONS

En revanche, l'un ou l'autre des accusés hésita à participer au voyage, sachant son but. D'autres estimèrent qu'ils auraient dû renoncer à cette entreprise, sachant qu'il est illégal de pénétrer dans la salle des débats, pendant une séance. Enfin, plusieurs ne savaient pas ce qui se ferait au juste. Ils y allèrent autant par curiosité que par conviction politique. Ils affirmèrent qu'ils s'étaient présentés exactement le but des Béliers, ils auraient tenté de dissuader leurs «chefs».

Tout cela, on le voit, se ramène à fort peu de chose. C'est l'article 8 de la loi sur les garanties données au pouvoir fédéral qui soumet au Tribunal fédéral toute atteinte aux libertés des Chambres. Si-

non, les juges de Mon-Repos n'auraient pas été dérangés, mais, tout compte fait, il valait mieux que l'affaire fût jugée par une Cour au-dessus de toute atteinte cantonale ou régionale.

EN PETIT COMITÉ

La lecture, fort souriante, du président Cavin a été suivie par une dizaine de jeunes Jurassiens dans les tribunes. Il n'y a eu aucune manifestation à l'entrée du palais. La police avait placé des barrières mais personne n'apparut à l'horizon !

Les versions concordantes et dignes de foi quant aux faits de la cause, selon M. Cavin, ont permis d'éviter l'administration des preuves. M. Heim, procureur général de la Confédération ad hoc, ne s'est pas opposé à cette manière de procéder, et M. Cavin n'eut plus qu'à expliquer la raison aux deux témoins appelés à déposer (pour le cas où les accusés se seraient présentés) : MM. Jean Wilhelm,

conseiller national à Porrentruy, et Georges Perrin, journaliste parlementaire, qui avaient déjà déposé en février.

L'instruction fut donc close une heure après que les débats eurent été ouverts.

POUR FINIR

Il ne restait plus à M. Heim qu'à prononcer son réquisitoire. Un réquisitoire bien modeste, léger, plein d'humour sur le plan du droit, la jurisprudence ne fait pas de distinction entre la tentative et l'infraction dans un cas comme celui-ci : on avait affaire à un groupe, au surplus discipliné. Il y a concours évident. On doit cependant distinguer les attitudes, qui vont d'une certaine agressivité à la passivité.

Par conséquent, M. Heim s'est borné à demander des amendes de 100 à 250 francs, selon les cas, avec un délai d'épreuve et de radiation de deux ans. Le tribunal, on l'a vu s'est rangé à son avis.

J.-C. J.

Durant trois jours les tambours régneront à Delémont

De notre correspondant :

Vendredi, samedi et dimanche prochains, aura lieu à Delémont la 9^{me} Fête romande des tambours, fifres et clairons. Disons immédiatement que, malgré cette appellation «contrôlée», il n'y aura pas de clairons au rendez-vous et à peine deux groupes avec fifres. Reste heureusement les tambours : 326 concurrents individuels (la plus forte participation à une fête romande), 19 groupes (de 3 hommes chacun) et 19 sections (de 7 à 44 hommes). Il s'agit donc bien d'une fête de tambours qui, si elle est spécialement réservée aux batteurs de Romandie, est ouverte aussi, en catégorie «invités», à des concurrents de Suisse allemande. Ces derniers ne se sont d'ailleurs pas fait faute de s'inscrire puisque, sur les 326 concurrents, 220 se recrutent outre-Sarine.

Officiellement, la fête débute samedi matin par l'arrivée à la gare de Delémont de la bannière centrale, actuellement détenue par le comité d'organisation de la dernière fête romande des tambours, celle de Saviesse qui eut lieu en 1967. Conduits par la fanfare municipale à l'hôtel de ville, les officiels y seront reçus par la municipalité.

Les concours individuels se dérouleront durant toute la journée de samedi, ceux de groupes samedi après-midi, tandis que les groupes ne concourront que le dimanche matin. Tous les emplacements de concours sont situés dans un périmètre de 200 mètres autour du château et ils sont ouverts gratuitement au public.

Des deux soirées récréatives qui sont organisées dans le cadre de cette manifestation, l'une est intitulée «Roulez tambours et en avant la musique», l'autre «Delémont chante, danse et joue le pays romand». Ces appellations sont suffisamment explicites pour que nous nous abstenions d'en décrire les programmes.

Pour le public, il va sans dire que le moment le plus spectaculaire sera celui du cortège de tambours qui défilera, ainsi que les fanfares et les groupes du dimanche après-midi. Les 41 groupes folkloriques — 750 personnes — s'établiront sur une longueur de trois kilomètres.

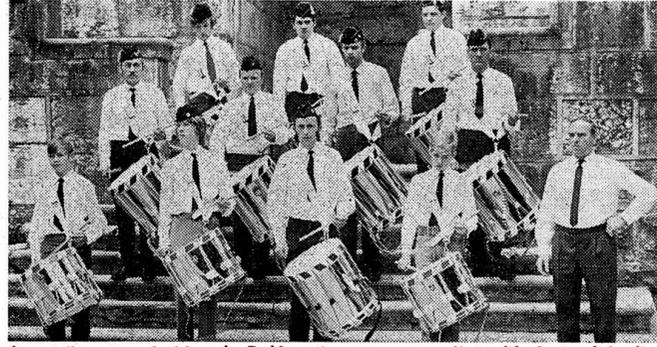
Disons encore que les organisateurs, placés sous la présidence de M. Jacques Sau-

cy, sont optimistes et prêts à recevoir leurs hôtes en beauté. Un point noir cependant : les finances, car les 50.000 circulaires envoyées à travers la Suisse ainsi qu'aux 480 fanfares de Romandie pour solliciter les dons traditionnels n'ont rencontré qu'un écho très limité.

Sur le plan romand, les sections suivantes seront au rendez-vous : Saviesse (2 sections), Brigue, Conthey, Fribourg, Lausanne (2 sections), Montreux, Nyon, Sierre, Delémont. Ne feront guère défaut que les groupes de Neuchâtel et Porrentruy.

Que les Delémontais qui aiment la vie et le rythme se réjouissent donc, ils vivront cette fin de semaine des heures tripatouillées. Que les autres achètent des tampons auriculaires, car les tambours sont autorisés à s'en donner à cœur joie à travers locaux et rues de la ville jusqu'à minuit !

La section organisatrice de Delémont avec son moniteur, M. Armand Jardin. (Aivpress - Bévi)



VAUD - VAUD - VAUD

Payerne : au tribunal

Présidé par M. Philippe Junod, le tribunal correctionnel du district de Payerne s'est occupé, hier, d'un drame de la route qui s'est produit près de Marnand, le 19 mai 1970, et qui avait coûté la vie à un couple de Bienne.

Un habitant de Wohlen (Argovie), M. Charles Sch., circulant à vive allure en direction de Lausanne au volant de sa voiture, dépassa un camion entre Granges-sous-Trey et Marnand.

L'extrémité avant gauche de son véhicule fut heurté par l'extrémité avant gauche d'un fourgon zuricois conduit par M. Ernest R., circulant en sens inverse. Les deux véhicules dérapèrent. Le fourgon sortit de la chaussée et se coucha sur le flanc gauche en bas d'un talus.

Quant à la voiture de Sch., elle s'engagea en oblique dans la voie réservée au dépassement par le trafic en direction de Berne et entra en collision avec une voiture occupée par un couple biennois qui tentait un dépassement. Le choc fut tel que les deux voitures eurent leur avant complètement repoussé contre l'habitacle et que les deux occupants de la voiture biennoise furent tués sur le coup.

Le tribunal a libéré Charles Sch. des fins de la poursuite pénale. En revanche, le conducteur du fourgon, Ernest R., a été condamné à 500 fr. d'amende avec délai d'épreuve et de radiation de deux ans, ainsi qu'au paiement de la moitié des frais de la cause, pour homicide par négligence, lésions corporelles par négligence et violation des règles de la circulation.

Lire d'autres informations vaudoises en page Val-de-Travers.

Les industriels vaudois et la «participation»

LAUSANNE (ATS). — « Nous devons veiller à éviter toute confusion des responsabilités. L'intérêt de l'entreprise dans son ensemble ne se confond pas avec celui des diverses catégories de personnes qui y travaillent. L'entreprise exige l'efficacité, souvent la discrétion et les décisions rapides. Les règles valables pour un Etat démocratique ne sont pas sans autre transférables dans l'entreprise. Le système parlementaire n'est pas conciliable avec les exigences d'une entreprise dans une économie moderne ». C'est en ces termes que la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie-association des industries vaudoises (604 membres employant 56.000 personnes).

Mais elle ajoute qu'il est souhaitable que le travailleur soit informé dans toute la mesure du possible de ce qui engage son avenir, qu'il puisse faire entendre son avis au niveau qui est le sien et trouver dans son travail l'épanouissement de sa personnalité, et que les intérêts de l'ensemble du personnel puissent être défendus auprès de la direction par des représentants qualifiés de ce personnel : syndicats et commissions ouvrières.

Le rapport de la chambre relève que la «mensualisation» progresse. Dans les entreprises vaudoises, un tiers des ouvriers bénéficie de la rémunération au mois. En ce qui concerne l'horaire de travail variable, une douzaine d'entreprises du canton l'ont introduit, alors qu'on en compte en Suisse plus de septante, avec 40.000 personnes. L'égalité de rémunération entre

la main-d'œuvre masculine et féminine pour un travail de valeur égale est recommandée par la Chambre vaudoise, malgré le préavis négatif de l'Union des associations patronales suisses.

Informations horlogères

Bientôt des montres suisses montées à Hong-kong

Selon une information de l'agence France-Presse, quatre personnalités de l'industrie horlogère suisse ouvriront prochainement à Hong-kong une usine de montage de montres. Cette information fait état d'un communiqué diffusé par le directeur de Baumgartner frères Far East Limited, entreprise dont la maison mère se trouve à Granges.

Cette usine, la Swiss Watch Manufacturing (HK) Limited, disposera d'un capital d'un million de dollars de Hong-kong, entièrement versés. Elle assemblera principalement des rouages et des échappements et devrait commencer à fonctionner à la mi-septembre. Ainsi, après l'implantation de certains secteurs de l'industrie horlogère suisse à Mexico, Bangkok et Singapour, un groupement horloger a choisi maintenant Hong-kong pour élargir son potentiel de production.

OFFRES D'EMPLOIS

La confiserie P. Hess rue de la Treille 2 2000 Neuchâtel cherche **REMPLAÇANTE POUR LE SERVICE** dans le tea-room pendant 10 semaines.

L&W & Cie Vins Peseux - Sarrières Tél. 02 29 23 recherche, pour aider au lavage et à l'étiquetage, **retraité ou personne** disponible quelques jours par semaine. Horaire à convenir. Se présenter pendant les heures de bureau.

S.A. CRESSIER (NE) Fabrique de produits alimentaires Nous créons nous-mêmes la majorité de nos chaînes de production pour produits alimentaires prêts à l'emploi. A cet effet nous engageons un

dessinateur-constructeur qui, après mise au courant, exécute non seulement les dessins, mais surveille également l'application de ses idées dans l'usine. Cette activité demande une formation en qualité de constructeur sur machines, appareils ou installations de transport. Nous vous donnons volontiers tout renseignement complémentaire. Téléphone (038) 47 14 74, interne 17.

sulem LAMINERIES MATTHEY SA 2520 LA NEUVEVILLE Tél. (038) 51 35 35 engage pour entrée immédiate ou à convenir :

Un magasinier
Un chauffeur (permis auto) pour camionnage, emballage et travaux d'expédition.

Un ouvrier pour service des fours à cuire. (horaire variable, offrant demi-journées libres).
Ouvriers habiles pour spécialisation sur laminoirs de précision.
Ouvriers auxiliaires pour travaux divers.

Prière d'écrire ou de téléphoner
chauffeur pour la Suisse et l'étranger. Place stable, bien rétribuée. Tél. 33 36 06.

Restaurant-brasserie Müller demande **SOMMELIÈRE** Débutante acceptée. Congé le samedi et dimanche. Nourrie, logée. Entrée le 15 juin ou date à convenir. Tél. 25 15 69.

On cherche **vendeuse** éventuellement aide-vendeuse. Semaine de 5 jours, salaire intéressant. S'adresser à la fromagerie BILL, rue du Trésor 2 bis, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 26 36.

Les restaurants Beaulac

1^{re} classe
cherchent : **CUISINIER REMPLAÇANT** pour 1 à 2 mois. Urgent.
FILLE D'OFFICE Se présenter au restaurant ou téléphoner au 24 42 42

Nous engageons pour entrée immédiate ou date à convenir **DACTYLO** Faire offres à PERROT & Cie, électricité Place-d'Armes 1. Tél. (038) 25 18 36.

Dem. d'emplois
Deux amies de 15 ans cherchent une **place dans ménage** avec enfants. Du 25 juillet au 21 août. Français et connaissances de cuisine. Argent de poche désiré. Famille Seeholzer, Halde 16 6102 Malters. Tél. (41) 97 16 30.

Employée de bureau cherche travail varié, administration ou autre. Adresser offres écrites à 26-819 au bureau du journal.
Jeune fille, 15 ans, parlant allemand et désirant perfectionner son français, cherche place dans une famille avec enfants, pendant les mois de juillet et août. Mme E. Struchen, la Neuveville. Tél. (038) 51 30 62.

JEUNE SUISSESS ALLEMANDE de 15 ans, cherche occupation pendant les vacances, du 11 juillet au 7 août. Petits travaux de ménage, garde d'enfants. Vie de famille assurée. Tél. (051) 48 99 43, de 20 à 22 heures.

Mécanicien-constructeur 30 ans, cherche place indépendante pour la construction d'appareils de commande et de mécanisme d'automatisme. Adresser offres écrites à AD 1253 au bureau du journal.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Votation cantonale: loi sur l'Ecole professionnelle agricole

La direction de l'agriculture communale est dépassée particulièrement dans le Jura où ces cours ont pratiquement disparu. En rattachant toute la formation professionnelle agricole à la direction de l'agriculture on garantit une meilleure coordination entre l'Ecole professionnelle et l'Ecole d'agriculture dont on a toujours déploré les programmes surchargés.

Actuellement, tous les jeunes gens qui ne poursuivent pas d'études ou n'accomplissent pas d'apprentissage sont astreints aux cours postcolaires agricoles de l'Ecole complémentaire. A l'avenir, seuls les jeunes gens qui se vouent à l'agriculture suivront les cours professionnels agricoles ce qui deviendra réellement la première étape d'une formation complète.

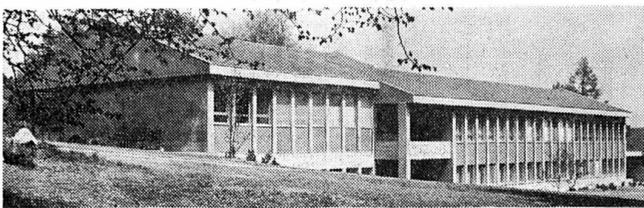
La régression de la population agricole pose toujours davantage d'exigences à ceux qui continuent de cultiver la terre. La loi sur l'Ecole professionnelle agricole contribuera à leur assurer une formation professionnelle adéquate.

coles est dépassée particulièrement dans le Jura où ces cours ont pratiquement disparu. En rattachant toute la formation professionnelle agricole à la direction de l'agriculture on garantit une meilleure coordination entre l'Ecole professionnelle et l'Ecole d'agriculture dont on a toujours déploré les programmes surchargés.

Actuellement, tous les jeunes gens qui ne poursuivent pas d'études ou n'accomplissent pas d'apprentissage sont astreints aux cours postcolaires agricoles de l'Ecole complémentaire. A l'avenir, seuls les jeunes gens qui se vouent à l'agriculture suivront les cours professionnels agricoles ce qui deviendra réellement la première étape d'une formation complète.

La régression de la population agricole pose toujours davantage d'exigences à ceux qui continuent de cultiver la terre. La loi sur l'Ecole professionnelle agricole contribuera à leur assurer une formation professionnelle adéquate.

Les performances sportives analysées par l'Institut de recherches de l'EFGS



Le bâtiment de l'Institut de recherche

Dans son rapport 1970, l'Ecole fédérale de gymnastique et des sports à Macolin présente également les diverses activités de son Institut de recherches qui outre la recherche proprement dite, s'occupe encore de conseil et d'enseignement. Ces tâches touchent aux domaines de la biologie, médecine incluse, de la sociologie, de la psychologie et du conseil pour l'aménagement d'installations sportives. Le service médical y compris physiothérapie et physiologie du travail, s'est déroulé de la façon habituelle. Il est de même pour l'activité d'enseignement (stage d'études, cours pour maîtres de gymnastique des universités, écoles pour officiers des troupes sanitaires, stage pour entraîneurs, ainsi qu'à l'université de Berne: cours pour maîtres de gymnastique et, pour pour médecins).

Dans le domaine de la recherche, et plus particulièrement de la biologie, de la physiologie, de la sociologie et de la médecine sportive, un certain nombre de travaux furent présentés, comme par exemple quelques thèses sur « le problème de la capacité de performance maximale du sportif », sur « la physiologie du travail fractionné »,

sur « les effets de hautes doses de vitamines C sur la capacité de performance », sur « les aspects juridiques du problème du dopage », etc. On a également développé les méthodes de laboratoire, notamment par l'achat d'une installation moderne pour la spirométrie à système ouvert, ce qui permet d'obtenir une appréciation rationnelle du travail.

Avec le départ du prof. Albonico le 31 décembre 1970, on a clairement conclu tous les travaux importants qui avaient débuté sous sa direction. Le plan établi pour l'établissement d'une sociologie sportive en Suisse a été rempli, avec entre autres l'organisation d'un symposium international et l'introduction de la sociologie dans l'enseignement. L'étude de travail fournie et sa continuation a été reprise à partir du 1er janvier 1971 par le Dr Jurg Schiffer.

Quant au domaine de la psychologie du sport, il est du ressort, dès le 1er janvier 1970, du Dr Guido Schilling, psychologue et maître de sport. Plusieurs sujets furent traités, par exemple « l'assistance et conseil à propos de l'analyse des expéditions sportives suisses à l'étranger », « Motivation de la performance chez les sportifs d'élite suisses et allemands », « Typologie de l'activité sportive », « Considération psychologique de l'état précédant la compétition », etc.

Des planeurs modèles réduits sur le Chasseral

Un peu partout dans le monde, on trouve de plus en plus d'adeptes du vol de pente télécommandé. Le sommet du Chasseral est tout particulièrement propice aux courants ascendants. C'est à cet endroit que le Club aéromodéliste de Bienne a organisé récemment le championnat régional de modèles réduits de planeurs télécommandés.

déroulera le 12 septembre prochain à Solegg dans le canton d'Appenzell.

Le vol de pente est un vol dynamique, où le planeur pour évoluer, utilise la force ascendante du vent qui remonte la pente. Chaque concurrent devait effectuer deux vols dont la durée était déterminée à l'avance et au cours duquel des points devaient être survolés. Le vol se terminait par un atterrissage de précision.

La victoire est revenue au jeune Gerhard Läderach de Thoune avec un total de 2280 pts, devant Christian Ruch de Frutigen, 2me avec 2003 pts et Pierre Born de Berne, 3me avec 1993 pts.

40 modélistes, représentants des clubs de Frutigen, Interlaken, Zweisimmen, Thounne, Berne et Bienne, ont participé à cette compétition. Elle tenait également lieu de sélection pour le championnat suisse qui se



Au moment de la proclamation des prix, le sourire de C. Ruch et P. Born, respectivement 2me et 3me. (Avipress - Guggisberg.)

L'ACS en guerre contre la pollution

Le trafic routier actuel impose aux automobilistes et à leurs voitures des efforts considérables. Les conditions de circulation peuvent avec le temps mettre en danger la vie de tous les usagers de la route.

Au seuil de la saison des vacances, il a semblé judicieux à l'ACS de Bienne d'organiser un contrôle technique des pneus. L'ACS s'est assuré la collaboration de spécialistes d'une maison de pneumatiques. En même temps que ce contrôle, une maison de Bienne met un appareil électronique à sa disposition pour le contrôle des gaz d'échappement (test CO-2). Ainsi les membres de l'ACS sauront si leurs pneus sont en parfait état de marche pour la saison à venir et si les gaz d'échappement ne dépassent pas les normes admises par la nouvelle loi de la circulation.

Ces contrôles absolument gratuits seront effectués le vendredi 4 et samedi 5 juin dans le garage de la Police municipale de Bienne (Werkhofstrasse). Chaque automobiliste pourra participer à un concours doté de magnifiques prix.

Sous le patronage de FAN-Express La marche populaire de Macolin en faveur des invalides

(De notre rédaction biennoise)

Les organisateurs des marches populaires de Macolin ont profité de la sympathique cérémonie de remise des prix aux lauréats de la première marche à skis de Macolin pour tenir séance et établir le programme définitif de la prochaine marche populaire qui sera organisée le dimanche 13 juin 1971, entre Bienne et la Montagne de Douanne.

Cette marche est d'une longueur totale de 14 km, dans un décor de verdure et de fraîcheur, passant par Berghösi (602 m) Gaicht (676 m) Gaichberg (879 m) Tischezwald (825 m) Nidauald (1009 m) et la colonie de vacances « Kinderfreunden ». Aucune limitation de temps n'est imposée. On peut donc la parcourir en famille, avec le pique-nique tiré du sac ou pris au restaurant. Il existe pour les bons marcheurs une version plus sportive de ce parcours.

La fermeture du contrôle d'arrivée: s'effectuera à 18 h au plus tard à l'Oasis et sera présentée de la carte de participation dûment estampillée au Twamberg. Les participants qui y ont droit, toucheront à l'arrivée, la médaille-souvenir et la contre-marque qui leur permettra de regagner Bienne, sans frais, par le funiculaire de Macolin.

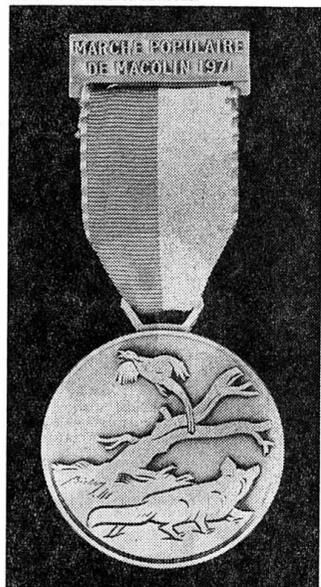
Les inscriptions préalables: sont à retourner jusqu'au 10 juin 1971 auprès de l'Office du tourisme de Bienne (Rue Rechberg 5) ou au Secrétariat de l'AST (Rue Aebi 92).

Pour la région de Neuchâtel: au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, Rue de St-Maurice 4, Neuchâtel. Quant aux inscriptions tardives on peut les présenter le dimanche 13 juin, dès 7 h 30 au Restaurant Seefelds à Bienne.

Les finances d'inscriptions: sont de 12 fr. par personne pour les adultes et de 10 fr. pour les enfants, jusqu'à 14 ans révolus. L'inscription donne droit à la médaille-souvenir, au transport Macolin-Bienne, au ravalement officiel ainsi qu'au service sanitaire. Cette finance d'inscription est à verser uniquement à la caisse au départ de la course.

Le bénéfice intégral de cette manifestation sera versé au fonds de construction du fu-

tur home-atelier de l'Association des invalides de Bienne et environs.



La médaille-souvenir qui sera remise aux participants. Elle fait partie d'une série « Animaux sauvages ». (Avipress - Guggisberg.)

CARNET DU JOUR

Apollo: (tél. 2 31 23), à 15 h et 20 h 15: Heintje einmal wird die Sonne wieder scheinen jusqu'au 8 juin.

Capitole (tél. 2 25 47), dimanche à 15 et 20 h 15, L'Etalon, jusqu'au 3 juin.

Elite (tél. 3 67 97), à 15 h et 20 h: Duel dans le Pacifique.

Lido (tél. 3 66 55), à 15 h et 20 h 15: L'Inceste.

Méto (tél. 2 28 87), à 20 h, mercredi, samedi, dimanche à 15 h: Les Chasseurs des scalps - Le raid - suicide du X-L jusqu'au 8 juin.

Palace (tél. 2 32 22), à 15 h et 20 h 15: El Condor.

Rex (tél. 2 26 25), à 15 h et 20 h: Sur un arbre perché.

Scala (tél. 2 26 45), à 14 h 30 et 20 h. Commandos.

Studio (tél. 2 17 37), à 15 h et 20 h 15: Panoram.

City-Centre: Vendredi, samedi soir ainsi que dimanche après-midi: Disc-Jockey François Bauder.

Chambord Night-Club: Le pianiste Alain Dubas.

Domino: L'orchestre Young Wams avec le chanteur Wolfgang Young.

Fantasio: L'orchestre Indonésien Rhine River Union.

Seefelds: Disc-Jockey Ringo. Light-show.

Hôtel Rotonde: Samedi, dimanche, divertissement musical.

Stadthaus Nidau: Le pianiste Willy Brameshuber.

La Chartreuse: Bar à l'étage tous les soirs, ambiance créée par des pianistes amateurs.

Club-Hôtel Palace: Le pianiste Yolanda Noël.

Beau-Rivage: Mercredi, samedi, dimanche: Danse

Galerie Flury: Exposition: Dali - Braque - Singier - Soukages - Danner - Picasso - Bebadang Leger - Genis jusqu'au 15 juin.

Hôtel de la clef: Exposition de papillons jusqu'au 20 juin.

Cave du Ring: Exposition Sylvie Neuhaus et Gérard Bregnard, jusqu'au 13 juin.

Galerie Pot-Art: Urs Ludwig Grob, jusqu'au 11 juin.

Médecins pour cas urgents: Les jeudis, dimanches et fêtes générales: Le téléphone 6 55 66 (police municipale) indiquera les adresses des médecins de service.

Dentiste: Dimanche, tél. 7 23 85 et 11.

Pharmacie du nuit et du dimanche: Pharmacie Hilfiker, place de la Gare 10, tél. 2 24 83. De Morat D. Cassina, rue de Morat 18, tél. 2 13 22.

Service permanent du jeudi: Pharmacie de la Gare, avenue de la Gare 36, téléphone 2 52 57. Pharmacie Centrale, Dr J. Jolissaint, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13. Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Mèrechaux 9, téléphone 2 40 05.

La Plage est ouverte.

Très grand choix de DISQUES 45 tours au rabais yé-yé, chansons françaises, italiennes, allemandes et américaines, orchestres, etc. DE 50 c. à Fr. 1.50



Ecluse 21 - Tél. 25 24 02 - Neuchâtel FERMÉ LE SAMEDI

Société anonyme de participations appareillage Gardy - Neuchâtel (S. A. P. A. G.)

PAIEMENT DU DIVIDENDE

Le dividende afférent à l'exercice 1970 a été fixé par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, du 26 mai 1971 comme suit: Fr. 6.- brut par action, contre remise du coupon No. 7 sous déduction de: 30% impôt fédéral anticipé.

Ce montant est payable dès le 27 mai 1971, aux guichets de la Société de Banque Suisse, Neuchâtel, et MM. Hentsch & Cie., Genève.

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel

A l'occasion de la « Quinzaine commerciale de Neuchâtel » Profitez de l'ouverture prolongée du soir du Terreaux 7 Pfister-ameublements S.A. Neuchâtel **3 juin jusqu'à 22 h**

Intershop Holding SA, Zurich

6 1/2 % Emprunt 1971-86 de fr. 25 000 000

Intershop Holding SA participe à des entreprises suisses et étrangères qui ont pour objet le développement et le financement d'immeubles commerciaux.

Modalités de l'emprunt:

Titres et coupons: Obligations au porteur de Fr. 1000 et Fr. 5000 valeur nominale, munies de coupons annuels au 1er juillet. Le premier coupon arrivera à échéance le 1er juillet 1972.

Durée: au maximum 15 ans, la société se réservant le droit de rembourser l'emprunt par anticipation après 10 ans

Cotation: aux bourses de Zurich, Bâle et Genève

Prix d'émission: 99,40 % + 0,60 % moitié du timbre fédéral sur titres = 100 %

Délai de souscription: du 2 au 9 juin 1971, à midi

Les souscriptions sont reçues sans frais par toutes les succursales en Suisse des banques sousmencionnées, où les intéressés peuvent également obtenir le prospectus et le bulletin de souscription.

Union de Banques Suisses **Crédit Suisse**
Société de Banque Suisse **Banque Populaire Suisse**

Maurice SAUSER

Meubles de magasin **Neuchâtel**

Ebénisterie **Ecluse 17**

Menuiserie **Tél. 25 22 65**

A vendre **jeunes teckels**

pure race, pedigree. Très beaux animaux, sains, 250 fr. Tél. (021) 24 22 15.

AUTO-ÉCOLE

A. Maire - J.-J. Kramer

Ø 25 67 70 - 33 34 54

Savoir circuler = avenir assuré

OPHEL, SIMCA 1000, CAMION, TAXI sont à votre disposition

Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

GARAGE DU ROC Hauterive

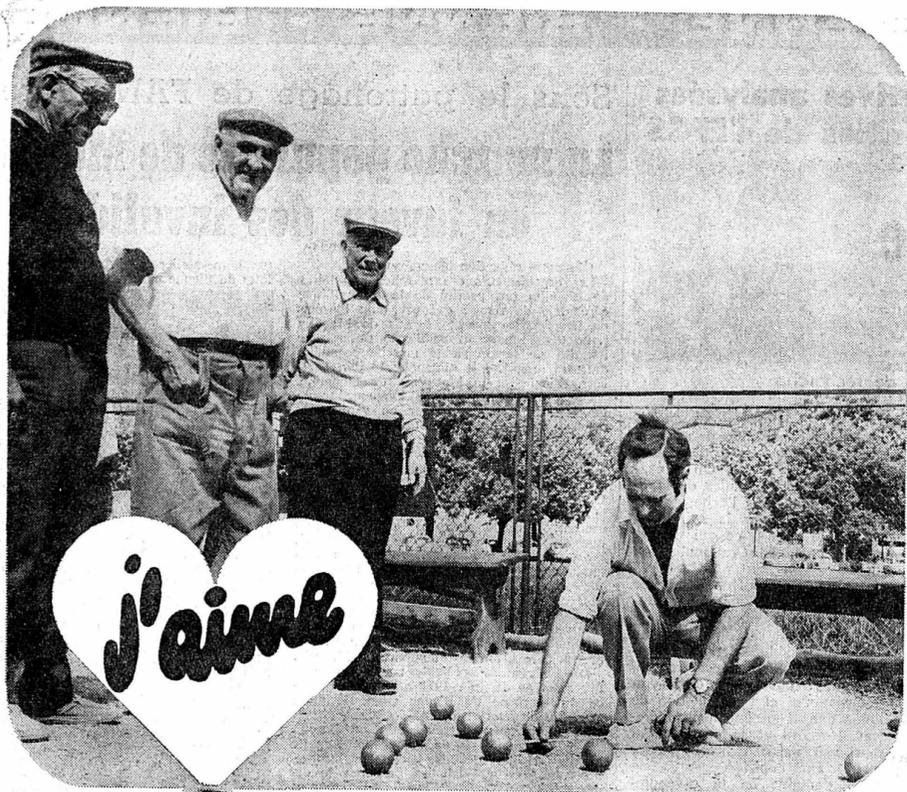
POUR ÉCHAPPER À LA MONOTONIE: LA SPORTIVE ASCONA.

Si vous aimez une conduite individualiste, l'Ascona est faite pour vous. Sportive et fonctionnelle. Spacieuse, mais compacte. Levier sportif, puissant moteur avec 93 CV et arbre à cames en tête. Sécurité Opel, confort Opel - sans oublier la bonne dose de sportivité. Faites une course d'essai - et jouissez du vrai plaisir de conduire. Ascona, dès 80 CV et Fr.

OPHEL EST DANS LA COURSE

ASCONA - L'ESSAYER C'EST LA DÉCOUVRIR!

ROC Hauterive **33 11 44**



RICARD
C'EST
RICARD

...un bouquet parfumé d'anis,
de réglisse et de plantes de Provence.

LES FILS DE MAURICE COLLÉ & CIE - GENÈVE
APÉRITIF ANISÉ

Pour vous et pour votre succès - être en forme

Faites de la gymnastique avec nous!

Triomphez des fatigues quotidiennes
avec élan, dynamisme et succès!

Maintenez-vous en forme avec le
Fitness-Lasso (Grutli, brevet en susp.) et le
programme de gymnastique Fitness de la
Société suisse d'assurance-maladie Grutli.

Une excellente idée pour rester en forme,
à la portée de chacun, pour les jeunes et
les moins jeunes, partout et toujours;
il suffit de quelques minutes de loisir, et
cela est possible plus souvent qu'on ne
croit. Qu'il fait bon être en pleine forme!

Procurez-vous aujourd'hui encore votre
propre Fitness-Lasso de Grutli avec le
guide Fitness pour 8 fr. 50 seulement
(prix de revient).

Envoyez le talon de commande ci-
dessous, dûment rempli, au siège
principal de la

Société suisse
d'assurance-maladie Grutli
Effingerstrasse 64 3000 Berne
téléphone 031 25 42 22

En pleine forme avec Grutli!
Et bien du succès!

GRUTLI
ASSURE
PROTÈGE

Köbi Kuhn:
«En forme et plein
de dynamisme —
Une fameuse idée
pour tous!»
Köbi Kuhn

Je commande exemplaires du Fitness-Lasso FN
Grutli, y compris le programme de gymnastique Fitness,
à 8 fr. 50 la pièce. Pour les commandes dépassant
10 exemplaires, veuillez demander le prix.

Nom _____ Prénom _____
Rue _____
Numéro postal et localité _____
Nous vous enverrons ces prochains jours, contre
remboursement, le (les) Fitness-Lasso(s) commandé(s).

Stella

la saveur
d'un moment
bien à soi

FAN SPORTS L'EXPRESS

football

Sous le signe de la Quinzaine commerciale neuchâteloise

Le temps a eu raison de l'Amicale des «bleu»

NEUCHÂTEL XAMAX - AMICALE DES «BLEU» 4-3 (1-1). MARQUEURS : Mora 20me ; Luscher 29me et 67me ; Perroud 49me ; Mantoan 81me ; Brunnenmeier 87me et 89me. NEUCHÂTEL XAMAX : Turberg ; Egli, Burgi, Mantoan, Stauffer ; Ripamonti, Brunnenmeier ; Schweizer, Mora, Schmidt, Thoutberger. Entraîneur : Garbani. AMICALE DES «BLEU» : Jaccottet ; J. Wenger, Paulsson, Perroud, Chevalley ; Péguiron, Gauthey, Sandoz ; Bécherraz, Luscher, L. Wenger. Responsable : Artimowicz. ARBITRE : M. Droz, de Marin. NOTES : Stade de la Maladière. Pelouse en parfait état. Température agréable. 600 spectateurs. Match joué dans le cadre de la Quinzaine commerciale neuchâteloise. M. G. Olivieri fonctionne comme speaker. A la 11me minute, J. Wenger, blessé, cède son poste à Cometti. Changements à la mi-temps ; à Neuchâtel Xamax : Claude pour Thoutberger, Ehrbar pour Ripamonti ; pour l'Amicale des «bleu» : Froidevaux pour Bécherraz, G. Facchinetti pour Gauthey, Gloria pour L. Wenger, Merlo pour Péguiron. A la 80me minute, L. Wenger remplace Luscher. On note la présence de Karl Rappan. Coups de coin : 12-7 (4-3).

max : Claude pour Thoutberger, Ehrbar pour Ripamonti ; pour l'Amicale des «bleu» : Froidevaux pour Bécherraz, G. Facchinetti pour Gauthey, Gloria pour L. Wenger, Merlo pour Péguiron. A la 80me minute, L. Wenger remplace Luscher. On note la présence de Karl Rappan. Coups de coin : 12-7 (4-3).

Eh ! bien, la vérité oblige à dire que les hommes de Garbani n'ont pas eu la partie facile face à des adversaires parmi lesquels, il convient aussi de le souligner, se trouvaient des joueurs encore en activité et ce n'était pas les moindres puisqu'il s'agissait de Jaccottet, Paulsson, Sandoz et Perroud. Et, dans les plus anciens, Gilbert Facchinetti, Merlo et Finlassable Luscher ont prouvé qu'ils avaient encore de «beaux restes», pour utiliser une expression courante en pareille circonstance.

temps œuvra en faveur de la jeunesse. Sur des centres impeccables de Schweizer, Brunnenmeier put renverser la marque, presque au regret du public qui avait pris les anciens en affection. Finalement, ce fut un bien jolie rencontre marquée d'un esprit sportif parfait. Chacun, des joueurs aux spectateurs, en a compris le sens. L'essentiel a donc été atteint. F.P.

L'ex-international allemand Klaus Sturmer n'est plus...

A Zurich, est décédé, mardi en fin d'après-midi, des suites d'une grave maladie (cancer), l'ex-international allemand Klaus Sturmer, 35 ans. Il laisse une femme et un fils. Klaus Sturmer comptait sans doute



SOUVENIR. — Ce magnifique retour, typique de Sturmer, n'est plus, hélas, qu'un souvenir... (Archives)

parmi l'un des joueurs étrangers les plus populaires évoluant en Suisse. Né le 9 août 1935, Sturmer avait commencé sa carrière au TSV Glindé, un club amateur de la région de Hambourg, avant d'être transféré au SV Hambourg en 1952. C'est là, au côté d'Uwe Seeler, qu'il fit ses débuts. D'abord dans l'équipe d'Allemagne junior, puis, une année plus tard déjà, dans l'équipe nationale germanique, placée à l'époque sous la direction de Sepp Herberger. A la suite d'une grave blessure au genou, qui compromit quelque peu sa carrière, Sturmer ne fit plus qu'une sortie avec le maillot national, contre l'Irlande du Nord en 1961. Une année plus tard, il signa un contrat avec le F.C. Zurich et venait s'établir en Suisse. Avec le grand club zuricois, Sturmer remporta deux fois le championnat suisse et une fois la coupe. Il resta fidèle au club du Letzigrund jusqu'en 1967, après avoir passé une saison chez Young Fellows (1964-1965). Par la suite, diplômé de l'école d'entraîneur de l'Association suisse de football, Sturmer prit en main la destinée du F.C. Granges (1968-69). Mais, après un interné plus ou moins heureux, il reprit le sport actif et faisait sa rentrée au F.C. Winterthur. Depuis l'année dernière, atteint par les premiers effets de ce mal implacable qui devait l'emporter, il avait renoncé à jouer et vivait retiré dans sa résidence zuricoise. Ce printemps, il avait assisté encore à plusieurs matches, en spectateur, au Letzigrund.

boxe

L'Anglais Ralph Charles est arrivé à Genève

L'Anglais Ralph Charles qui défendra son titre européen des welters, vendredi 4 juin prochain, à la patinoire des Vernets à Genève, contre le Français Roger Ménétrez, est arrivé à l'aéroport de Cointrin mardi en début d'après-midi. Venant de Londres, le champion britannique a été accueilli par l'organisateur, M. Charles Ritz, qui l'a conduit directement à son hôtel.

REPRENDRE DU POIDS... Ralph Charles, qui accuse un kilo en dessous de la limite des poids welters (66 kg 635), a confié que son entraînement était terminé et qu'il n'avait pas l'inten-

«L'invité» de Ménétrez

tion de mettre les gants que le jour même. Toutefois, son manager Terry Lawless a indiqué que Charles suivrait un entraînement léger mercredi, à midi, à la salle du Boxing-club de Genève où Walter Blaser lui donnera la réplique. Lawless a exprimé toute sa confiance dans l'issue du combat. Il a indiqué qu'il avait eu l'occasion de voir Roger Ménétrez en action à Paris, contre Loppolo et qu'il avait tiré d'utiles enseignements de cette rencontre. A la question de savoir s'il estimait Ménétrez plus dangereux qu'Orsolics, le champion déchu, Terry Lawless n'a pas voulu se prononcer.

cyclisme

Goesta Petterson part favori de l'étape contre la montre

La course contre la montre d'aujourd'hui — la première de ce «Giro» — revêt, à plusieurs titres, une importance considérable pour la suite de la course italienne. Dans leur lutte solitaire contre le temps, les trois grands animateurs du peloton — Goesta Petterson, Felice Gimondi et Hermann van Springel — qui semblent désormais les seuls à lutter encore pour les premières places, vont tenter de combler

C'était jour de repos hier pour les concurrents du «Giro»

une partie de leur retard sur Claudio Michelfolli, l'actuel «leader» du classement général. Les résultats de cette course vont donc influencer directement le comportement des rivaux de l'équipe de Michele Danelli : si Goesta Petterson et Hermann van Springel, par exemple, sentent ce soir que toute chance n'est pas perdue, compte tenu de leur performance du jour (surtout compte tenu de la fin éprouvante de ce «giro»), la suite du tour sera encore très ouverte. A condition de reprendre pour le moins deux minutes au maillot rose, ces deux hommes ne seraient, respectivement, qu'à quatre et six minutes de la première place. Leur titre de champion les obligera, alors, à ne pas baisser les bras jusqu'au dernier jour.

On ne peut, en effet, envisager qu'un Petterson, qui a remporté le Tour de Rom-



HALTE-LA. — C'est ce que le gardien Turberg semble dire à Luc Wenger, qui échoue sous les yeux d'Egli. (Avipress - J.-P. Baillod)

Victoire logique des Audaxiens

AUDAX-SÉLECTION RÉGIONALE 8-2 (4-1). MARQUEURS : Bertschi 1re ; Barbezat 2me, 60me et 70me ; Jost 7me ; Frascotti 13me ; Fiorese 43me et 84me ; Oswald 62me ; Rub 87me. AUDAX : Meisterhans ; D'Amico, Carollo, Uccelli, Franco ; Bertschi, Planas, zat. Entraîneur : Bertschi. FACCHINETTI, Fiorese, Frascotti, Barbe. SÉLECTION RÉGIONALE : Sandoz I ; Wicht, Jaquet ; Jost, Oswald, Derrfliger, Moser. Responsable : M. Favre. ARBITRE : M. Guder, de Serrières. Match joué en «lever de rideau» de Neuchâtel Xamax-Amicale des «bleu». Changements de joueurs à la mi-temps : pour Audax : Hofmann, Vermot et Moulin remplacent Meisterhans, Frascotti et Uccelli, respectivement ; dans la sélection, Cassard, David et Sandoz II entrent pour Schick, Sandoz I et Jost. A la 65me, Planas cède sa place à Rub. Tir de Jaquet contre la latte à la 83me minute. Coups de coin : 9-4 (4-3). Il était primitivement prévu qu'Audax affronterait une sélection de joueurs de

deuxième ligue, mais Monsieur Favre, responsable du choix, a finalement fait appel à des éléments de moins de 22 ans provenant de clubs des ligues inférieures du bas du canton de Neuchâtel. Face à cette équipe hétéroclite, Bertschi et ses hommes ont joué franchement le jeu, si bien que la marque a rapidement tourné en leur faveur. L'équipe des jeunes qui a eu le mérite de conserver le jeu ouvert, s'est battue avec un beau courage et, tant que les réserves physiques lui étaient suffisantes, a inquiété plus d'une fois le gardien Meisterhans. Après une heure d'ébats, les jeunes sélections se sont «effilochés» pour subir une défaite dont la netteté correspond justement à la physionomie de la différence de valeur. Cette rencontre, agréable, parce que riche en mouvements dangereux, a mis en évidence les qualités de Fiorese et de Frascotti chez Audax. Du côté adverse, le gardien Schick, de même que les demis Jaquet et Wicht ont été les plus en vue. F.P.

tennis

Brillant succès de la Coupe horlogère du Mail

Les organisateurs de la première coupe horlogère avaient ressenti quelques craintes à l'idée de mettre sur pied une épreuve internationale. Ils étaient hier soilement rassurés. Un très nombreux public avait répondu à leur appel. Ceux qui s'étaient déplacés ne furent pas déçus. En effet, malgré un temps assez maussade, la finale du simple messieurs offrit un spectacle dont les Neuchâtelois avaient perdu l'habitude, une finale brillante, acharnée, indécise. Elle mettait un point final à un tournoi très ouvert.

Les observateurs donnaient l'Américain Stock comme grand favori de l'épreuve, la demi-finale qui l'opposait à Biner les renforçant dans cette impression. En effet, l'Américain faisait preuve d'une puissance et d'une sûreté extraordinaires. De son côté, le jeune Spitzer se défai-

EN GRANDE PREMIÈRE À NEUCHÂTEL

de la Coupe horlogère du Mail

sait avec élégance du Finlandais Jokinen qui avait battu rapidement l'ancien champion suisse F. Studer. La finale tint toutes ses promesses, au premier set Stock paraissait tout d'abord contrôler la partie. Spitzer, quant à lui, attaquait sans cesse avec une réussite irrégulière. A cinq partout il manifesta quelques inquiétudes, le jeu de filet de R. Spitzer le mettait en difficulté. C'est au vingtième jeu que la première manche se termina. Stock durant le deuxième set parut se reprendre suffisamment pour l'emporter. Spitzer cependant revint très fort dans le set final et la troisième balle de match fut la bonne. Le Suisse enrichissait son palmarès d'une victoire intéressante. Chez les dames la supériorité de A.-M. Casado-Studer ne fut jamais mise en doute. Si J. Bourgnon l'accrocha pendant quel-

ques jeux, la plus grande variété de coups de notre championne suisse fit la différence. Le double messieurs permit à Stock et Spitzer de l'emporter avec la plus grande aisance. Pas plus du Pasquier-Biner que Sturza-Terrade ne leur posèrent des problèmes suffisants. On peut admettre que cette première coupe horlogère sera rééditée l'année prochaine car le succès appelle le succès.

Rod Laver au rang des millionnaires

Rod Laver devrait, cette année, devenir le premier joueur de l'ère du professionnalisme et de l'open à remporter un million de dollars en compétition. Le gaucher australien, qui a déjà empoché 139.135 dollars depuis janvier, a porté le total général de ses gains en tournoi à 907.365 dollars depuis qu'il a quitté les rangs des amateurs, il y a huit ans.

sa famille. Il ne reprendra la compétition que le 7 juin à l'occasion de l'open de Bristol, en Grande-Bretagne. «Je ne m'entraîne que légèrement en ce moment et je ne pense à aucun tournoi et surtout pas à l'argent», a-t-il déclaré.

aviro

Bons résultats des Suisses aux régates de Mannheim

Plus de 500 bateaux et un millier de rameurs ont participé à la première journée des régates internationales de Mannheim, parmi lesquels un centaine de Suisses, qui se sont mis en évidence en obtenant cinq victoires, dix deuxième places et sept troisième places. Un seul succès helvétique a cependant été enregistré en catégorie élite, grâce à Ruckstuhl-Isler, qui ont battu de 13 centièmes leurs compatriotes Rentsch-Burgin.

SPORTS dernière

FOOTBALL ● Le demi de Young Boys Ueli Guggisberg (23 ans) a été transféré, à la demande de son club, au Lausanne-Sports. En 1968, Guggisberg avait joué, depuis la 84me minute, contre la Grèce, en équipe nationale. ● Grasshoppers - Manchester United 2-3 (1-2) ; Etoile Carouge réserves - CS. Chênôis 0-0 ; Etoile Carouge - Sélection genevoise de 2me ligue 7-4 (3-2). ● Rennes et Lyon se sont qualifiés ce soir pour la finale de la coupe de France, aux dépens de Marseille et Sochaux. ● Tchecoslovaquie, championnat de 1re division : Slovan Bratislava - Sparta Prague 2-0.

olympisme

Les skieurs manifestent de la bonne volonté

Le congrès de la Fédération internationale de ski (F.I.S.) a terminé ses travaux à Opatjia en proclamant fermement la solidarité complète de ses membres dans le différend qui l'oppose à M. Every Brundage, président du comité international olympique (C.I.O.), quant à la qualification des skieurs.

Dans leur différend avec M. Brundage

teurs», la FIS admettant le paiement d'indemnités aux skieurs pour «manque à gagner» ou temps perdu pendant la période d'entraînement et de compétition. Pour M. Brundage, cette modification était inacceptable, sans qu'il soit certain pour autant qu'il ait été soutenu par la majorité du C.I.O. Après plusieurs réunions avec une commission spéciale du C.I.O., composée de certains vice-présidents, la FIS a mis au point un texte qui s'est considérablement rapproché de l'article 26 modifié du C.I.O. relatif à la qualification des skieurs. Cet article 26 reconnaît également, depuis la fin mars, le versement aux athlètes d'indemnités pour manque à gagner, mais seulement pendant la période de compétition.

hockey sur glace

Nouvel entraîneur au H.C. Neuchâtel Uebersax s'en va... Renaud arrive

La nouvelle ne manque pas de surprendre : Neuchâtel a engagé, pour la saison prochaine, Francis Renaud en tant qu'entraîneur. La surprise ne provient pas du nom du nouvel entraîneur, mais bien du fait que le club de Monruz n'a pas renouvelé le contrat de Jean-Pierre Uebersax engagé au pied levé la saison passée. L'ancien international a tout de même conduit son équipe dans le tour de promotion et à la troisième place du classement final du championnat de ligue B alors que l'année suivante Neuchâtel se battait encore contre la relégation ! «L'engagement de Francis Renaud est judicieux dans la mesure où il pourra s'occuper non seulement de l'entraînement sur glace proprement dit, mais encore de la phase de préparation physique qui débute mercredi soir», confie le vice-président Balmeili. Ancien joueur du club, estimé par ses camarades de promotion et par les jeunes, Francis Renaud se voit confier une lourde tâche. Au départ de la saison il sera placé sur la même ligne que l'était Uebersax voilà douze mois à la différence qu'il bénéficiera d'un laps de temps de préparation plus long que son collègue de la saison passée. Il est encore à relever que Renaud a joué sous les couleurs de La Chaux-de-Fonds et que souvent Pelletier fit appel à ses services pour entraîner Rigolet. Nagel ne s'en plaindra pas... lui qui a refusé des offres alléchantes durant la période des transferts ! Voilà donc le pensionnaire de Monruz nant d'un nouveau meneur d'hommes. P.-H. BONVIN.

échecs

Championnat de la FOSE à Berne

Le tournoi annuel de la Fédération suisse d'échecs FOSE s'est déroulé à Berne, du 20 au 23 mai. En catégorie maîtres, Edgar Walther s'est imposé nettement, ce qui n'est pas une surprise : il totalisa 8 p., devant 2-4. Eichhorn, Dinther et Tanner, 7 p. ; 5. Marie, 6 p. ; 6. Bürgi, 5,5 p. etc. Les vainqueurs des catégories inférieures sont les suivants : Candidats maîtres : H. Baude, club ASV Sihlfeld ; cat. A : L. Ryf, club ASV Berne ; cat. B : B. Tauss, Thoune ; cat. C : J. Wolf, club Hungaria Berne ; cat. D : F. Reiss, club Bätterkinden. En tournoi vétérans I, M. H. Rey de Neuchâtel remporte une confortable première place avec 4,5 p. tandis que J. Bitzi (J. d'échecs Neuchâtel) se classe en troisième position. Relevons, d'autre part, les succès des Neuchâtelois C. Scheidegger, (3me rang catégorie A), R. Ryser (7me rang catégorie B) et E. Bovet (4me rang catégorie vétérans II).

SPORT-TOTO

Étes-vous parmi les gagnants ? Liste des gagnants du concours No 21 des 29, 30 et 31 mai 1971 : 30 gagnants avec 13 points, 3826 fr. 60 978 gagnants avec 12 points, 117 fr. 40 9063 gagnants avec 11 points, 12 fr. 65 Le 4me rang n'est pas payé, le gain étant inférieur à 2 francs.

névralgies soulage vite SPALT Comprimés efficaces contre les douleurs

athlétisme

Bonnes performances à Leicester

Au cours de la seconde journée des championnats Inter-Comtés, première réunion importante de la saison britannique, David Black (18 ans) a établi un nouveau record d'Europe junior en remportant le 5000 mètres en 13'46"2. Par ailleurs, Walter Wilkinson, un cheminot anglais de 26 ans, a enlevé le mile en 3'56"5, troisième meilleure performance mondiale de l'année après celles des Américains Jim Ryun et Martin Liquori. Enfin, Alan Lerwill a battu le record britannique du saut en longueur avec un bond de 8 m 12, mais un léger vent dans les dos empêche le record d'être homologué.

La voici, la nouvelle, toute nouvelle Bernina



BERNINA

Vous aussi, vous voudriez savoir comment se présente la nouvelle Bernina, vous rendre compte de tout ce que peut faire une machine à coudre

Présentation

Entrée libre!

du 1^{er} au 5 juin - de 9 h à 12 h
de 14 h à 18 h 30

jeudi 3 juin - jusqu'à 22 h

A NOTRE MAGASIN: rue des ÉPANCHEURS 9

Organisateur: Fritz Gegauf SA
Fabrique de machines à coudre Bernina
8266 Steckborn

Pour une offre d'échange de votre ancienne machine, adressez-vous à:

L. CARRARD

Epancheurs 9 — Neuchâtel

toute neuve. Voici pour vous une occasion unique de voir la Bernina au travail, et cela sans aucun engagement.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

A vendre

4 ROUES NEIGE (pour Simca 1000). Téléphone 41 35 83, heures des repas.
TABLE EN SAPIN, 240 x 115 cm, avec 2 tiroirs; 6 chaises, hêtre clair. Tél. 25 14 59, heures de bureau.
ROBE DE MARIÉE, longue, taille 38, avec accessoires, en parfait état. Téléphoner au 25 02 41, heures de bureau.
MOBILIER COMPLET; fauteuils salon; 1 poste télé; gril fri, etc. Tél. (038) 57 66 58.
TERRE NOIRE, pour jardins, sacs d'environ 40 kg, 2 fr. 90 le sac, livré à domicile. S'adresser à André Ducommun, les Petits-Fonts, tél. (039) 37 13 44.
CARAVANE Pliable, 2 ou 3 places, avec avertisseur et attelage. Convient pour petite voiture également. Prix: 1500 fr. Téléphone (038) 31 39 74.
LIT D'ENFANT, avec literie. Tél. 51 10 05.
LIT D'ENFANT complet, en très bon état. Tél. 41 32 93.
POUSSETTE MARINE PEG, très bon état, 200 fr. Demander l'adresse du No 1264 au bureau du journal.

DEUX LITS Jumeaux style Empire, vert et or rembourrés à l'état de neuf, pour cause de départ. Téléphoner le matin ou le soir à partir de 18 h au No (038) 24 03 25.

Demandes à acheter

BOILLE A VITRIOLIER. Tél. 46 12 59.

A louer

CHAMBRE POUR MONSIEUR, au centre. Tél. (038) 25 00 60, de 9 à 13 h 30.
CHAMBRE MEUBLÉE indépendante, avec eau chaude. Tél. 41 13 14.
2 CHAMBRES, libres tout de suite. Téléphone 31 38 38.
CHAMBRE INDÉPENDANTE près de la gare, à monsieur soigneux. Tél. 25 68 38.
LAC DE THOUNE, appartement de vacances pour 2 à 5 personnes, 2 pièces, cuisine, douche. Libre jusqu'au 12 juin, du 26 juin au 10 juillet et à partir du 14 août. L. Turttschi-Wenger, 3705 Faulensee. Tél. (033) 54 22 01.
A AUVERNIER, STUDIO à monsieur. Tél. 31 43 14.
CHAMBRE INDÉPENDANTE, centre de la ville, douche et toilettes extérieures; pour demoiselle ou dame, exploitée de commerce. Tél. (038) 24 32 24.

STUDIO MEUBLE pour 1 ou 2 personnes comprenant 1 grande pièce, cuisine habitable, salle de bains et hall. Quartier tranquille à proximité du centre. Libre dès le 30 juillet 1971. Loyer Fr. 380.—, charges comprises. Tél. 24 76 58.

Demandes d'emplois

MAMAN GARDERAIT ENFANTS, à Anet. Tél. (032) 83 13 07.
CHAUFFEUR-MAGASINIER, permis de conduire, catégorie A, libre immédiatement. Adresser offres écrites à 26-825 au bureau du journal.
JEUNE DAME ferait travail de dactylographe, à domicile. Tél. 31 69 24 le soir.
SUISSESS ALLEMANDE expérimentée cherche à s'occuper d'enfants, pendant trois mois. Tél. 25 30 53, de 10 à 12 et de 14 à 16 heures.
ETUDIANT donne leçons: allemand, anglais. Tél. 31 50 88.
ELECTRICIEN CHERCHE TRAVAUX de montage et soudage, à domicile. Adresser offres écrites à CF 1255 au bureau du journal.
COMPTABLE cherche tenue de comptabilités et facturation pour travaux à domicile. Adresser offres écrites à DG 1256 au bureau du journal.
PREPARATEUR possédant diplôme fédéral en mécanique et diplôme d'agent d'étude du travail (BTE) ayant quelques années de pratique, cherche changement de situation. Adresser offres écrites à EH 1257 au bureau du journal.
Qui fournirait TRAVAIL DE BUREAU, à domicile, à personne ayant de la peine à se déplacer. Adresser offres écrites à HK 1260 au bureau du journal.

Offres d'emplois

LINGÈRE ou personne sachant bien coudre, est demandée 3 à 4 heures par jour, du lundi au vendredi. Dime 20. Téléphone 33 28 34.

Perdus-Trouvés

Perdu Perruches dans la région de Cortaillod. Tél. (038) 42 14 50



L'annonce reflète vivant du marché

AVIS DIVERS

A LA TERRASSE DU RESTAURANT Le Faubourg SOF-ICE COUPE Menus sur assiette de 12 à 13 h. (ouvert du lundi au vendredi, de 8 à 18 h 30.) Tél. 24 39 52

J'ai trouvé le moyen de faire exécuter mes photocopies et circulaires à la minute, sous mes yeux, à un prix avantageux, chez Raymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.
La bonne friture au Pavillon Tél. 25 84 98

DÉTECTIVE PRIVÉ

Roger DEFILIPPIS ancien gendarme de la police cantonale vaudoise Missions privées, industrielles et commerciales Discretion assurée. Pour tout renseignement, s'adresser à: 29 rte de la Gare, 2017 Boudry

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre voiture de sport Austin 1100 type Innocente Limousine 5 places modèle 1969 de première main expertisée Prix 5800.— Echange possible Grandes facilités de paiement plus des billets de loterie Garage R. Waser Rue du Seyon 34-38 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 16 28

A vendre pour cause de double emploi Austin 850 en bon état Tél. 33 39 31.

A vendre, Austin 850 1965, Combi, rouge Roule actuellement, cédée à 600 fr. Tél. (039) 31 18 32.

A vendre Austin 1000 modèle 1969 Expertisée garantie 3 mois Prix Fr. 3400 Grandes facilités de paiement plus des lots Garage R. Waser Rue du Seyon 34-38 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 16 28

OCCASIONS

VOLVO 144 - 1967 - blanche - 48.000 km Fr. 8500.—
VOLVO 144 - 1969 - bleue - 50.270 km Fr. 9200.—
VOLVO 144 S - 1968 - beige - 61.060 km Fr. 8800.—
VOLVO 144 S - 1968 - bleue - 58.500 km Fr. 8900.—
VOLVO 144 S - 1968 - verte - 60.730 km Fr. 9000.—
VOLVO 144 S - 1970 - bleue - 19.760 km Fr. 11800.—

GARAGES SCHENKER

agence VOLVO, HAUTERIVE

Tél. 33 13 45 Ouvert jusqu'à 20 heures

Pour vos vacances, il vous faut une voiture



— au moteur endurant et sans problème
— confortable et spacieuse
— avec un grand coffre
C'est bien simple.

C'est une Opel qu'il vous faut:

NEUVE OU D'OCCASION

OPEL KADETT moteur 1100 à partir de Fr. 7375.— Limousine 2 ou 4 portes Normale ou de Luxe. Coupé. Station wagon.
OPEL KADETT RALLYE Coupé 1100 ou 1900 à partir de Fr. 10.575.—
OPEL REKORD moteur 1700 ou 1900 à partir de Fr. 10.400.— Limousine 2 ou 4 portes. Normale S, ou de Luxe. Coupé, Coupé Sprint. Station wagon.
OPEL COMMODORE moteur 2500 6 cylindres à partir de Fr. 14.750.— Limousine 2 ou 4 portes. De Luxe, GS, ou GS-E. Coupé, Coupé GS ou GS-E.
Afin d'être servi à temps, prenez vos dispositions assez tôt, nous sommes là pour vous conseiller. Crédit discret sur demande. Reprise au meilleur prix

GARAGE DU RALLYE

Distributeur Opel pour le district du Locle W. DUMONT Le Locle Tél. (039) 31 33 33



Occasions

Simca 1000
Fiat 850
Printz 4
Fiat 600
Abarth Coupé Glas 1204
VW 1200
VW 1200 expertisées
Garage des Draizes
Tél. 31 38 38

La meilleure des occasions c'est la



PEUGEOT

Construites pour durer, les voitures PEUGEOT 504, 404 et 204 vous offrent un maximum de sécurité avec un minimum de frais d'entretien, même achetées d'occasion.

L'OCCASION DU JOUR

504 moteur à injection

modèle 1970, blanche, toit ouvrant, soignée, Fr. 11.200.—

Grand choix de voitures expertisées et garanties. Facilités de paiement - Essais sans engagement.

BON pour participation à la loterie gratuite de la Quinzaine commerciale

GARAGE DU LITTORAL

M. et J.-J. SEGESSEMANN & Cie
Pierre-à-Mazel 51 Tél. 25 99 91 Début route des Falaises

A L'OCCASION DE LA QUINZAINE

A tout visiteur un BILLET DE LOTERIE

DRIVE-IN SENN

LA CLEF DES BONNES OCCASIONS



PRIX CLAIRS ACCÈS LIBRE 24 H SUR 24 H PRIX AFFICHÉS

SENN POUR TOUTE OCCASION SAINE

NEUCHÂTEL
PIERRE - A - MAZEL 43

TÉLÉPHONES:

25 94 12
24 72 72

OCCASIONS

avec
billets de loterie !
Des chances exceptionnelles comme les occasions que nous vous proposons !

Opel Admiral
6 places - 1971.

Opel Capitaine
1967 moteur révisé - garantie ok

Opel Commodore
1969 - rouge garantie ok

Opel Record 1900 S
1970 - grise garantie ok

Opel Record 1700
1969 - beige garantie ok

Opel Ascona 1700
1970- gold garantie ok

Opel Kadett
1966 - blanche garantie ok

Ford Taunus 17 M
Caravan - 1965 - blanche

Ford Taunus 12 M
1969 - blanche

Ford Cortina 1300
1967 - beige

VW 1300
1966 - beige

Fiat 850
1966 - beige

Chrysler Valiant
1966 - beige

Rover 2000 TC
1968 - blanche

Lancia Flavia
1966 - grise

Renault R-16 TS
1969 - ocre

Audi 590
1969 - rouge

Simca 1000 GLS
1965 - grise

NSU Prinz 4
1967 - beige

Expertisées - reprises - essais sans engagement - facilités de paiement avec crédit GMAC.

ET... DES CHANCES de gagner à la loterie gratuite de la Quinzaine commerciale avec les bons de participation.

MEMBRE du 25 mai au 5 juin 1971

Tél. 33 11 44

MUTERIVE NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL 331144

Les tarifs sont imposés dès cette saison

Les salaires et primes des joueurs suisses

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition d'hier, nous publions, ci-dessous, dans leurs détails, les dispositions prises par la ligue nationale afin de diminuer les dépenses occasionnées par les transferts de joueurs et par les salaires accordés à ceux-ci.

Contrats existants

A : Les contrats ayant un terme de dénonciation fixe sont valables, au plus tard, jusqu'à leur échéance figurant sur les contrats déposés à la ligue nationale. **B :** Les contrats sans échéance fixe (déposés ou non déposés) devront être dénoncés au terme le plus proche stipulé dans les contrats. **C :** Les contrats échus sont à remplacer par des contrats adaptés aux nouvelles dispositions.

Dépôt des contrats. Le dépôt ouvert de toutes les conventions doit intervenir dans les trente jours suivant la signature. Il est recommandé aux parties d'inclure dans les contrats qu'il approube par l'organe de contrôle qui sera institué au début de septembre 1971.

Ligue A

1. **Joueurs nationaux** (avec au moins six matches en équipes nationale A durant les deux dernières saisons). Prestation minimale par saison: 18.000 fr. Peuvent être

Coupe des Alpes

Dix-sept matches seront joués cette année, du 12 au 25 juin, dans le cadre de la coupe des Alpes. Le calendrier de l'épreuve se présente ainsi: 12 juin: Sampdoria-Winterthur, Lazio-Lugano, Varese-Lausanne, Verona-Bâle. 15 juin: Sampdoria-Lugano, Lazio-Winterthur, Varese-Bâle, Verona-Lausanne. 19 juin: Winterthur, Sampdoria, Lugano-Lazio, Lausanne-Varese, Bâle-Verona. 22 juin: Winterthur-Lazio, Lugano-Sampdoria, Lausanne-Verona, Bâle-Varese.

Les vainqueurs de chaque groupe (groupe 1 avec Lazio, Lugano, Sampdoria et Winterthur; groupe 2 avec Bâle, Lausanne, Varese et Verona) se rencontreront le vendredi 25 juin en finale, dans un stade suisse qui reste à désigner.

ALLEMAGNE

L'incertitude est quasi totale

Une des trois inconnues est résolue depuis samedi: Rot-Weiss Essen est relégué en ligue régionale. Le malheureux, qui devait gagner à tout prix en ce dernier week-end de mai, avait affaire au champion, qui ne pouvait guère lui faire de cadeau! Il reste donc à connaître l'autre relégué et le futur champion; ces deux clubs seront désignés samedi prochain, dernière journée du championnat de ligue fédérale. En somme, la situation, en Allemagne, est exactement la même qu'en Suisse.

AVANTAGE MINIME

Pour le titre, Bayern Munich et Borussia Mönchengladbach sont, à l'exemple de Bâle et de Grasshoppers, à égalité de points. Bayern possède sur le champion sortant un infime avantage à la balance des buts (74-34 contre 73-34). Or, Mönchengladbach doit se rendre, samedi, chez un menacé de relégation (Frankfurt), tandis que Bayern ira rendre visite à un Duisbourg sans souci. Est-ce à dire que la tâche des Munichois sera plus aisée que celle de Netzer et de ses compagnons? La prudence est de mise... Une chose est intéressante à noter, cependant: l'absence de Gerd Muller et celle de Mrosko ne semblent pas handicaper trop Bayern, qui a tout de même réussi 4 buts contre Eintracht Braunschweig. Le futur renfort de Young Boys, Breuninger, en a notamment marqué un.

ENCORE SIX

Le dernier «fauteuil» de relégué est lui-même six clubs. A une journée de la fin, en effet, il reste un assez grand nombre de menacés: Oberhausen et les deux promotions, Bielefeld et Offenbach, sont les plus en danger. Apparemment, le couperet devrait tomber sur l'un de ces trois. Mais, là encore, il peut y avoir de la surprise. Dans les poules de promotion en ligue

payés jusqu'à et y compris 30 points en championnat, y compris également matches amicaux et matches d'entraînement: 25.000 francs (fixe et primes).
En plus, il peut être payé au joueur:
Soit: par du transfert du 10 pour cent du montant de transfert, par repartie sur 24 mensualités. Si un contrat de transfert n'est conclu pour la durée d'une saison, le joueur ne peut revendiquer aucune part du transfert.
Soit: prime de fidélité (dès la troisième saison dans le même club). L'organe de contrôle peut autoriser le paiement d'une prime de fidélité dès la deuxième saison pour des joueurs émanant du club même.
Des 31 points, un montant maximum de 400 fr. par point peut être payé, mais ce montant doit s'incorporer dans le plafond maximum par saison de 40.000 francs. Le paiement de primes pour la coupe de Suisse (jusqu'aux quarts de finale) ainsi que pour des pertes de salaire prouvées est compris dans ce montant.
Ce montant maximum ne peut être dépassé que dans les cas suivants:
— Prime pour le titre de champion suisse: max. 5.000 francs.
— Prime pour victoire en demi-finale de la coupe: max. 1.000 francs.
— Prime pour victoire en coupe: max. 400 francs.

2. **Joueurs standard** (avec au moins dix matches en ligue nationale A). Prestation minimale par saison 8.000 francs. Peuvent être payés jusqu'à et y compris 30 points en championnat, pour matches amicaux et d'entraînement 18.000 francs.
Le plafond maximum par saison avec part de transfert, prime de fidélité, indemnité par point des 31 points (voir catégorie des joueurs nationaux) est de 25.000 francs. La prime supplémentaire autorisée pour le titre de champion suisse est de 3.000 fr., celle pour la coupe sont les mêmes que pour les joueurs nationaux.

3. **Joueurs stagiaires**. Prestation minimale par saison: 2.400 fr. Plafond maximum de 6.000 fr. Des primes de fidélité n'entrent pas en ligne de compte. Prime supplémentaire autorisée pour le titre de champion suisse 2.000 francs, prime de fidélité de 1.000 francs.

plémentaire autorisée pour le titre de champion suisse 1000 fr. Les primes pour la coupe sont les mêmes que pour les deux autres catégories.

Ligue B

Les joueurs de cette classe de jeu tombent tous dans la même catégorie. Prestation minimale par saison de 1.200 fr. Peuvent être payés 5.000 fr. Ce montant augmente à 6.000 fr. dès 26 points en championnat (plafond maximum).

Les primes supplémentaires autorisées sont: part du transfert de 10 pour cent ou prime de fidélité (dès la quatrième saison dans le même club), d'un maximum de 500 fr. Prime de coupe, jusqu'aux quarts de finale, contre des clubs de L.N.A., de 200 fr. par match, prime de 2.000 francs pour une victoire en coupe, de 1.000 fr. pour l'ascension en ligue A.

Joueurs étrangers

Les joueurs étrangers ne sont pas soumis à ces prescriptions. Les étrangers considérés comme joueurs suisses sont, en principe, soumis à la réglementation des joueurs nationaux.

Compétitions d'après-saison. Pour la coupe des Alpes et la coupe internationale: 100 fr. de prime par match au maximum. Cette prime peut passer à 150 fr. en cas de victoire en coupe des Alpes ou de titre de champion de groupe en championnat international.

Transferts

Limitation des montants de transferts. Les montants maximaux autorisés sont de: 200.000 francs au sein de la ligue A; 70.000 francs lors de transferts de ligue A en ligue B; 120.000 francs lors de transferts de ligue B en ligue A; 40.000 francs au sein de la ligue B.

Lors de transferts avec convention de prêt, le montant de prêt est de 20 pour cent du montant de transfert stipulé en cas de transfert définitif.

Sanctions

Des paiements supplémentaires, de la part de fonctionnaires de club, «supporters», tierces personnes, employeurs, etc. dépassant les limites fixées sont strictement interdits. Le club sera tenu pour responsa-

SPORTS



ON EN DOUTE. — Deck, Kunzli et bien d'autres accepteraient-ils sans rechigner de voir leurs salaires baisser? Il est permis d'en douter... (Photopress)

Treize matches auront lieu samedi

A l'exception de Mendrisio - Etoile Carouge (dimanche à 14 h 30), les matches de la dernière journée du championnat suisse de ligue nationale se joueront tous le samedi 5 juin. L'horaire des rencontres sera le suivant:

Ligue A. — 20 h 15: Bâle - Young Boys, Bienne - La Chaux-de-Fonds, Fribourg - Zurich, Grasshoppers - Sion, Lucerne - Winterthur et Lugano - Lausanne. 20 h 30: Servette - Bellinzona.

Ligue B. — 17 h 30: Aarau - Urania, Wettingen - Monthey. — 18 h: Saint-Gall - Brühl. — 20 h 15: Martigny - Young Fellows et Vevey - Chiasso.

Opinions

Ne nous faisons aucune illusion Personne ne gagnera moins

Enfin, on sait tout. Couchée sur papier, la réglementation des indemnités de transferts et des prestations aux joueurs ne sera-t-elle ou demeurera-t-elle qu'exercice de style? Tout en le craignant, l'exemple de l'Allemagne étant probant, il n'en reste pas moins que la ligue, coincée entre démesure et spectre de faillites, devait entreprendre quelque chose.

OU BIEN, OU BIEN...

Je n'ai pas jusqu'à la remercié, voire la félicité, car elle a dû agir sous la poussée d'événements trop longtemps tolérés. Cette dévaluation lui pendait au nez. En trotinant un bout de chemin du côté de Machiavel il est permis de se demander s'il n'aurait pas été préférable de laisser faire la nature, qui se serait tout bonnement défilé des fruits pourris. Tu as semé la faillette, récolte-la.

En autorisant salaires, primes et toutes joyeusetés inhérentes au statut du fric, le ver est dans le fruit, le ciron dans les boiseries de l'édifice. Ou bien l'amateur ne touche rien, ou bien il passe au demi-professionnalisme et, ma foi! Aucun règlement ne garantira quoi que ce soit. La ligue s'est mise en paix avec sa conscience; amen et n'oubliez pas les pauvres.

Dans cette histoire de gros et petits sous, certains

clubs doivent avaler un bouillon supplémentaire, des joueurs leur ayant coûté probablement davantage que deux cent mille francs. Côté joueurs, quelques mines doivent s'allonger aussi, du moins jusqu'à la prochaine causerie au coin du feu. Ne nous faisons aucune illusion, personne ne gagnera moins. Le chapitre des prix en nature est vaste et bien du plaisir aux non délicats désireux d'y mettre leur nez. Qui empêchera Tartempion de donner un coup de main aux Jules futurs chefs d'entreprises? On n'a jamais vu un bistrot sorti de terre sous une ondée céleste mais, peut-être, miracle y aura-t-il!

L'AVENIR PAS SI SOMBRE

Qui osera s'élever contre les augmentations de salaires payées par les employeurs, très souvent présidents, comitards ou «supporters»? Allons! L'avenir n'est pas si sombre, même si le coup de folie est devenu trop hasardeux pour être tenté.

Avant de tirer vos mouchoirs, n'oubliez pas, bonnes gens qu'il est toujours officiellement possible de gagner des dizaines de milliers de francs par an en tapant dans un ballon. Avant d'entreprendre de pénibles études de lampiste, l'affaire mérite un sérieux examen.
A EDELMANN-MONTY

LE MONDE DANS UN BALLON

La finale de la 16^{me} coupe des champions se joue ce soir à Wembley



CLASSEMENT						
	Matches	Buts				
	J. G. N. P.	p. c.	Pts			
1. Bayern Munich	33	19	10	47	34	48
2. Borussia Mönchengl.	33	19	10	47	34	48
3. Hertha Berlin	33	16	9	8	61	42
4. Eintr. Braunsch.	33	16	6	11	51	39
5. Hambourg	33	12	11	10	51	32
6. Schalke 04	33	14	6	13	43	40
7. Kaiserslautern	33	15	4	14	54	34
8. Werder Brème	33	11	11	11	41	39
9. Duisbourg	33	11	11	11	41	33
10. Hanovre	33	12	8	13	51	32
11. Cologne	33	10	12	11	42	34
12. Stuttgart	33	10	8	15	47	28
13. Borussia Dortmund	33	10	8	15	52	28
14. Eintr. Frankfurt	33	11	6	16	38	32
15. K. Offenbach	33	9	9	15	47	27
16. Armin. Bielefeld	33	11	5	17	33	27
17. Oberhausen	33	9	8	16	53	26
18. Essen	33	9	9	17	47	23

Promotion en ligue fédérale allemande:
Groupe 1: Bochum-Karlsruhe 1-0; Tasmania Berlin-Osnabrück 2-1. Classement: 1. Bochum 2-4, 2. Tasmania Berlin 1-2, 3. Karlsruhe 2-2, 4. Pirmasens 1-0, 5. Osnabrück 2-0. Groupe 2: St. Pauli-Hambourg-Wacker Berlin 0-0; Nuremberg-Fortuna Düsseldorf 0-2. Classement: 1. Fortuna Düsseldorf 2-4, 2. Borussia Neuenkirchen 1-2, 3. St. Pauli 2-4, 4. Wacker 1-0, 5. Nuremberg 2-0.

La finale de la 16^{me} coupe des champions se joue ce soir à Wembley

Ajax est légèrement favori devant Panathinaïkos

Pour la troisième fois, le stade de Wembley verra, ce soir, une finale de la coupe d'Europe des champions. Elle opposera Ajax Amsterdam, déjà finaliste en 1969, et l'équipe grecque de Panathinaïkos Athènes, premier représentant de son pays à atteindre la finale de la plus grande compétition européenne interclubs. La première finale jouée à Wembley avait vu Milan battre Benfica Lisbonne (2-1), en 1963. En 1968, Manchester United y avait également battu Benfica (4-1).

Un immense écran de dix mètres de long a été installé sur le stade du club athénien Panathinaïkos pour permettre aux «supporters» fanatiques du club de suivre la projection du reportage radio-télévisé du match de Wembley.

Un écran de 10 mètres à Athènes

Un livre d'or du club vient de paraître à Athènes, retraçant tous les matches qui jalonnèrent la route de Panathinaïkos jusqu'à la finale qui constitue, pour les Grecs, un événement «historique». La fièvre d'attente est montée au point que nombreux sont ceux qui, dans la capitale grecque, ont brûlé chaque jour, pendant une semaine, des cierges dans les nombreuses églises orthodoxes de la ville.

A Aire, le tournoi romand des écoles de football s'est terminé par la victoire de Saint-Michel (Genève) qui, en finale, a battu Neuchâtel Xamax par 1-0.

Ayant perdu le match aller à Belgrade par 4-1, l'équipe grecque parvint à renverser la situation au retour en s'imposant par 3-0, à égalité de buts, celui marqué à Belgrade lui valut la qualification pour la finale.

Ajax Amsterdam a, pour sa part, éliminé successivement Nenduri Tirana (Albanie) par 4-2, Bâle par 5-1, Celtic Glasgow par 3-1 et, en demi-finale, Atletico Madrid.

FAVORI. MAIS...

Ajax Amsterdam partira favori de cette finale. C'est la seconde équipe hollandaise, après Feyenoord, vainqueur l'an dernier de la coupe aux dépens de Celtic Glasgow, qui atteint l'ultime stade de la compétition. Ajax avait déjà participé à la finale en 1969 (défaite par 4-1 devant Milan).

Outre leur plus grande expérience des rencontres internationales, les Hollandais comptent surtout sur leur attaque pour enlever la décision, plus particulièrement sur le trio Cruyff (considéré comme l'un des meilleurs avant-centre d'Europe), Dick van Dijk et Piet Keizer. Leur défense constitue également un atout non négligeable avec le «vétérain» yougoslave Velihor Vasovic (31 ans), pivot d'un compartiment qui a été rajouté cette saison.

UN MEDECIN. UN AVOCAT

Le club grec est plus renommé pour son jeu défensif que pour son attaque. Parmi ses joueurs, qui sont, pour la plupart, semi-professionnels (un avocat, un médecin et deux militaires jouent dans cette équipe), on trouve, notamment, l'avocat Aristidis Kamaras (31 ans), un défenseur très complet. Les autres principales individualités de l'équipe grecque sont l'avant-centre Antonis Antoniou et le stratège Dimitri Domazos.

En résumé, la victoire d'Ajax Amsterdam

Le Gymnase remporte le tournoi des écoles supérieures de Neuchâtel

Mercredi dernier, l'Université organisait son désormais traditionnel tournoi de football réservé aux écoles supérieures de la ville. Cette joute est dotée de la coupe Favag.

Cette année, six équipes s'affrontèrent au sein de deux groupes, plus celles classées au même rang en découlaient lors des finales.

Comme l'an passé, le Gymnase l'emportait nettement, en ne concédant aucun but. En cas de victoire l'année prochaine, le gymnase se verra octroyer la trophée définitivement.

Le classement final se présente ainsi: 1. Gymnase; 2. Ecole normale; 3. Université; 4. Pressieurs de l'ESR; 5. Droguerie II; 6. Droguerie I.

Il convient de remercier chaleureusement la ville de Neuchâtel et plus spécialement son commissaire aux sports, Bernasconi, qui a libéralement mis à disposition la verdoyante pelouse de Serrières, ce dont se félicite tous les participants.

Une place au soleil pour les «sans grade»

II^e LIGUE NEUCHÂTELOISE

Fontainemelon imitera-t-il Audax ?

Si le championnat de II^e ligue est terminé depuis le dimanche précédent, tout l'intérêt se porte maintenant sur les finales de promotions dans lesquelles Fontainemelon tentera de sauver l'honneur des Neuchâtelois.

Rappelons que la formation du Val-de-Ruz doit en découdre avec les deux champions valdois: Renens et La Tour-de-Peilz.

En déplacement à Renens, dimanche, les hommes de Ballaman ont été nettement vaincus 4-1, mais rien n'est perdu pour les Neuchâtelois qui doivent, ne l'oublions pas, recevoir ce même Renens et La Tour de Peilz dans le Val-de-Ruz.

A titre de comparaison, signalons que la saison dernière, Audax avait perdu le premier match, à Montreux, par 4-0. S'étant ressaisis à temps, les Audaxiens

Classesments						
GROUPE I						
	Matches	Buts				
	J. G. N. P.	p. c.				
1. Hauterive	20	15	4	1	70	13
2. Bâle	20	13	3	4	52	29
3. Etoile	20	11	4	5	42	26
4. Le Locle II	20	11	3	6	42	25
5. Serrières	20	10	4	6	63	24
6. Marin	20	10	3	7	37	23
7. Corcelles II	20	4	7	9	39	15
8. Audax II	20	6	3	11	28	15
9. Le Landeron	20	4	2	14	28	10
10. Les Bois	19	3	1	13	32	7
11. Saint-Imier II	19	2	4	13	24	8

Classesments						
GROUPE II						
	Matches	Buts				
	J. G. N. P.	p. c.				
1. Floria	20	16	2	2	74	34
2. Sonvilier	20	13	2	5	54	38
3. Cortaillod	20	12	2	6	55	26
4. Comète	20	9	6	5	48	35
5. Ticino	20	8	5	7	51	42
6. Saint-Blaise	20	7	3	10	64	17
7. Neuch. Xamax III	20	5	6	9	40	42
8. Auvierier	20	6	4	10	28	43
9. L'Aréuse	20	7	2	11	31	16
10. Espagnol	20	5	5	10	26	36
11. Superga II	20	2	3	15	17	5

Les Bois sont en bonne voie

C'était la dernière journée du championnat, en III^e ligue. Les Bois et Saint-Imier II seuls doivent encore s'affronter dans les Franches-Montagnes pour régler la question de la relégation.

Dans le groupe I, un match à cu lieu. Il a permis aux Bois de dépasser leur compagnon d'infortune, Saint-Imier II, à la faveur d'une victoire assez nette sur Corcelles II. Ainsi, les joueurs des Bois ont bon espoir de sauver leur place puisqu'ils leur suffira d'un match nul contre les réservistes erguéliens pour parvenir à ce but. Attendants encore une semaine pour connaître la dernière inconnue de ce championnat.

Dans le groupe II, Floria a fini en viette de croisière, ne prenant pas de risque inutiles. Bien entendu, la situation de Superga II permettait aux hommes de Furrer de jouer au petit trot.

Pendant ce temps, Auvierier a causé une petite surprise en s'imposant au Val-de-Travers où l'Aréuse n'était jamais disposée à faire des concessions. Ainsi, la formation de Schlichting finit au huitième rang ce qui est, somme toute, honorable si l'on pense qu'elle était fort mal lotie à la fin du premier tour. Sonvilier tenait, lui, à terminer au deuxième rang. Son visiteur, Ticino, lui tint la dragée haute pendant longtemps, mais finalement, l'attaque du vallon de Saint-Imier, fit la différence.

LA GUERRE DES GOALS • LA GUERRE DES GOALS • LA GUERRE DES GOALS

Aux Bernois de déjouer les calculs... rhénans

Roue dans roue pour le sprint final. Spectateurs! rendez-vous à la ligne blanche. En attendant, les pronostics, eux aussi, vont bon train. Et c'est aux Bernois qu'il appartiendra de déjouer les calculs... rhénans et aux Séduoins d'avoir la tête froide et dure.

Mais, pour l'heure, il convient encore de se pencher sur les résultats de Pentecôte. La Chaux-de-Fonds s'est durement vengée de sa défaite face aux Vaudois. Fribourg risque de descendre aux enfers; Saint-Léonard, priez pour lui. Lucerne revient de loin et ne doit sa demi-victoire qu'à sa ténacité. Pour Bellinzona, la cause est entendue mais Caravatti a tout de même donné du fil à retordre aux Luganais. Peters absent, Lausanne a pu faire étalage de sa technique; elle n'était pas de trop pour faire plier les Scelandaïns. Servette vit toujours sur sa réputation acquise en coupe et s'est présenté au Wankdorf pour une liquidation.

Et les résultats? Ils sont moroses comme le temps et les buts ne vont par deux que quatre fois, grâce aux Neuchâtelois et aux Tessinois qui ont encore de l'énergie à perdre.

2 buts: Jeandupeux, Risi (La Chaux-de-Fonds), Brenna, Luttrio (Lugano). **1 but:** Bruttini (Young Boys), Burgdorfer (Servette), Baumgartner (Zurich), Muller (Lucerne), Müller (Lausanne), Morini (Bellinzona), Hauser (Bâle), Dimar (Winterthur), Grahn, Citherlet (Grasshoppers), Jost (Fribourg).

Le Bernois Muller tient encore la tête du classement mais il aura encore affaire à forte partie car on se bouscule sans pitié au portillon.

17 buts: Muller (Young Boys).

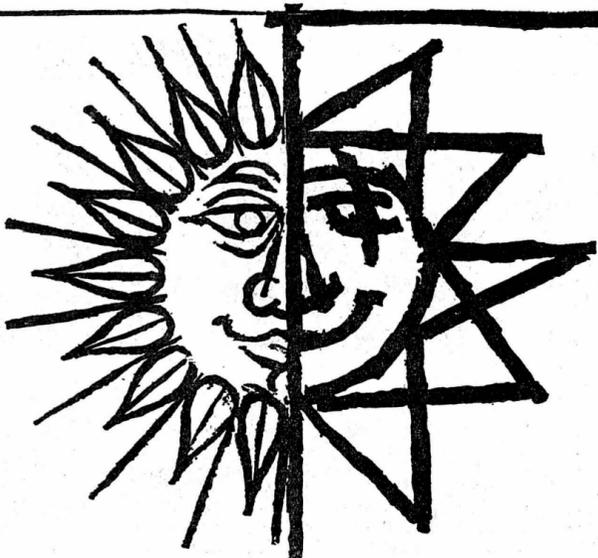
16 buts: Grahn (Grasshoppers), Jeandupeux (La Chaux-de-Fonds). **15 buts:** Muller (Lucerne), Risi (La Chaux-de-Fonds). **14 buts:** Konietzka (Winterthur). **13 buts:** Balmer (Bâle), Schaller (Fribourg).

Curieux échange de coups de pieds

L'incertitude grec est encore bas de l'échelle la ligue B alors qu'à tous les échelons, chacun ne songe plus qu'à remplir son dernier pensum. Les jarrets sont fatigués, le cœur n'y est plus. Pourquoi, Neuchâtel Xamax écarte Monthey de la route qui le conduira peut-être un jour en division supérieure? Décontractés, les deux chefs de file se contentent de maintenir une très petite distance avec certains affamés de points qui s'agripperaient à n'importe quelle branche. Curieux échange de coups de pied entre Carouge et Aarau qui se tirent tout à coup pour des mules papales. Avec méthode et conviction, Brühl élimina les prétentions des Argoviens et de la «star» de Mendrisio ne s'est pas contentée de repousser les assauts des Chiassais; elle a accumulé ses buts. Enfin, Urania jette ses derniers feux en ligue B; Martigny en profite quelque peu pour s'en réchauffer.

Petit palmarès des cadets où seul Du-

voisin réussit le doublé:
2 buts: Duvoisin (Brühl).
1 but: Dursell, Bruchez (Martigny), Samba (Urania), Ruffli (Saint-Gall), Mumenthaler (Granges), Bossi (Aarau), Müller (Carouge), Nusch (Brühl), Strehrenberger, Beichter (Wettingen), Brunnenmeier, Kroemer, Marsoni, Claud (Neuchâtel-Xamax), Bregy (Monthey), Allio, Scacchi (Mendrisio), Fassora (Chiasso).
Contre son camp: Bazzari (Chiasso).
Meier et Mumenthaler occupent, maintenant, l'avant-scène mais Brunnenmeier est dans les coulisses. Saura-t-il surgir à l'acte final?



Pour les jeunes et les moins jeunes du soleil partout

VALAIS

vacances idéales d'été

- ZERMATT, SAAS-FEE, CRANS-SUR-SIERRE, MONTANA-VERMALA, GRAECHEN, BETTMERALP, CHAMPERY-PLANACHAUX, SIERRE, EVOLENE, LA SAGE s/EVOLENE, NATERS-BLATTEN-BELALP, VAL D'ILLIEZ-LES CROSETS, LES COLLONS-THYON, VISPERTERMINEN-STALDBACH, SAINT-MARTIN, OVRONNAZ, ALBINEN, TURTMANTAL, CHEMIN-DESSUS s/Martigny

Tous les sports d'été. 2000 km. de sentiers balisés et nombreuses piscines chauffées.

Prospectus et renseignements par votre agence de voyages, les offices locaux de tourisme ou l'Union Valaisanne du Tourisme.



Loterie gratuite

15aine commerciale de Neuchâtel

aussi dans l'automobile NEUVE et d'OCCASION ...et mieux servi en tout

avec des billets, BILLETS, BILLETS...



Marché de l'OCCASION aux Portes-Rouges L'AMI 8 en vedette Inauguration auto shop « APOLLO »

GARAGE DE LA CÔTE S.A. Tél. 31 23 85

Distributeur officiel Chrysler (Simca, Sunbeam) Ventes, reprises, crédit, voitures neuves et d'occasion

2034 PESEUX



BMW ELECTRONIC CENTER



GARAGE DU ROC

HAUTERIVE - NEUCHÂTEL

CHEVROLET

BUICK



GARAGE DU LITTORAL

Tél. 25 99 91

PEUGEOT

DAF Variomatic

M. et J.-J. SEGESSEMAN

Pierre-à-Mazel 51

NEUCHÂTEL



Pierre-à-Mazel 52 2000 Neuchâtel

VW-K 70, PORSCHE, KARMANN - GHIA, CHRYSLER - VALIANT, DODGE - DART, PLYMOUTH

AUDI NSU RO 80

EVINRUDE moteurs marins

Station ouverte en permanence 06.00 - 02.00



MORRIS

Stock complet de pièces détachées de carrosserie et mécanique avec sa légendaire

MINI

Délai de livraison : 2-4 semaines

GARAGE DU SEYON R. Waser Neuchâtel Tél. 25 16 28

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

PANISSOU

Côtes de Provence - Rosé Une exclusivité SANDOZ & CIE, Peseux ☎ 31 51 77.

ŒDIPE ROI DE SOPHOCLE

La plus célèbre tragédie de Sophocle sera présentée par le Théâtre universitaire de Genève, au Théâtre romain d'Avenches, les 4, 5, 6 juin, à 20 h 30. Billets en vente à l'entrée.

DÉMÉNAGEMENTS

Petits transports - Suisse et France POLDI JAQUET Neuchâtel Tél. 25 55 65

Nouveau Prêts personnels plus vite, plus simple et encore plus avantageux

Bon pour de l'argent comptant avantageux

Form for personal loan application with fields for name, date of birth, address, profession, etc.

remplir-envoyer-l'argent comptant arrive!

35 ans

Banque Rohner SA

1211 Genève 1 31, rue du Rhône tél. 022-2413 28

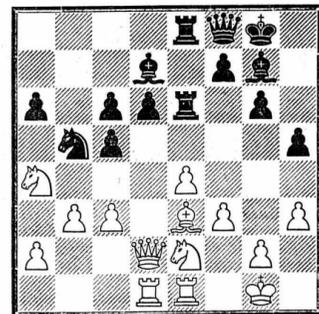


NOTRE CHRONIQUE DU JEU D'ÉCHECS Technique consommée

Kérés est le seul « ancien » auquel les ans n'ont pas fait perdre un pouce de sa taille, et en jouant ses parties il est permis de se souvenir qu'en 1938, il terminait premier avec Fine du tournoi Avro, où il avait battu entre autres Alekhine!

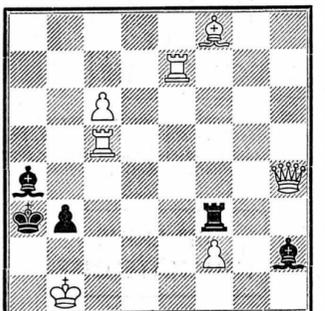
TALLIN 1971 G. DASKALOV ESPAGNOLE P. KÉRÉS

1. e2-e4, e7-e5; 2. Cg1-f3, Ch8-c6; Ff1-b5, a7-a6; 4. Fh5-a4, d7-d6. La défense Steinitz retardée qui est une des armes préférées de Kérés. Sous des apparences simples, ce système engendre des complications tactiques et stratégiques aussi redoutables que la variante Tchigorine où les Noirs dégagent à l'aile Dame par b5, C-a5 et c5.



Problème N° 238

T. ZIVOTA (RSOE 1971)



Les Blancs font mat en 2 coups. Blancs : Rb1, Dh4, Tc5, Te7, Ff8, pc6, f2. Noirs : Ra3, Tf3, Fa4, Fh2, pb3.

Solution du problème N° 237

Blancs : Rg6, Ta5, Td7, Ff1, Fb8, Cb3, Ce6, ph3. Noirs : Re4, Fe3, Cd4, pf2, f5. 1. Ta5-a3 suivi du mat au 2me coup, dans cinq variantes. A. PORRET

A Neuchâtel

L'équipe fanion du Club de Neuchâtel, composée de Porret, Kraiko, Morel, Moser, Attinger, Fransson et Scheidegger était opposée, dernièrement, à l'équipe lucernoise dans un match comptant pour le championnat suisse, catégorie 1B. Après une lutte serrée, les Neuchâtelois s'imposèrent par 4,5 à 3,5.

Match - tournoi des candidats

Le match-tournoi des candidats au championnat du monde a commencé; chaque match comporte dix parties, le vaincu étant éliminé.

En championnat interne, M. Kraiko a remporté la première place, catégorie A, devant six autres concurrents, tandis que M. Morel s'est vu attribuer la coupe pour la seconde fois consécutive, en battant Kraiko dans la finale, après une lutte intéressante et longtemps indécise.

A Vancouver, Fischer, opposé à Taïmanov, mène par 3 à 0; sa qualification ne fait donc guère de doute. A Las Palmas, Larsen mène par 3 à 2 contre l'Allemand de l'Est Uhlmann. Le jeune espoir allemand R. Hubner réussit à annuler les six premières parties contre l'ex-champion du monde Petrosjan! Leur rencontre se déroule à Séville. Les deux Soviétiques Kortchnoy et Geller s'affrontent à Moscou et le premier mène par 3 à 2. A. P.

Votations fédérales des 5 et 6 juin

Le nouveau régime financier de la Confédération est favorable aux :

contribuables :

il diminue les impôts des petits et moyens contribuables et élimine les effets de la progression à froid ;

cantons et aux communes :

il rééquilibre le rapport entre l'impôt de défense nationale et l'impôt sur le chiffre d'affaires ;
il double la part du produit net de l'impôt anticipé qui revient aux cantons ;

à la Confédération :

par un complément de recettes, il permet à la Confédération de maintenir l'équilibre budgétaire et de faire face aux importantes et coûteuses tâches nouvelles qui s'imposent à elle.

VOTEZ OUI

Comité d'action neuchâtelois en faveur du nouveau régime des finances fédérales.

Le Profil.

C'est celui à nervures angulaires, formule sport, du pneu ceinturé d'été Radial Conti TT. Chef-d'œuvre de l'électronique. Anti-dérapant sur route mouillée. Pratiquement insensible à l'aquaplaning. Réaction ultra-précise au freinage. En un mot, la sécurité même!
Raison suffisante pour passer dès maintenant au Radial Conti TT!



Conti TT
de Continental

plexiglas
en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesures.
Chutes pour bricoleurs.
M. Ch. Jauslin S.A., Martinet 17, 1016 Lausanne - Malley. Tél. 25 46 76.

LOMBOSTATS
CEINTURES MÉDICALES
pour tous les cas de PTOSES, descente, éventration, suite d'opération.
Y. REBER
bandagiste A.S.O.B.
19, fbg de l'Hôpital
2me étage, Neuchâtel
Tél. (038) 25 14 52

Magnifique choix de
BOUTONS
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 — Neuchâtel

GARDEN MARKET
Avec Gardena tout va du tac au tac
Raccorder ou interchanger des tuyaux d'arrosage entre eux ou avec d'autres appareils... en quelques secondes, sans brides, sans outils — du tac au tac!
Conçu comme système à enticher, Gardena résout avantageusement et avec une simplicité extrême tous problèmes de raccordement. Il ne vous faut que :

GARDENA
1 raccord de robinet 1.30
2 raccords de tuyau à 2.60 5.20
1 lance d'arrosage 4.50
total fr. 11.-

Demandez à votre détaillant spécialiste le nouveau prospectus en couleurs de 36 pages contenant de nombreuses nouveautés et idées pour le loisir au jardin!

TOSALLI
COLOMBIER ☎ 41 23 12

10 modèles Elan-Ignis: pour choisir à loisir

Chacun n'a pas les mêmes besoins que son voisin. C'est pourquoi nous vous offrons des modèles de 90 à 400 litres; des réfrigérateurs à une ou deux étoiles — selon que vous voulez conserver les produits surgelés plus ou moins longtemps. Ou même des modèles *** dans lesquels vous pouvez surgeler vous-même des produits frais.

Autre chose: quel que soit son prix (de Fr. 300.- à Fr. 1398.-), votre réfrigérateur sort de la fabrique la plus importante et la plus moderne d'Europe. Ce qui veut dire grandes séries — donc petits prix.

Particulièrement intéressant: le modèle deux froids-deux portes, construit selon la méthode Sirio qui assure une isolation optimale (-25° garanti dans le compartiment congélateur). Donc rien à craindre pour vos tourtes glacées. L'été, elles ne molliront pas.

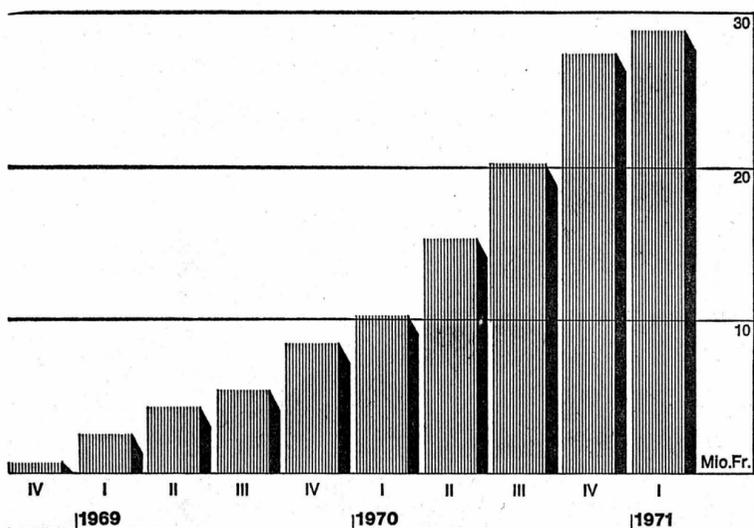
Où trouve-t-on les réfrigérateurs Elan-Ignis. Chez les gens pratiques et qui savent bien choisir, naturellement. Et dans les bons magasins électroménagers et chez Novelectric SA.

N'oubliez pas de demander les brochures en couleur. Vous pourrez ainsi vous décider plus à loisir à la maison.

Novelectric SA
8107 Buchs ZH
tél. 01 711515
Locaux d'exposition:
9, rue Céard, 1200 Genève
Claridenstrasse 25, 8022 Zurich
Aarberggasse 40, 3000 Berne



Ainsi mise-t-on tout sur une carte - une carte Bancomat



Au printemps 1968, on vit pour la première fois des Suisses prélever de l'argent sur leur compte, sans pénétrer dans une banque: ils utilisaient l'un des nouveaux Bancomats inaugurés dans six villes de notre pays. Aujourd'hui, on compte près de 60 de ces distributeurs ingénieux qui délivrent de l'argent comptant. 37 banques suisses, petites ou grandes, font partie de la chaîne Bancomat. Et chaque jour qui passe accroît la valeur de cet atout maître qu'est le Bancomat.

24771 Suisses détiennent une carte Bancomat. Ils se fient entièrement aux Bancomats, toujours prêts à les servir. Au cours des douze derniers mois, ils ont ouvert 297635 fois le petit guichet d'un Bancomat afin de retirer de 100 à 500 francs. Ainsi ont été prélevés 92 millions de francs, à toute heure du

jour et de la nuit, le dimanche ou la semaine pour ainsi dire n'importe où en Suisse.

Rien de plus simple que de se servir d'un Bancomat: introduire la carte dans la fente, ouvrir le guichet, composer le montant et le numéro de code sur le clavier, et les coupures de 100 sont délivrées (de 1 à 5). Compter son argent, le ranger, retirer la carte et refermer le guichet.

BANCOMAT

Votre banque vous renseignera sur le Bancomat.

Bancomat — fruit de la coopération entre des banques suisses.



Durs d'oreilles! Les faits parlent...

Celui qui n'entend pas bien éprouve un malaise lorsqu'il est en société. Il est prouvé, qu'avec de bons appareils acoustiques, 8 durs d'oreilles sur 10 recouvrent la joie d'entendre. Les appareils à placer derrière l'oreille, les lunettes acoustiques, les appareils placés dans l'oreille, ainsi que les appareils de poche sont à la disposition des handicapés de l'ouïe. Il s'agit donc de faire un choix judicieux, car n'importe quel appareil ne convient pas à la correction de la surdité.

C'est pour cette raison que nous vous invitons à assister à notre démonstration gratuite qui aura lieu le

**vendredi 4 juin, de 14 h à 18 h 30,
à NEUCHÂTEL,**

**chez M. P. Comminot, maître opticien,
rue de l'Hôpital 17,**

où vous pourrez essayer sans engagement les appareils les plus perfectionnés.

Le degré de votre surdité sera soigneusement déterminé au moyen d'appareils de mesure spéciaux. Les résultats objectifs donnés par ces appareils sont la base de toute la conscience professionnelle que nous mettons dans nos consultations. Nous ne conseillons l'achat d'un appareil acoustique que si la correction de l'ouïe se révèle nécessaire. Des spécialistes de la MICRO-ELECTRIC S.A. vous conseilleront sans engagement.

MICRO-ELECTRIC S.A. - LAUSANNE - Place Saint-François 2.

Fournisseur conventionnel de l'assurance-invalidité.
Nous vous aidons volontiers à remplir les formules.

A vendre

pour raison de cessation de commerce
tout le mobilier et le matériel d'un

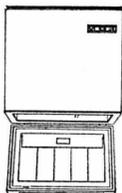
salon de coiffure

vente le lundi 7 juin 1971, dès 9 heures.
P. Buchli, Neuchâtel
1er-Mars 20. Tél. 25 02 33.

TOUJOURS LUI...

TANNER

le vrai spécialiste pour la
vente et la réparation d'ap-
pareils ménagers:



Congélateur AEG
à partir de 598.—

Atelier et exposition:
avenue des Portes-Rouges 149
Tél. (038) 25 51 31
NEUCHÂTEL

Non seulement il vend...
... mais il répare.

LA DÔLE
VIN ROUGE
DES SUISSES

Son parfum et son goût exquis s'épanouissent pleinement lorsqu'elle est servie fraîche, presque à la température de la cave.

Elle assure la parfaite harmonie gastronomique. Elle convient aux repas simples comme aux dîners de gala.

En famille ou en compagnie d'amis, elle réjouit le cœur et vivifie les esprits.

Pour insérer une petite annonce
au tarif réduit de 30 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces

PATRIC COLOMBIER

Vente directement de la fabrique...

Coupons et restes de jersey, ainsi que vêtements ayant de légers défauts.
Robes de maternité et robes pour fillettes.

av. de la Gare 16

PATRIC

IL BOIT...

S. PELLEGRINO

CHINOTTO - ANALCOOLICO - ARANGIATA

OSS 117 Tactique arctique

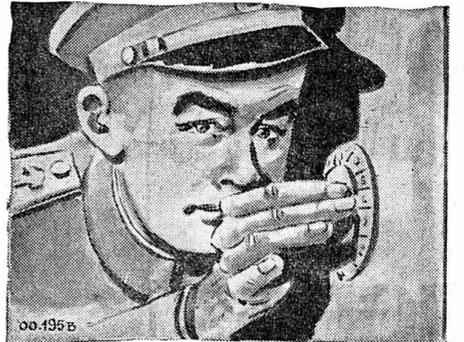
D'après les romans de Jean Bruce - Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Muni d'un faux ordre de réquisition, Panetchkine se présente à l'université pour y prendre le projet secret du professeur Aguéev.

L'évier du laboratoire



Le coffre était énorme, et d'un modèle ancien. « Je ne connais pas la combinaison », dit le directeur. Hubert avait prévu cela. « Cherchez d'après le numéro de téléphone, la date de naissance, du mariage, le numéro d'immatriculation de la voiture du professeur... »



Il demanda le renseignement au téléphone, et attendit moins d'une minute pour dire à Panetchkine : « Peut-être pourriez-vous essayer le nombre 62-00-817 » — « Six, deux, zéro, zéro, huit, un » répéta Panetchkine.



Il sortit du coffre trois gros cahiers reliés. « Voilà, dit-il. Mais le professeur s'intéressait à d'autres travaux... » — « Nous reviendrons dans la journée pour établir l'inventaire », rétorqua Panetchkine en tournant fébrilement les trois cahiers dans sa serviette.



« Vous voyez bien que je suis en retard » m'augrèra-t-il. « C'est l'affaire d'un instant », Panetchkine grinça des dents. Cet imbécile voulait sa part, c'était sûr. D'un brusque mouvement, il le fit s'écrouler sur la table.

La table de bois blanc

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage crème de riz.
Poulet frit à l'armagnac.
Pommes frites.
Salades.
Compote de fruits.

Le plat du jour :

Poulet frit à l'armagnac

Découper un poulet en petits morceaux, les mettre mariner pendant vingt-quatre heures dans de l'armagnac, légèrement poivré. Ne pas saler.
Faire une pâte à frire avec deux cuillerées de féculé de maïs, une cuillerée d'huile d'olive, un œuf battu, du sel et des épices. Ajouter cette pâte à la marinade et, le cas échéant, épaissir avec un peu de farine.

Votre beauté

Si vos jambes sont particulièrement sèches : enduisez-les d'huile d'amandes douces, massez légèrement puis prenez votre bain.
Si votre peau est un peu granuleuse, surtout aux genoux ou aux coudes, frottez-vous au gant de crin en sortant du bain et appliquez une crème composée de 80 g de glycérol d'amidon, 10 g d'acide borique et 10 g d'amidon.

Le masque de beauté

Du sérieux avec lequel il est posé dépeint l'efficacité du masque de beauté. Il y a des règles générales valables à peu près pour tous les cas. Elles sont simples mais impérieuses : visage nettoyé à fond, aucun déchet ne doit pouvoir empêcher la pénétration des ingrédients que contient la préparation. En principe, il vaut mieux éviter d'appliquer le masque sur les paupières et autour des yeux. Le mieux est de mettre à ces endroits une crème spéciale nourrissante et de ne commencer le masque qu'après l'application de cette crème.

Dartres

Si vous avez des dartres, c'est que votre organisme manque de beurre, d'œufs et de fromages. Chaque soir, appliquez une crème nutritive et prenez des vitamines A que vous trouverez en pharmacie.

A méditer

Si tu trouves qu'une journée passe lentement, dis-toi qu'elle ne repassera jamais.
COLETTE

SUISSE ROMANDE

- 14.30 Tour d'Italie
- 16.45 Le Jardin de Romarin
- 17.05 Le cinq à six des jeunes
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 (C) Bilan pour demain
- 18.25 (C) Madame TV
- 19.00 (C) Babar
- 19.05 La Demoiselle d'Avignon
- 19.40 (C) Football
- 20.30 Téléjournal
- 21.35 (C) Pot-bouille
- 22.25 Téléjournal

FRANCE II

- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 (C) L'Éventail de Séville
- 18.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
- 19.00 Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) 24 heures sur la II
- 20.00 Journal
- 20.30 (C) Les dossiers de l'écran
- 23.30 (C) 24 heures dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

- 15.45 Télévision éducative
- 16.15 Magazine féminin
- 17.00 La terre est ronde
- 17.45 Tour d'Italie
- 18.15 Télévision éducative
- 18.44 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 L'antenne
- 19.25 Coupe d'Europe de football
- 21.15 Magazine politique
- 22.00 Téléjournal
- 22.10 Le Deuxième Homme

SVIZZERA ITALIANA

- 14.30 Ciclismo : giro d'Italia
- 18.10 Vraum
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 Cronache dalle Camere federali
- 19.40 (C) Calcio : Ajax Amsterdam - Panathinaikos Atene
- 21.35 Il regionale
- 21.55 Un albergo tra i monti
- 23.20 Telegiornale

ALLEMAGNE I

- 15.25, téléjournal. 15.30, football. 16.15, téléjournal. 16.20, pour les enfants. 17.10, le podium. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, point chaud. 21 h, Nona. 22 h, Marty. 22.30, informations, météo. 22.50, Métropolis. 0.20, téléjournal.

ALLEMAGNE II

- 17 h, Goshu, le violoncelliste. 17.20, jeux d'enfants. 17.30, informations, météo. 17.35, Lassie. 18.05, plaque tournante. 18.40, à l'ouest de Santa-Fé. 19.10, Omer Pacha. 19.45, informations, météo. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, football. 22.35, informations, météo, commentaires. 22.50, football.

FRANCE I

- 12.30 Midi chez vous
- 13.00 Télé-midi
- 13.30 Cours de la Bourse
- 15.00 Tennis
- 18.30 Dernière heure
- 18.35 Vivre au présent
- 18.55 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Rien que la vérité
- 19.45 Télé-soir
- 19.55 Football
- 20.30 Télé-soir
- 21.30 La Caméra invisible
- 22.20 La rose des vents
- 23.10 Télé-nuit

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de L'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et L'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

HOROSCOPE

Ensemble de la journée assez agité, il faudra être prudent dans les rapports extérieurs et les activités professionnelles.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Redoutez les changements de température. Amour : Un événement bouleversera votre intimité. Affaires : Ne vous laissez pas décourager.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Troubles de la vue anormaux. Amour : Manifestez votre attachement à l'entourage. Affaires : Ne provoquez aucune intimité.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Faites quelques exercices physiques simples. Amour : Votre jeunesse de caractère plaît beaucoup. Affaires : Faites appel à votre sang-froid.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Vous travaillez trop dans une agitation. Amour : Ménez la susceptibilité de vos amis. Affaires : Soyez toujours en règle avec la loi.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Vous ne voyez plus suffisamment clair. Amour : Ne vous laissez pas prendre aux airs mystérieux. Affaires : Freinez un peu votre orgueil.

VERGE (24/8 - 23/9)

Santé : N'abusez pas des somnifères pour dormir. Amour : Avoir le dernier mot n'est pas utile. Affaires : Vous serez obligé de changer votre fusil d'épaule.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Quelques exercices de yoga matin et soir seraient excellents. Amour : Votre cœur et votre bonheur sont à l'abri. Affaires : Prenez les devants et forcez les événements.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Efforcez-vous de vous coucher plus tôt. Amour : N'essayez pas de garder vos petites habitudes. Affaires : Restez sur vos gardes.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Ne mangez pas uniquement des pâtisseries. Amour : Ne laissez pas la passion l'emporter. Affaires : Vos efforts ne sont pas toujours reconnus.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Lourdeurs dans les jambes. Amour : Une explication est devenue indispensable. Affaires : En affaires, votre réussite est certaine.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Faites du sport, cela vous détendra. Amour : Vous êtes le responsable de vos disputes. Affaires : Travaillez avec compréhension.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Vous commencez à ressentir de la fatigue. Amour : Petite contrariété sans grande importance. Affaires : Comptez sur votre travail et non sur votre chance.

MOTS CROISÉS

Problème No 416

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

- 1. Petit tableau dans le genre grotesque.
- 2. Efforts pour pousser. 3. Adverbe. — Qui est peu charnu. — Est fumé aux champs. 4. Préfixe. — Elle coule dans le Grésivaudan. 5. Philosophe allemand. 6. Quatre liards. — Cercle au Japon. — Circulait à Rome. 7. Produits par l'action du feu. — Unité de force. 8. Conjonction. — Chaîne d'Afrique. — Brusque. 9. Allongé. — Interjection. 10. Qui retrouve vite sa forme.

VERTICALEMENT

- 1. Oiseau échassier. 2. Petit fruit. — Réfléchit. 3. Possessif. — Dans la Creuse. — Pronom. 4. Partie du corps humain. — S'écarta du droit chemin. 5. Retenit dans les arènes. — Adversaire des Trente. 6. Patronne des musiciens. — Opéra. 7. Appel. — Région du Pakistan. — Symbole. 8. Ville des Pays-Bas. — Cité légendaire. 9. Anneau où l'on amarre le câble d'une ancre. 10. Provoquant des hurlements — Ne peut pas répondre.

Solution du No 415

1	C	O	R	D	I	A	L	I	T	E
2	A	U	A	L	I	E	N	E	S	
3	L	A	C	E	S	D	I	T		
4	I	T	H	O	S	B	E	N		
5	S	E	A	U	T	E	X	T	E	
6	S	T	I	R	E	T	U	T		
7	O	R	T	R	O	S	A	I	R	E
8	N	I	D	U	S	S	E	T		
9	P	A	S	T	O	R	I	S	E	
10	P	A	N	T	E	N	E	S	R	

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
Université : 10 h 15 et 17 h, Conférence de M. J. Boulharmont.
Théâtre : 20 h 30, Arsenic et vieilles dentelles.

EXPOSITIONS. — Galerie des Amis des arts : Exposition des Amis des arts de Neuchâtel.
Centre culturel neuchâtelois : Exposition Boris Vian.
Jeunes-Rives : Zoo Beauverd.

CINÉMAS. — Arcades : 15 h et 20 h 30, Le Distract. 16 ans.
Rex : 15 h et 20 h 30, Viens, mon amour. 18 ans.
Studio : 15 h et 20 h 30, Avant que vienne l'hiver. 16 ans.

Bio : 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Le Tropicque du cancer. 18 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Fantomas se déchaîne. 12 ans.
Palace : 15 h et 20 h 30, Je suis un névropathe. 20 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escalade de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.

DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : M. Wildhaber, Orangerie. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 heures, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte : J.-D. Bonhôte, pharmacien, Boudry (tél. 42 18 12 ou 24 23 34).

AUVERNIER
Galerie Numaga : Charrua, peintre portugais.
Caveau des Abbesses (Bar-Dancing).

COLOMBIER
Cinéma Lux : 20 h 15, Douze salopards.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, La Ker-messe de l'ouest.

Galerie 2016 : Boillat X, sculpteur.

CORTAILLOD

Galerie Créachon : Exposition Serge Cardolfi.

MARIN

Au Cafignon : Peintures et aquarelles de Daniel Bolle.

De tout pour faire un monde

Les surnoms comme moyen de diagnostic médical

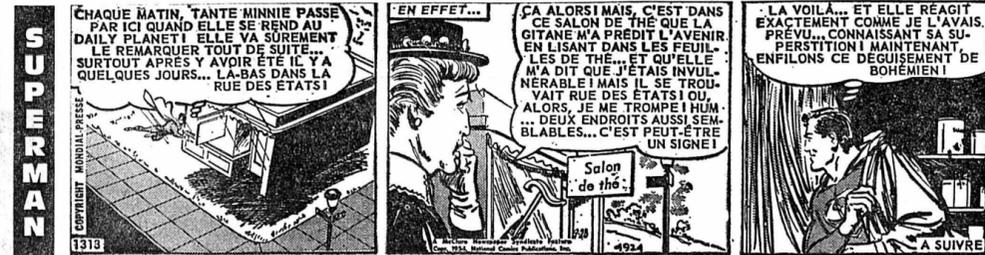
Les sobriquets dont sont affublés certaines personnes ont peut-être une signification médicale. C'est du moins ce que suggère une étude effectuée par un médecin de Birmingham. Celui-ci, R.F. Pinsent, estime qu'une maladie particulière, d'origine héréditaire, a affecté au long des âges les membres de ces familles. Le docteur Pinsent s'est intéressé aux surnoms utilisés en Europe de l'Ouest depuis le milieu du siècle dernier. Il pense que le retour régulier de tel ou tel sobriquet sur la taille, la forme du visage ou un défaut apparent, a une signification qui pourrait bien révéler une maladie dont on ignorait souvent l'existence.

Une nouvelle « oreille » pour l'écoute de l'espace

Dix ans ont été nécessaires pour concevoir et quatre ans pour construire le nouveau radio-télescope qui vient d'entrer en service en Hollande et qui est en son genre le plus grand du monde. L'instrument se compose de dix antennes fixes et deux antennes mobiles disposées sur une ligne de plus de quinze cents mètres de long. Grâce à sa précision et à sa sensibilité, le radio-télescope sera principalement utilisé pour l'étude des radio-sources lointaines ou de faible intensité. Les astronomes hollandais ont notamment s'intéresser aux nuages de gaz qui, pensent certains savants, contiennent d'entrer dans notre galaxie.

Le premier navire nucléaire japonais en cours d'achèvement

Des précautions exceptionnelles ont été prises à bord du premier navire de commerce japonais à propulsion nucléaire pour éviter que quelque incident-abordage ou incendie ne tourne à la catastrophe. Le réacteur nucléaire a été spécialement protégé, ainsi que l'ensemble du système de propulsion. Jaugeant 8200 tonnes, le « Musu » vient d'être livré à l'Agence japonaise chargée de mettre en œuvre le navire. Le montage du réacteur va maintenant être entrepris, et les responsables du projet estiment que le navire sera complètement prêt au début de l'année 1972.



L'annonce reflète vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

Maintenant de nouveau en Multipack!



Pâte dentifrice Candida FLUOR
Candida FLUOR fortifie les gencives et prévient la carie. Candida FLUOR au goût naturel de menthe poivrée. Dans le grand tube familial de 135 g (!) 1.-



Brosse à dents Candida, en nylon, de forme pratique et agréable - .70

2 tubes 1⁷⁰

(au lieu de 2.-)

3 tubes 2.55 (au lieu de 3.-)
etc.

COSMETIQUES **MIGROS**



Votre mari mérite bien ces petites attentions

Vous aimez votre mari?
Alors, gâtez-le un peu. Il n'attend que ça. Organisez-lui une petite soirée TV Cardinal. Sandwiches appétissants* et «Spéciale» Cardinal délicieusement rafraîchissante.
Vous préparez vos sandwiches à l'avance en suivant nos recettes.
Vous pouvez regarder ensemble votre programme favori. En amoureux.
Pensez aussi à vos soirées TV Cardinal entre amis. A chacun sa «Spéciale» Cardinal. C'est tellement plus sympathique ainsi.



Quand une soirée est réussie, il y a toujours de la «Cardinal» quelque part.

* Recettes Sandwiches - TV «Spéciale» Cardinal à découper sur votre six-pack Cardinal. Préparation simple, pas de vaisselle.

Spéciale
CARDINAL
six-pack*

«La» bière des maris heureux

La nouvelle loi universitaire permet des réformes efficaces.

Elle est réaliste et tient compte
des aspirations de la grande
majorité des étudiants et des
professeurs.

VOTEZ OUI

LES 5
et 6 JUIN

Comité d'action en faveur
de la loi sur la réorganisation
des autorités universitaires.

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité.
Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

DISCOUNT TEXTILES

RUELLE DUBLÉ 3

Pour dames:

BLOUSE

nylon, dentelle, doublée, sans manches

6.-

BAIN DE SOLEIL

acryl uni

13.50

JUPE

blanche, TER SUISSE entièrement doublée

22.-

JUPE

crimplène

blanc - marine, entièrement doublée

35.-

PANTALON

blanc TER SUISSE, coupe moderne

35.-

PRIX NETS - FERMÉ LE LUNDI



Choisissez votre CYCLOMOTEUR chez le spécialiste

CILO - VICTORIA

CADY - ALLEGRO - MOOR

RENÉ SCHENK

Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

R. MARGOT

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

NEUCHÂTEL

Ø 2 lignes 25 66 20 - 25 66 21

Spécialité de VIANDE D'AGNEAU

F. GROSS & FILS

Appareillage - Ferblanterie

Installations sanitaires

Machines à laver « Schultess »

Cocq-d'Inde 24 - Tél. 25 20 56

RITZ & C^{ie}

MENUISERIE

ÉBÉNISTERIE

Neuchâtel

Ecluse Tél. 25 24 41

NETTOYAGES

Villas, appartements, bureaux, etc.

G. ZÜRCHER

Débarras en tous genres

Trois-Portes 41 Tél. 25 99 36

FRANÇOIS

Déménagements

Petits transports

Tél. 25 99 36

La Calèche

tout pour offrir ou se faire offrir

Ouvert tous les après-midi

Moulins 25 Tél. 24 12 21

CHANGEMENT DE NOTRE EXPOSITION PERMANENTE

RABAIS IMPORTANT

SUR MODÈLES EXPOSÉS

SCIC

AGENCEMENT DE CUISINE

LACEBA S.A.

Route de Neuchâtel
2088 CRESSIER (CH) TÉLÉPHONE (038) 47 12 01 - 02

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

EVINRUDE Neuchâtel

Réparations soignées

Moteurs hors-bord toutes marques

Dépannages permanents

Ventes - Echanges - Prêts

PIERRE SENN Pierre-à-Mazel 43 Neuchâtel Tél. 24 72 72

J. Jaberg, Grand-Rue, Saint-Blaise Tél. 33 57 22

F. Fatton, rue des Deurres 13, Pesieux Tél. 31 72 50

ECONOMIE ET FINANCES

L'économétrie au service de l'industrie

Plusieurs chercheurs du Département d'économie appliquée de Battelle, Centre de recherche de Genève, et du Centre d'économétrie de l'Université de Genève ont présenté à Neuchâtel, lors de la dernière assemblée générale de la Société suisse de statistique et d'économie politique, un rapport sur leurs travaux en vue de dresser un tableau des relations interindustrielles (tableau input-output) de l'économie suisse.

Un tableau de ce genre est destiné à faire apparaître les liaisons technologiques qui existent entre les différents secteurs industriels d'une nation.

Dans la plupart des pays industrialisés, ces tableaux sont établis directement à l'aide des déclarations faites par les industriels dans le cadre de recensements périodiques. En Suisse, ces statistiques, essentielles pour comprendre l'évolution de la structure de production du pays, n'ont pu jusqu'à présent être obtenues par cette voie. Pour

l'étude en cours, on a fait appel aux informations disponibles dans les pays environnants. Ces résultats sont actuellement soumis à la critique des experts industriels suisses.

Cette première étude s'inscrit dans le cadre plus général du « Projet Suisse » que le Centre d'économétrie de l'Université de Genève et Battelle-Genève ont décidé de faire en commun; l'un des objectifs est l'établissement d'un modèle économétrique exploratoire destiné à être mis à la disposition des autorités et des milieux industriels pour l'élaboration de politiques à moyen et à long terme. Le Projet Suisse devrait être une aide efficace pour tous ceux qui se préoccupent de l'avenir du pays et des grandes options auxquelles il faut faire face, telles que, par exemple: l'adhésion ou la non-adhésion au Marché commun, l'éventuelle restructuration de la fiscalité, l'opportunité du transfert des activités manufacturières à l'étranger.

Le groupe Zyma en 1970

Réunis en assemblée générale extraordinaire et ordinaire, les actionnaires de Zyma ont accepté la révision des statuts qui leur était proposée.

Ils ont approuvé ensuite le rapport de gestion 1970 et la répartition du solde disponible de 3.324.522 francs contre Fr. 3.606.877 pour l'exercice précédent. Le dividende distribué de Fr. 20.- par action est inchangé.

La progression des ventes pour les quatre premiers mois de 1971 s'est maintenue au même régime que l'année passée et que le chiffre d'affaires du groupe était, à fin avril, de 10 % plus élevé qu'à fin avril 1970.

Dans son exposé, M. H. Deck, administrateur délégué, a donné un aperçu de la politique future que le groupe Zyma veut suivre, politique limitant les risques à des proportions raisonnables par rapport aux ressources disponibles.

En conclusion, M. Deck s'est dit persuadé que le groupe Zyma sera à même de résoudre les problèmes importants qui l'attendent au cours des années à venir, compte tenu des dispositions déjà prises et en cours d'application ainsi que des divers plans arrêtés.

Losinger S. A. : chiffre d'affaires en 1970 : 322 millions de francs

BERNE. - Le conseil d'administration de Losinger S.A. a approuvé les comptes de l'exercice 1970 qui bouclent avec un excédent de recettes de 3.487.314 fr. (1969 : 1.844.945). Avec le report de 1969 se montant à 1.753.634 fr. l'assemblée générale des actionnaires du 21 juin 1971 aura donc à sa disposition le montant de 5.240.949 francs.

Le conseil d'administration propose de répartir le bénéfice de la façon suivante: verser un dividende supérieur à celui de l'année précédente, soit 60 francs par action au porteur et 54 francs par action nominative ainsi qu'un boni de 10 fr. par action au porteur, soit au total la somme de 1.795.900 francs, à attribuer un montant de 150.000 fr. au fonds de réserve légal et 650.000 fr. à chacun des deux fonds spéciaux.

Le taux d'utilisation de la capacité des entreprises Losinger atteint pendant l'exercice écoulé peut être qualifié de satisfaisant à bon. Le chiffre d'affaires réalisé se monte à 322 millions ce qui représente une augmentation nominale de 30 pour cent par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires atteint en Suisse se monte à 290 millions dont la moitié environ a été réalisée pour les services publics. Le nombre des travailleurs occupés par le groupe a été au maximum de 5300. Le taux d'utilisation du parc de matériel a été de 70 %.

● Les exportations de l'AELE destinées à la CEE, qui avaient progressé très rapidement en 1969, ont continué à s'accroître en 1970, elles ont atteint 11 milliards 331 millions de dollars. Cependant, les importations en provenance de la CEE ont augmenté davantage que l'année précédente, plus de 18 % et se sont élevées à 16 milliards 159 millions de dollars.

Dans le Marché commun, la République d'Allemagne est le plus important débouché pour les exportations de l'AELE dans cette région: elle en a absorbé 41 % en 1970.

Exportations britanniques : hausse des prix

LONDRES. - Les prix des exportations britanniques ont augmenté au taux annuel moyen de 12 % durant le semestre qui s'est terminé en mars 1970, a annoncé le ministère du commerce et de l'industrie. (AP)

NEUCHÂTEL

	28 mai	1er juin
Banque nationale	510.- d	520.- d
Crédit foncier neuchât.	690.- d	690.- d
La Neuchâtoise as. g.	1525.- o	1525.- o
Gardy	150.- d	150.- d
Cortaillod	4700.- d	4600.- d
Cossonay	2300.- o	2300.- o
Chaux et ciments	525.- d	525.- d
Dubied	1850.- d	1850.- d
Ciment Portland	3100.- d	3100.- d
Interfood port.	5750.- d	5750.- d
Interfood nom.	1025.- d	1025.- d
Tramways Neuchâtel	490.- d	490.- d
Navigation Netl priv.	65.- d	65.- d
Girard - Perregaux	900.- o	850.- d
Paillard port.	440.- d	440.- d
Paillard nom.	115.- j	115.- j

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1040.-	1040.-
Crédit foncier vaudois	795.-	790.-
Innovation	340.-	340.-
Romande d'électricité	-	-
Ateliers constr. Vevey	585.-	580.- o
La Suisse-Vie ass.	2750.-	2800.-
Zyma	3100.-	3125.-

GENÈVE

Grand Passage	480.-	495.-
Charmilles port.	1160.- d	1200.-
Charmilles nom.	220.- d	220.- d
Physique port.	500.-	500.-
Physique nom.	445.-	445.-
AKZO	97.75	97.-
Philips	54.75	54.25
Royal Dutch	176.-	176.-
Monte-Edison	4.85	4.85
Olivettes priv.	15.-	14.55
Allumettes B	108.-	110.-
S. K. F. B.	290.-	286.-

BALE

Pirelli internat.	213.- d	213.- d
Bâloise-Holding	178.- d	180.-
Ciba - Geigy port.	2560.-	2475.- ex d
Ciba - Geigy nom.	1540.-	1360.- ex
Ciba - Geigy bon.	2280.-	2300.- ex
Sandoz	4025.- ex div	4075.-
Hoffmann-L. R. 1/10	18850.-	18875.-

ZÜRICH

Swissair nom.	592.-	605.-
Swissair port.	675.-	685.-
Union banques suisses	3890.-	3910.-
Société banque suisse	3350.-	3410.-
Crédit suisse	3340.-	3400.-
Bque hyp. com., port.	1050.- d	1100.-
Bque hyp. com., nom.	1050.-	1050.-
Banque pop. suisse	2015.-	2030.-
Bally	1160.-	1180.-
Electro Watt	2480.-	2480.-
Motor Colombus	1480.-	1475.-
Italo-Suisse	252.-	251.- d
Réassurances Zurich	1930.-	1940.-
Winterthur ass. nom.	895.-	910.-
Zurich ass.	4275.-	4350.-
Alu. Suisse port.	2490.-	2490.-
Alu. Suisse nom.	1150.-	1180.-
Brown Boveri	1390.-	1370.-
Ford Motor	1550.-	1570.-
Saurer	1210.-	1210.-
Fischer	1210.-	1210.-

Landis & Gyr	1600.-	1580.- d
Lonza	2040.-	2040.-
Nestlé port.	3110.-	3175.-
Nestlé nom.	1725.-	1690.-
Sulzer	3020.-	3050.-
Oursina port.	1520.-	1540.-
Oursina nom.	1515.-	1515.-
Alcan	94.75	94.75
Am. Tel. & Tél.	180.50	186.-
Canadian Pacific	259.50	259.50
Du Pont	582.-	579.-
Eastman Kodak	329.-	331.-
Ford Motor	248.50 d	251.-
General Electric	487.-	491.-
General Motors	340.-	343.-
I. B. M.	1377.-	1351.-
International Nickel	153.50	156.50
Kennecott	139.50	139.50
Liton	125.-	127.50
Sid Oil New-Jersey	308.-	313.-

PARIS

Air liquide	423.-	419.-
Aquitaine	625.-	626.-
Cim. Lafarge	229.50	229.-
Citroën	92.60	93.10
Fin. Paris Bas	253.-	249.-
Fr. des Pêtr.	195.-	191.30
L'Oréal	1995.-	1963.-
Machines Bull	99.50	98.50
Michelin	1384.-	1377.-
Péchiney	177.80	177.90
terrier	278.50	272.50
Peugeot	265.-	266.-
Rhône - Poulenc	229.50	221.-
Saint - Gobain	149.50	149.50

LONDRES

Anglo American	318.50	318.-
Brit. & Am. Tobacco	330.20	330.50
Brit. Petroleum	575.-	579.50
De Beers	229.-	225.-
Elestr. & Musical	165.-	164.-
Imp. Chemical	290.-	284.-
Imp. Tobacco	83.50	83.50
Rio Tinto	257.-	255.-
Roan C.M.	246.- ex div	246.-
Shell Transp.	417.-	417.-
Western Hold.	877.50	872.50
Zam. Anglo-Ad.	212.50	217.50

FRANCFORT

A.E.G.	168.50	168.30
Audi NSU	152.50	152.50
Bad. Anilin	144.-	143.20
B.M.W.	211.-	211.50
Daimler	368.-	374.-
Deutsche Bank	335.-	344.-
Dresdner Bank	262.90	268.-
Farben. Bayer	138.50 o	139.-
Höchst. Farben	170.-	170.-
Karstadt	372.-	373.-
Kaufhof	276.-	275.-
Mannesmann	157.50	157.50
Siemens	198.-	198.10
Volkswagen	183.- o	184.-

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

	28 mai	1er juin
Allied Chemical	30-1/4	30-1/4
Allumin. Americ.	68-1/4	68-1/2
Am. Smelting	25-5/8	25-5/8
Am. Tel. & Tel.	44-1/2	45-1/4
Anaconda	22	22-3/8
Boeing	22-3/4	23-1/4
Bristol & Myers	63	63
Burroughs	130-1/2	131
Canadian Pacific	69-5/8	70
Caterp. Tractor	48-1/2	48-1/2
Chrysler	28-1/2	29-3/4
Coca-Cola	100-1/8	110-1/4
Colgate Palmolive	43-3/4	43-3/4
Control Data	69	68-5/8
C.P.C. int.	36-1/2	36-1/2
Dow Chemical	97-7/8	97-1/2
Du Pont	142-1/2	141-3/8
Eastman Kodak	80-3/4	81-1/2
Ford Motors	60-3/4	62-1/4
General Electric	119-1/4	121
General Foods	37-1/4	37-1/4
General Motors	32-7/8	34-1/4
Gillette	41-7/8	41-3/4
Goodyear	31-5/8	32
Gulf Oil	30-3/4	31-3/8
I.B.M.	334	328-3/4
Int. Nickel	37-1/8	37-3/8

La tendance

NEW-YORK (AP). - Plusieurs titres ont enregistré des gains mardi à la Bourse de New-York, mais le marché était variable pour les autres.

Le volume des échanges a été l'un des plus faibles depuis le début de l'année.

Billets de banque étrangers

Cours du 1er juin 1971

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	9.75	10.15
U.S.A. (1 \$)	4.03	4.12
Canada (1 \$ can.)	3.95	4.10
Allemagne (100 DM)	114.-	117.-
Autriche (100 sch.)	16.20	16.60
Belgique (100 fr.)	8.10	8.50
Espagne (100 ptas)	5.75	6.05
France (100 fr.)	72.50	76.-
Danemark (100 cr. d.)	53.-	57.-
Hollande (100 fl.)	114.-	117.-
Italie (100 lit.)	-63	-66
Norvège (100 cr. n.)	56.-	60.-
Suède (100 cr. s.)	77.-	81.-

Indice Dow Jones

industrielles	905.78	913.64
chemins de fer	217.73	218.29
services publics	114.62	113.69
volumé	12.660.000	11.920.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

CHRONIQUE DES MARCHÉS Bourses engourdies

EN SUISSE, les échanges continuent à être rares et la fermeture hebdomadaire prolongée en raison de Pentecôte n'a pas provoqué une accumulation des ordres capable de redonner de l'entrain à nos valeurs actives helvétiques. Tout au plus, les titres de nos grandes banques commerciales parviennent-ils à s'avancer de quelques écus. Aux chimiques, l'attention se concentre sur Ciba-Geigy qui commence son opération d'augmentation de capital dans un climat terne dominé par l'incertitude dans l'avenir des parités monétaires.

Globus annonce un dividende inchangé de 11 %, mais propose une augmentation de son capital de 18 à 24 millions de francs pour les actions nominatives et au porteur, ainsi que de 9 à 12 millions pour ses bons de participation.

avait été le résultat d'exercice décevant de deux compagnies d'assurances mais dont la vraie motivation est l'inquiétude au sujet de l'avenir économique de la Péninsule alors que les mouvements de revendication sociale ne trouvent un terme dans un secteur que pour éclater dans un autre.

FRANCFORT confirme sa meilleure tenue, sous la conduite des actions de la chimie et des banques. Le groupe de l'automobile est également bien soutenu ce qui n'exclut pas une prochaine fixation du niveau du DM à un niveau modestement réévalué.

LONDRES serait médiocre si le groupe des pétroles, avec Shell et BP, ne donnait pas une teinte rose aux échanges. Les minières sont aussi délaissées que la plupart des actions insulaires.

NEW-YORK, après le « Decoration day » célébré lundi, n'est pas parvenu à sortir nettement de son engourdissement aux environs de l'indice 900 pour le Dow Jones des actions industrielles. Une grève prochaine dans l'industrie de l'aluminium n'apporte pas la perspective de journées fastes aux épargnants.

E.D.B.

PARIS, malgré le volume restreint des échanges traités, fait preuve de bonnes dispositions, en particulier dans le secteur des pétroles où l'on apprend que l'Algérie souhaite la reprise des pourparlers.

MILAN n'arrive pas à retrouver son équilibre et continue à subir des contractions de cours dont le prétexte

Observations 71

Fiat 125 Special

En général:

Modèle de la catégorie moyenne supérieure. Nouveautés dans le styling, le confort et l'équipement.

Extérieur:

Nouvelle grille de radiateur. Pare-chocs gainés de caoutchouc sur toute la longueur. Nouveaux feux arrière.

Intérieur:

Tableau de bord avec partie centrale en bois. Boîte à gants et console sous le tableau de bord. Nouveau revêtement des sièges.

Technique:

100 CV-DIN. 1608 cm³. 2 arbres à cames en tête. Alternateur. Boîte de vitesses à 5 rapports. Freins à disque sur les 4 roues. Servo-frein. Répartiteur de freinage. Plus de 170 km/h.

Prix:

Fr. 11.950.—

Sur demande, boîte automatique.

Véhicule conforme aux nouvelles prescriptions suisses.

Forfait pour transport et livraison Fr. 40.—

Financement Sava — un moyen actuel.

Fiat (Suisse) SA, 1211 Genève 13.

FIAT
125
SPECIAL



GELÉE ROYALE POLLEN

DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
Documentation gratuite sur demande à
CEDISA, 1022 CHAVANNES-RENNES
Téléphone (021) 35 48 22

FRIGOS



Voyez les nouveaux modèles
chez l'agent officiel
Westinghouse

**CLAUDE
DUCOMMUN**

ÉLECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ
Orangerie 4 25 28 00 Neuchâtel



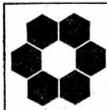
CRÈME HORMETA
POUR LE COU ET LE DÉCOLLETÉ
CRÈME ACTIVE POUR FORTIFIER LES MUSCLES DU COU, RÉGÉNÉRER LES CELLULES
ET RAFFERMIR LES TISSUS

LAIT DE DÉMAQUILLAGE POUR LES YEUX
ADOUCCISSANT ET FORTIFIANT À BASE D'HUILE BLEUE
DE CAMOMILLE ET AUTRES EXTRAITS DE PLANTES



HORMETA

Conseils et démonstrations
à notre rayon parfumerie du 2 au 5 juin



AU LOUVRE
La Nouveauté SA

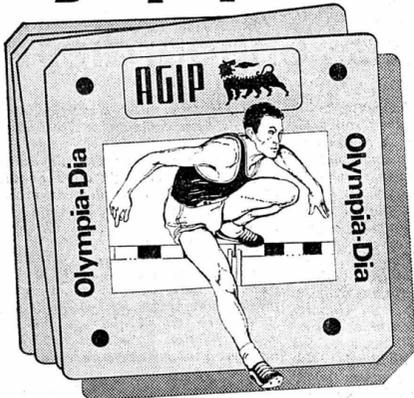
**CONTRE LE DÉSORDRE
A L'UNIVERSITÉ
POUR UNE LOI SAGE
VOTEZ**

OUI

COMITÉ ÉTUDIANT DE SOUTIEN
A LA LOI SUR L'UNIVERSITÉ.

GRATIS!
CHEZ AGIP
30 dias
olympiques

UN DIA
POUR CHAQUE
PLEIN

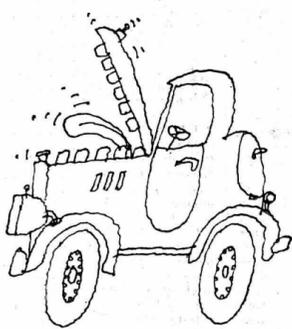


Sprintez chez Agip, collectionnez
les dias olympiques Agip!

AGIP



Agip prend soin de votre voiture et de vous-même.



**Ecoutez
les confidences de
votre moteur.**

La prochaine fois que vous mettez
votre voiture en marche, prêtez l'oreille
aux discours de votre moteur.

« Pourquoi ne me lubrifies-tu
pas avec de la Valvoline? Une huile qui
possède une telle expérience de la
compétition me donnerait certainement
un regain de nerf. »

« Si tu pouvais enfin te décider
à choisir ce qu'il y a de meilleur!...
La Valvoline améliorerait profondément
ma santé et prolongerait mon
existence... »

« Tu sais, ces démarrages en
trombe avant que je n'aie réussi à bien
me réchauffer, la Valvoline me les
faciliterait beaucoup. »

« Et je consommerais moins
d'huile. Donne-moi de la Valvoline.
Tu ne le regretteras pas. »

Ecoutez votre moteur.
Il sait ce que parler veut dire.

Les moteurs valeureux
ne jurent que par la

Valvoline

Valvoline Oil Co. Ltd., Talacker 42, 8022 Zurich.

TV
couleur
noir et blanc

Vente
Location
Échanges
Modèles depuis
Fr. 575.—

Service impeccable,
rapide et consciencieux par personnel
spécialisé

hug

Neuchâtel
Radios - TV

**15 aine
commerciale de
Neuchâtel**

Vendredi 4 juin dès 21 h

CASINO DE LA ROTONDE

GRAND BAL
de la Quinzaine commerciale

avec l'orchestre Raymond Claude

Tenue de ville

Tombola

Prix d'entrée : Fr. 7.—.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

SUITE Plaidoyer en faveur de la réévaluation

Il est vrai, par ailleurs, ajoute le rapport, que l'avance prise par l'économie suisse sur ses concurrents varie d'un secteur à l'autre et qu'un taux trop élevé, qui aurait permis un refroidissement conjoncturel, aurait porté préjudice à certaines branches, « ce que nous ne pouvons envisager devant la nécessité de sauvegarder les assises de l'économie suisse et de conserver les structures d'implantation et de peuplement propres à quelques-unes des régions de notre pays ».

QUELLE SERA L'INCIDENCE PROBABLE DE LA RÉÉVALUATION ?

Il est difficile de l'évaluer, déclare le rapport : tout dépend des perspectives qui s'offrent à l'économie du pays et du comportement que celle-ci adoptera. On peut dire cependant qu'à court terme, la mesure a permis de protéger le système monétaire suisse de l'afflux indésirable de capitaux étrangers spéculatifs en prévenant un gonflement nouveau des liquidités dans le pays. A moyen terme, la réévaluation a des effets à freiner l'inflation importée, ainsi que l'expansion présente et future émanant de l'industrie d'exportation, de même qu'à promouvoir une croissance mieux équilibrée de notre économie. L'incidence sera vraisemblablement mineure sur notre balance commerciale, dans le sens d'une réduction du déficit de nos échanges. L'on ne saurait dire maintenant s'il se produira aussi une amélioration de notre balance des revenus : une légère détérioration passagère est escomptée.

Le rapport du Conseil fédéral sur la réévaluation envisage encore la question de savoir si d'autres solutions auraient été

possibles. La réponse est nettement négative. Un contrôle des changes aurait significativement l'abandon de la pleine convertibilité du franc et impliqué une dérogation au principe de la liberté des paiements et des échanges avec le reste du monde. Mais surtout, il aurait fallu pour l'instant, tout un appareil de contrôle que la pénurie actuelle de main-d'œuvre n'aurait pas permis de mettre sur pied.

Une stérilisation des capitaux refluant dans notre pays n'aurait pas été possible en l'absence d'un contrôle des changes efficace. Quant à l'instaurer temporairement des cours de change flottants, elle aurait significativement, dans les conditions données, une réévaluation de fait.

Du fait de la décision du 9 mai, la Banque nationale subit une perte comptable de 1,243 milliard de francs sur ses réserves d'or et de dollars, qui s'élevaient au total à environ 20 milliards de francs. L'appartenance à l'Assemblée fédérale, conformément à la nouvelle loi sur la monnaie, de se prononcer quant aux bénéfices et aux pertes enregistrés sur ces réserves. Des propositions seront soumises ultérieurement aux Chambres par le Conseil fédéral à ce sujet.

DÉJÀ ENTENDU

A ce sujet, notre correspondant de Berne par écrit nous écrit : « Tandis que commence la session des Chambres fédérales, deux documents viennent d'être mis à la disposition des parlementaires et des journalistes.

Le premier est le rapport que le Conseil fédéral adresse aux Chambres pour justifier sa décision de réévaluer le franc. Ce faisant,

le Conseil fédéral répond à une obligation constitutionnelle.

Ce rapport ne contient rien de très nouveau, rien que l'on n'ait pu déjà entendre.

Le Conseil fédéral ne pouvait émettre une poussée spéculative sur le franc suisse qui annulerait tous ses efforts pour lutter contre l'inflation. Déjà, l'affaiblissement du marché de l'euro-dollar a amoindri la portée des restrictions de crédit pour freiner la demande intérieure. Déjà, les coûts croissants des importations ont amené une inflation dite importée puisque ce renchérissement des importations s'est continuellement reporté sur les prix intérieurs. Enfin, on peut craindre, au vu de la situation internationale, une nouvelle expansion de la demande étrangère sur nos exportations. Ni le contrôle des changes, ni le taux de change flottant, ni la stérilisation des flux de capitaux ne sont apparus réalisables facilement et capables d'obtenir des résultats satisfaisants.

Le Conseil fédéral a donc recouru à la réévaluation qui devrait, dans son esprit, stopper la spéculation, amoindrir la portée inflationniste du renchérissement des importations, enfin, freiner la demande étrangère puisque les exportations suisses, plus chères devraient stimuler moins la demande étrangère.

L'EXEMPLE

Le Conseil fédéral ne cache pas que la réévaluation peut apporter des difficultés à tels ou tels secteurs de notre industrie. Il espère aussi que les intermédiaires laisseront se reporter jusqu'au consommateur l'abaissement du coût de nos importations, du fait de la réévaluation, sur le consommateur. On voit déjà à un point d'incertitude. Autre point d'incertitude : les salaires. Le Conseil fédéral évoquant l'arrêt sur la construction, déclare que la réévaluation doit être un des volets. Il propose de

prendre contact avec les partenaires sociaux pour stabiliser les salaires. Mais ne vient-il pas, lui-même, de donner le mauvais exemple vis-à-vis du personnel fédéral ?

On peut penser que ce rapport soulèvera quelques remous.

MESSAGE EN FAVEUR DE LA BANQUE NATIONALE

Il est admis, dans le système monétaire occidental, que les banques centrales interviennent, à un certain moment, pour soutenir la parité de leur monnaie avec une autre essentiellement le dollar.

Mais la Banque nationale suisse n'est autorisée à acheter ou à vendre des devises sous forme d'avoirs en comptes libellés, que si ces avoirs sont payables à vue. La Banque nationale n'a pas pu donc acquiescer des devises à terme assorties d'une échéance fixe. Ces opérations à terme ont pour but de se prémunir contre les risques de change. Or il importe que la Banque nationale puisse faire, pour son propre compte, ces opérations, autrement dit qu'elle puisse acheter aux banques des dollars à terme, à un cours proche de la parité existante, montrant par là sa volonté de stabiliser le franc par rapport au dollar, d'enrayer certains flux spéculatifs, et de concourir à une psychologie de stabilisation.

C'est donc un accroissement de la liberté d'action de la Banque nationale qui est demandé par arrêté urgent, valable donc un an si le parlement le vote.

Après quoi, il faudra, soit l'abandonner, soit le soumettre au double vote du peuple et des cantons. On peut penser que cet accroissement de compétence, très limité et s'inscrivant dans la ligne actuelle des moyens d'action monétaires, sera accordé sans trop de difficultés par le parlement. Il ne s'agit pas d'un nouvel instrumentarium.

Centrales d'information pour les cas de crise !

Cette première séance de la session d'été du Conseil national avait commencé par l'éloge funèbre, prononcé par le président Weber, de M. Pierre Freymond. Le Conseil a également validé les élections de trois nouveaux conseillers nationaux, M. Otto Zwygart (parti évangélique, BE), successeur de M. Paul Achischer, décédé, M. Achille Borella (rad, TD), successeur de M. Libero Olgliati, démissionnaire, et M. Maurice Cossy (rad, VD), successeur de M. Pierre Freymond.

LES RELATIONS AVEC LA PRESSE

Au cours de cette séance, la parole devait être donnée à M. Gut (rad, ZH) pour une interpellation sur le service d'information du Conseil fédéral. L'affaire des détachements d'avions a montré combien une information objective au peuple suisse par le Conseil fédéral est nécessaire, déclare l'interpellateur, qui demande ensuite au gouvernement s'il envisage, en cas de nouvelle crise, de collaborer avec la presse, la radio et la télévision, s'il est disposé à développer son service d'information en tenant compte du fait que nous vivons actuellement dans un état intermédiaire entre la guerre et la paix. S'il est pas d'avis que le chef du service d'information devrait faire partie de l'état-major de la défense.

C'est M. Rudolf Gnaegi, président de la Confédération, qui répond à M. Gut, et annonce notamment la constitution de centrales d'information pour les cas de crise par divers départements et à la chancellerie fédérale, où le rôle du vice-chancelier chargé de l'information a été renforcé. La dotation en personnel de la chancellerie pour les cas de crise est insuffisante, mais il est prévu dans ces circonstances de déplacer du personnel spécialisé d'autres secteurs de l'administration fédérale. Le président de la Confédération indique encore qu'une collaboration est préparée avec la division presse et radio, mais qu'aucune participation du vice-chancelier aux travaux de l'état-major de la défense n'est envisagée. D'une manière générale, conclut M. Gnaegi, le Conseil fédéral tient à affirmer qu'il voue toute l'attention désirable au problème de l'information en paix comme en crise, compte tenu des moyens à sa disposition. M. Gut se déclare satisfait, sauf en ce qui concerne l'état-major de la défense.

Nouveau tapis pour la salle du National

BERNE (ATS). — La session d'été de quatre semaines du Conseil national s'est ouverte mardi après-midi sur un fond tendre et moelleux. Un nouveau tapis velours, dans les tons beige, jaune et brun, recouvrait en effet la salle du conseil.

Il s'agit du troisième tapis mis à la disposition des conseillers nationaux. Le premier avait duré 45 ans alors que le second, peut-être à cause des activités croissantes de nos députés, ne résista pas plus de 25 ans. Le nouveau tapis est un cadeau d'une maison d'Emmenbrücke. Mardi matin, au Palais fédéral, au cours de la remise symbolique, M. Erich Sievers, directeur général de l'entreprise spécialisée dans la production de tissus synthétiques, a déclaré qu'il souhaitait au Conseil d'excellentes activités sur « un sol tendre » et c'est le président de la Confédération, M. Rudolf Gnaegi, qui a ensuite pris la parole pour le remercier.

Les raisons de la démission du conseiller national Kurmann

WILLISAU (ATS). — « Ma décision de ne pas présenter ma candidature aux prochaines élections au Conseil national est due uniquement au fait que je me suis engagé depuis un certain temps déjà pour une limitation volontaire de la durée du mandat de parlementaire », a déclaré mardi le conseiller national Franz-Josef Kurmann, de Willisau (Lucerne), qui a annoncé sa démission la semaine passée.

Agé de 54 ans, le conseiller national Kurmann a été président du Conseil national en 1964-1965. Depuis août 1968, il est président du parti démocrate-chrétien suisse. Le démissionnaire tient à préciser que les bruits selon lesquels des dissensions se seraient fait jour entre la direction de son parti et lui-même ou qu'il aurait démissionné pour reprendre d'autres charges sont dénués de tout fondement.

VALAIS

« Le Confédéré » a cessé de paraître mais une édition bihebdomadaire est prévue

Ainsi, le dernier numéro du quotidien valaisan « Le Confédéré » est sorti de presse hier matin. Dans un ultime éditorial, M. Guy Zwissig, président du parti radical démocratique valaisan, analyse la situation à la suite de l'assemblée générale des députés du parti réunis à Leytron. « Unan-

nimes, écrit M. Zwissig, les députés, sans récriminations inutiles, ont dû constater que la formule du « Confédéré », quotidienne dans le contexte économique et concurrentiel ne pouvait trouver place. Le manque d'abonnement, le coût que représente la parution quotidienne du journal, constituent à eux seuls déjà une charge qui n'était plus supportable, au risque d'accroître journellement le déficit existant ». Notons que ce déficit dépassait les 1000 francs chaque jour.

Le président du parti a lancé un appel aux radicaux du canton pour qu'ils souscrivent des parts sociales qui permettraient, si la somme de 200.000 francs est réunie, de créer une société coopérative qui éditerait un bihebdomadaire dès la mi-juin.

« Nous adressons, note M. Zwissig, un amical appel de compréhension aux abonnés qui ont payé leur abonnement 1971 en leur demandant de considérer ce montant comme acquis à l'éditeur ». Sur les 300.000 fr. nécessaires aux responsables du journal, plus de 100.000 viennent d'être recueillis. Si la somme totale ne pouvait être réunie, toute parution serait pour l'instant suspendue. « Le défi est lancé, écrit pour sa part M. Robert Clivaz, rédacteur en chef du journal. Les radicaux valaisans trouveront certainement les ressources nécessaires pour que le bihebdomadaire « Le Confédéré » paraisse dans une quinzaine de jours. Ce n'est qu'un au revoir que nous disons aujourd'hui. Personne ne souhaite que ce soit un adieu ».

L'affaire n'a pas fini de faire parler d'elle et saint Christophe aura bien de la peine à mettre tout le monde d'accord, ceci d'autant plus que dans les projets figure la construction d'une route qui livrera cet écrin de verdure aux automobilistes dont il est le patron...

Décès d'une personnalité après un accident

(c) Un Fribourgeois, M. Albert Godel, 53 ans, marié, père de quatre enfants, vient de connaître une fin tragique dans la banlieue de Sion. M. Godel est mort en effet à l'hôpital de Genève à la suite d'un accident survenu près de Chateaufort il y a une quinzaine de jours. Il roulait en voiture lorsqu'il fonça dans une haie en voulant croiser un camion. Un des pieux de la haie brisa sa vitre et l'atteignit dans le ventre. M. Godel a succombé à l'opération pratiquée par les spécialistes genevois.

M. Godel était né à Ecublens (Fribourg). Il était établi en Valais depuis près de vingt ans. Il était très connu à Sion en raison de l'activité qu'il exerçait au sein de sociétés de tir, football, etc. M. Godel fit même partie du Conseil général de Sion. Sa mort si brutale a jeté l'émoi au sein des milieux politiques et sportifs de Sion et environs.

Remous à Verbier à propos du promontoire de Saint-Christophe

De notre correspondant :
Tous les amis de Verbier connaissent le promontoire de Saint-Christophe à quelques minutes de la station, un lieu idyllique où gambadaient parfois les chamois, où fleurissent des plantes rares. Tout y est calme et serein.

Hélas, cet endroit est lui aussi menacé par quelques spéculateurs ou constructeurs divers. Plus de 20.000 mètres carrés de terrains viennent d'être acquis. On projette d'y implanter de nouvelles constructions qui nuiraient indéniablement au charme de l'endroit et menaceraient la nature antique chapeauté de saint Christophe et construite il y a plusieurs siècles.

Un mouvement s'est créé à Verbier pour parer à la menace. On a alerté le Heimatschutz, la Société de développement de la Ligne pour la protection de la nature, l'Etat du Valais. On ne sait pas encore quel sort est réservé à ce joyau valaisan. Le mouvement de résistance est d'autant plus violent que certaines hautes personnalités non seulement valaisannes mais de l'extérieur du canton ont leur chalet dans ce petit paradis.

Deux écoliers cambriolent une baraque de chantier et provoquent une explosion...

GLATTELDEN (ZH) (ATS). — A Glatfelden (ZH), deux écoliers âgés de 14 ans se sont introduits samedi dans une baraque de chantier et ont tenté de fracturer un coffre qui s'y trouvait. Ils se sont servis pour ce faire d'un appareil de soudage qu'ils ont trouvé sur place. Leur première tentative étant restée sans succès, ils sont revenus dimanche vers 14 heures et se sont remis au « travail ».

Malgré l'effet de la chaleur dégagee par l'appareil que maniaient les deux jeunes gens, un certain nombre de capsules explosives, enfermées dans le coffre par mesure de précaution, ont soudain explosé. Il a fallu hospitaliser un de ces « apprentis cambrioleurs » qui, artificier involontaire, souffrait de blessures aux yeux. Son camarade n'a pas été blessé, car, au moment de l'explosion, il se trouvait à l'extérieur de la baraque.

Une salle d'attente provisoire doit encore être installée et une solution provisoire est également envisagée pour le buffet. Les peintures murales qui ont donné lieu à tant de discussion, ont été protégées contre des dégâts ultérieurs.

Les CFF sont conscients du rôle important que le nouveau bâtiment des voyageurs jouera dans l'aspect général de la ville de Lucerne dont le caractère particulier doit être sauvegardé. Ils se proposent dès lors d'organiser un concours entre les architectes du pays et d'en tirer les conclusions avec les autorités compétentes. Ce concours, qui s'étendra aux problèmes urbanistiques et architecturaux doit aussi permettre de mettre au point les projets d'une extension future.

Vers la reconstruction de la gare de Lucerne

BERNE (ATS). — L'incendie de la gare de Lucerne a défigurée de dix points les plus importants de la ville déclarant en mars dans une petite question, le conseiller national Kurquemyer (Rad LU). Il s'agira — et les citoyens lucernois le comprennent fort bien — d'instituer tout d'abord des mesures provisoires visant à assurer de nouveau l'exploitation de la gare. Cependant, dans l'intérêt général, il faut veiller à ce que le bâtiment définitif de la nouvelle gare soit bien étudié surtout pour l'aspect architectural. Le Conseil fédéral est par conséquent invité à donner pour instructions aux organismes compétents et aux CFF de tenir compte de ce vœu. Il est nécessaire que cet important quartier de la ville de Lucerne garde son caractère.

CONCOURS D'IDEE

Les CFF sont conscients du rôle important que le nouveau bâtiment des voyageurs jouera dans l'aspect général de la ville de Lucerne dont le caractère particulier doit être sauvegardé. Ils se proposent dès lors d'organiser un concours entre les architectes du pays et d'en tirer les conclusions avec les autorités compétentes. Ce concours, qui s'étendra aux problèmes urbanistiques et architecturaux doit aussi permettre de mettre au point les projets d'une extension future.

SUITE Contrat de travail

Pourtant, il peut arriver que l'assurance ne couvre pas le gain. Le Conseil des Etats avait jugé que l'employeur devait, alors, compléter jusqu'à ce que le salarié obtienne 4/5me du salaire. Une minorité de la commission du Conseil national voulait qu'on aille jusqu'à la totalité du montant. M. Deonna s'insurge, montrant que l'employeur coûte pour l'assurance, laquelle, encore une fois, est sans limites. Ainsi, l'employeur assure son personnel à un maximum de ses possibilités se verrait ainsi plus lourdement qu'un employeur n'assurant pas ses employés ou qu'un employeur leur permettant de bénéficier d'une assurance forte. L'idée du 4/5me représente donc un équilibre judicieux, aux yeux du député genevois, équilibre qui garantit une égalité devant la loi. Il est suivi mais non par le Conseil national. En effet, 75 voix se rallient au Conseil des Etats contre 71 qui souhaitent maintenir une divergence.

La majorité, en revanche sera beaucoup plus large (87 contre 39) pour permettre, comme le Conseil des Etats, à l'employeur d'utiliser un dessin ou modèle créé, par le travailleur dans l'exercice de son activité professionnelle et conformément à ses obligations contractuelles. On remarquera que les créations considérées comme littéraires ou artistiques restent, elles, propriété exclusive de leur auteur.

Même ralliement heureux pour qui soit décidé que le cas de décès du travailleur l'employeur doit payer un mois de salaire à partir du jour de décès : deux mois si les rapports de service ont duré plus de cinq ans ou si, simplement, le décédé laisse un conjoint, des enfants mineurs ou d'autres personnes confiées à son entretien.

La divergence subsistante concerne l'indemnité de départ à donner par l'employeur. Il faut savoir que cette indemnité n'est pas prévue lorsque l'employé est au bénéfice d'une institution de prévoyance qui lui verse des prestations supérieures au montant des contributions qu'il a lui-même versées. Autrement dit, avec la généralisation prochaine du deuxième pilier, cette disposition aura donc plus guère de portée. C'est ce que souligna le député libéral Raymond Deonna, en recommandant d'adopter la solution déjà large du Conseil des Etats : six mois de salaire. Il rappela que c'était là l'indemnité maximum qui pourrait être fixée par le juge, mais qu'un contrat pourrait y déroger et aller même plus loin.

Tout au contraire, socialistes et communistes voulaient que l'indemnité maximum

Crédits d'investissements dans l'agriculture

BERNE (ATS). — La commission du Conseil des Etats chargée de préparer la révision de la loi sur les crédits d'investissements et l'aide aux exploitations paysannes a siégé sous la présidence de M. K. Graf, député (Schaffhouse), et en présence de M. E. Brugger, conseiller fédéral, et J. CL. Pliot, directeur de la division de l'agriculture.

Dans son projet de révision, le Conseil fédéral propose pour l'essentiel de prolonger le délai d'affaiblissement des crédits d'investissements de 1974 à 1987, de mettre à disposition des fonds supplémentaires pendant la même période et de modifier quelques conditions attachées à l'octroi de tels crédits. Après avoir abondamment discuté le projet, la commission a approuvé ces propositions, auxquelles elle a apporté quelques amendements. Elle a en outre accepté l'idée de soumettre en principe les bénéficiaires de crédits d'investissements à l'obligation de rembourser en même temps que ces crédits, les autres capitaux empruntés.

Au vote final, elle s'est prononcée à l'unanimité en faveur du projet.

Nouvelle fusion dans la presse

LAUSANNE (ATS). — L'hebdomadaire illustré « Images du monde », à Lausanne (éditions Conzett et Huber, Zurich), a absorbé en date du 1er juin l'hebdomadaire « l'Abéille », à Lausanne également (éditions Bucher, Lucerne). Le nouveau rédacteur en chef d'« Images du monde » sera M. François Geyer, chef de la rubrique étrangère à la « Tribune du Matin » depuis 1966 à qui succède à M. Marcel Matthey, appelé à la tête du service de presse de l'Université de Lausanne.

Loterie à numéros : cinq gagnants au premier rang

Liste des gagnants du tirage du 29 mai 1971 :

- 5 gagnants avec 6 numéros : 77.857 fr. 35
- 407 gagnants avec 5 numéros : 956 fr. 45
- 17.635 gagnants avec 4 numéros : 22 fr. 05
- 214.681 gagnants avec 3 numéros : 1 fr. 80

LE CONSEIL DES ETATS VOTE SANS OPPOSITION LE CRÉDIT D'ENGAGEMENT POUR LE SUPER-CERN INTERPELLATION SOLEUROISE À PROPOS DE LA N5

BERNE (ATS). — Ce n'est qu'à 18 heures 15 que le Conseil des Etats a siégé mardi soir. Son président, M. Theus (dém-GR) dans ses propos liminaires a constaté la surcharge évidente de cette session, encore allongée par les deux objets extraordinaires que sont le rapport sur la réévaluation du franc et les mesures de stabilisation dans la construction. Le Conseil siégera donc chaque jour à partir de 8 heures déjà. Puis le président a adressé un dernier adieu à M. Pierre Freymond, conseiller national défunt, dont il a vanté les éminentes qualités. Le Conseil des Etats a accueilli et assermenté un nouveau membre en la personne de M. Raymond Broger, landamman des Rhodes-Intérieures (dém-chrétien) qui remplacera M. Dobler (PDC-AL) démissionnaire.

Le premier objet à l'ordre du jour a trait à la participation de la Suisse au Super-CERN et à la réalisation de l'accélérateur de 300 GeV dont la construction est prévue à Genève-Meyrin. Le premier arrêté à ce sujet concerne le principe même de la participation suisse, arrêté soumis au référendum facultatif — le second accord de crédit de 36 millions de francs au titre de participation de notre pays à l'acquisition de terrain et à l'aménagement de l'infrastructure du puissant accélérateur de particules qui va permettre d'étendre encore les activités du centre international de recherche nucléaire de renommée mondiale.

M. Graber, conseiller fédéral, souligne l'initiative que nous avons à contribuer au succès de cette grande œuvre communautaire internationale. Sans discussion ni opposition, le Conseil des Etats vote le principe de la participation par 35 voix et octroie le crédit d'engagement demandé par 37 voix.

L'homologation des principaux résultats du recensement fédéral de la population au 1er décembre 1970, dénombrant en Suisse une population résidente de 6.269.783 âmes, est ensuite votée.

Par 36 voix sans opposition, le Conseil des Etats approuve l'arrêté.

GENÈVE

Concentration et licenciements dans l'industrie textile genevoise

GENÈVE (ATS). — A la suite de la création d'un holding dans l'industrie textile, une entreprise de Carouge, près de Genève, la maison « Belfa » a licencié 70 employés et ouvriers. Elle réorganise cependant la majorité de ce personnel dans le cadre de la nouvelle société.

Le « Bessise holding saiss », avec siège à Fribourg, a été créé il y a un mois, dans le but d'opérer une concentration dans la branche textile. Il a acquis le capital-actions de trois entreprises genevoises, « Belfa S.A. », « Schibli S.A. » et « Serjal S.A. », et d'une maison de Cruesilles, en Haute-Savoie (France), « Lepeska ». Les trois usines genevoises représentent environ 60 % de l'industrie textile du canton. Elles produisent des articles de confection pour dames, du tricot, des vêtements de jersey et des vêtements en peau de mouton.

UNE SEULE USINE

Sur le plan genevois, la production va être concentrée dans une seule usine qui emploiera alors environ 250 personnes. Cela a amené la fermeture de la maison « Serjal » en janvier et celle, prochaine, de la maison « Belfa ». Celle-ci a envoyé à la veille de la Pentecôte une lettre de licenciement à son personnel, en précisant que « c'est bien volontiers que nous étudions, cas par cas, la possibilité d'utiliser les cas échéant vos services dans notre nouvelle organisation ».

Selon le nouveau directeur général du groupe, les 55 ouvrières de l'entreprise seront réengagées et travailleront dans la dernière usine genevoise du groupe, celle de la maison « Schibli », à Carouge également, alors que 15 employés et cadres, « avec qui nous avons certains problèmes »

Comment permettre à notre population — toujours croissante et qui a besoin de moments de détente — d'accéder librement aux rives de nos lacs et de nos rivières ? C'est la question que pose, dans une interpellation, le radical schaffhousien Baechtold, appuyé par une majorité de ses collègues, et qui plaide en faveur d'une acquisition plus systématique de telles rives par les pouvoirs publics pour les aménager, puis mettre à la disposition de la population des zones de repos au bord de l'eau.

M. Tschudi, conseiller fédéral, reconnaît l'importance des rives pour les loisirs, la protection de la nature et la science naturelle, l'institut pour l'aménagement national et régional du territoire a constaté que seule la moitié des rives est encore libre. Les possibilités d'interventions de la Confédération sont assez nombreuses, grâce à la nouvelle loi sur la protection de la nature et à la loi sur la protection des eaux et le Conseil fédéral en fera l'usage le plus large.

Initiative pour la priorité et la gratuité des transports publics

GENÈVE (ATS). — Estimant que « l'une des causes majeures de la dégradation du milieu urbain est la pollution de l'automobile », les auteurs d'une initiative populaire (10.000 signatures requises) demandent d'accorder, à Genève, « en toute circonstance aux transports publics la priorité sur les transports individuels » et de prévoir la gratuité des transports publics pour tous les usagers.

Promue par « l'Institut de la vie » (I.V.) de Genève, qui « œuvre pour conserver à l'homme un environnement sain », l'initiative, en demandant au Grand conseil une loi sur une politique globale des transports, lui propose le rachat, par l'Etat, de la compagnie genevoise des travaux publics (CGTE), dont plus de 90 pour cent des actions, précise l'I.V., sont déjà entre les mains de l'Etat. L'I.V. demande en outre d'augmenter la quantité des transports publics (réorganiser et développer le réseau actuel) et d'en améliorer la qualité (silence, rapidité, confort). En effet, affirme l'I.V., « avant même d'interdire totalement ou partiellement la circulation privée en ville, il faut aménager un système de transports qui concurrencie efficacement les véhicules individuels ».

NATIONALE 5

Dans une autre interpellation, M. Luder (rad - SO) est intervenu pour demander que, dans le programme des routes nationales, on supprime le plus rapidement possible, et non vers 1977-78 seulement, le goulot d'étranglement de Soleure de la N5, le renvoi du projet en question (prévu primitivement pour 1974) ayant pour effet d'aggraver fortement les conditions de la circulation au pied sud du Jura. M. Tschudi, conseiller fédéral, explique les raisons pour lesquelles les travaux pour le détournement de Soleure vont subir un retard d'environ deux ans. Elles sont essentiellement d'ordre financier. Le rapport pour le programme à longue échéance de mai 1971 est soumis aux cantons et il s'agira ensuite pour le Conseil fédéral de se déterminer en connaissance de cause et de prendre en considération, s'il y a lieu, des demandes d'adaptation du programme de la commission Huerlimann. L'interpellateur se déclare satisfait.

Informations horlogères

Les exportations au mois d'avril

La Chambre suisse de l'horlogerie communique que, pour le mois d'avril 1971, les exportations totales de l'industrie horlogère se sont élevées à 212.139.371 francs contre 230.910.307 francs en mars 1971 et 218.162.480 francs en avril 1970. Ces chiffres sont tirés de la statistique du commerce extérieur de la Suisse. Le premier trimestre de l'année en cours pour les exportations ont atteint le total de 791.717.589 francs, soit une augmentation de 27.882.931 francs, ou de 3,7 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Quant aux exportations de montres et mouvements, l'évolution a été la suivante : 5.691.204 pièces pour 189.450.442 francs en avril dernier, contre 6.317.675 pièces pour 208.570.041 francs en avril dernier et 5.718.186 pièces pour 194.123.056 francs en avril 1970. Au cours des quatre premiers mois de cette année, les ventes de ces produits à l'étranger se sont élevées à 21.677.634 pièces valant 707.913.047 francs, chiffres reflétant une augmentation de 5,5 % en quantité et de 4,0 % en valeur par rapport à la même période de 1970.

Les comédiens-hippies ont enfin évacué le centre scout

De notre correspondant :
Les hippies du « centre autonome » ont tenu parole. Ils avaient promis d'évacuer le centre scout, qu'ils occupaient depuis quelques jours, dans la journée de lundi, et ils l'ont fait. On a constaté qu'ils n'avaient pratiquement pas causé de dommages. Pas d'actes de vandalisme. Rien n'a été pulvérisé. Les contestataires ont même poussé la « courtoisie » (sic) jusqu'à nettoyer les locaux, faisant disparaître les traces de leurs agapes. Mais ce ne sera pas suffisant, a déclaré un responsable du centre, car les moquettes sont souillées de taches, et des slogans ont été peints ici et là.

Il y aura lieu de désinfecter les locaux. Malgré tout, le mal est moindre. On s'attendait à pire.

Ce même responsable du centre scout a donné les raisons pour lesquelles il n'a pas fait intervenir les forces de l'ordre pour évacuer les lieux :

- Cela aurait provoqué un affrontement entre policiers et hippies et cela aurait pu provoquer des dégâts importants, a-t-il précisé. Que vont faire maintenant les jeunes du « centre autonome » ? Ils sont bien découragés à ne pas en rester là et déjà ils annoncent une « opération grand théâtre » pour jeudi soir... R.T.

M^{me} Golda Meir a-t-elle rencontré deux émissaires russes en Laponie?

STOCKHOLM (AP). — Selon le journal « Dayens Nyheter », Mme Golda Meir a rencontré secrètement deux fonctionnaires soviétiques en Finlande, où elle a fait un voyage imprévu samedi.

Dans un article de première page, le journal précise que l'entrevue s'est déroulée dans un rendez-vous de chasse de Laponie, à Rovaniemi.

Des sources finlandaises ont confirmé à l'Associated-Press que le président du conseil israélien a quitté l'aéroport de Rovaniemi pour se rendre dans la région environnante.

Elle a été accueillie dans la ville par le maire, M. Tuure Salo, avant de se rendre à son rendez-vous.

Parmi les membres de son entourage aurait figuré un spécialiste des armements, M. Sablodovich.

MYSTÈRE

Quatre membres des services de sécurité chargés d'assurer la protection de Mme Meir durant son séjour de quatre jours en Suède ont reçu l'ordre de rester sur place quelques minutes seulement avant son départ en avion pour la Finlande.

Le secrétaire général du parti travailliste israélien, M. Eliav, a accompagné le chef du gouvernement à Rovaniemi et le journal qui cite « des sources dignes de foi », précise qu'ils ont rencontré « deux hommes politiques russes ».

Dimanche soir, l'avion affrété des lignes scandinaves a ramené Mme Meir à Stockholm aussi directement qu'elle en était partie. Aucune explication officielle n'a été donnée sur les raisons de ce voyage, bien que 24 heures se soient écoulées depuis le retour de la délégation israélienne.

Lors d'une conférence de presse à Stockholm samedi, Mme Meir avait exprimé l'espoir de rétablir des relations diplomatiques avec Moscou.

TSARAPKINE

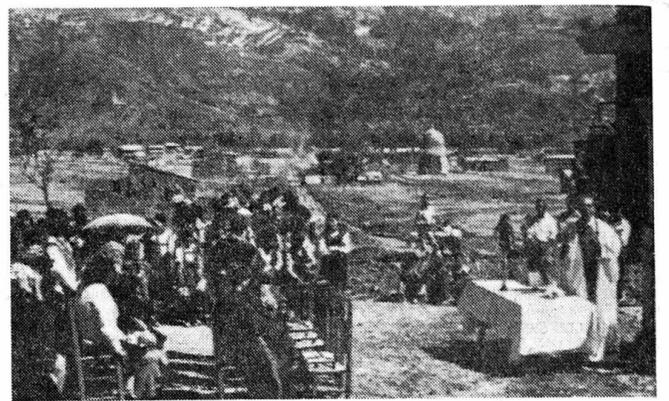
Le voyage de Mme Meir à Oslo coïncide avec celui de M. Tsarapkin, vice-ministre des affaires étrangères, qui y était attendu, après avoir conféré à Copenhague avec le ministre danois des affaires étrangères.

Le ministre des affaires étrangères norvégien n'a reçu aucune explication concernant le voyage de M. Tsarapkin. Le bruit court qu'il désire mettre les gouvernements danois et norvégien au courant de la position soviétique concernant la sécurité européenne et le désarmement.

DEMENTI, MAIS...

Le président du conseil israélien a annoncé que Mme Golda Meir s'était rendue samedi dernier en Laponie finlandaise pour « une période de repos de 24 heures ». D'après le cabinet, elle n'y a mené aucune activité politique. Les informations selon lesquelles Mme Meir et deux représentants soviétiques non identifiés se seraient rencontrés au cours de son voyage imprévu sont « démenties de tout fondement », déclare un communiqué.

Apparavant, le ministre des affaires étrangères avait dit tout ignorer d'une telle rencontre.



Il y a un an le Pérou...

Dans les ruines de la ville péruvienne d'Huaraz, les élèves d'une école sont réunis pour entendre la messe. C'est qu'il y a juste un an, cette région du pays a été détruite par un séisme qui avait fait 30,000 morts. (Téléphoto AP)

Les Palestiniens accusent le roi Hussein de vouloir déclencher une guerre civile

BEYROUTH (AP). — Selon les Palestiniens, l'armée du roi Hussein a déclenché une nouvelle guerre civile en Jordanie. La première et la deuxième division jordanienne auraient encerclé toutes les bases de fedayins, dans le nord du pays, et les « bombardé constamment ».

« Un nouveau et sanglant massacre est en cours », a déclaré M. Nasser, porte-parole officiel du comité central de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) au cours d'une conférence de presse tenue à Beyrouth.

En trois jours de combats, contre les régiments fédéraux d'élite du souverain ha-

chémite, les fedayins ont perdu des dizaines d'hommes, a-t-il dit, ajoutant que de violents engagements se poursuivaient dans les régions de Djerash, à 40 km au nord d'Amman et de Salt, à 35 km à l'ouest.

CONTRADICTION

M. Nasser était assisté de M. Adouan, porte-parole officiel du Fatah, la plus importante des organisations de fedayins, qui a dit venir directement d'Amman.

« Il existe une contradiction fondamentale entre la position des fedayins et celle du gouvernement jordanien », a déclaré M. Adouan. Notre désir est de lutter jusqu'à

ce que nous ayons libéré la Palestine et le désir du gouvernement jordanien est de faire la paix. C'est pourquoi, il essaie de nous liquider. Mais nous ne permettrons à personne de s'interposer sur la voie de nos objectifs. »

On estime que 3000 Palestiniens sont déployés dans les forêts de Djerash et Salt. Ils s'y sont installés après l'évacuation d'Amman le mois dernier. M. Adouan a déclaré que les Palestiniens avaient fait le projet d'accentuer leurs attaques contre Israël après l'évacuation d'Amman.

« Mais, a-t-il dit, juste comme cette nouvelle offensive démarrait, le 24 mai, l'armée jordanienne a fait mouvement sur les bases de Djerash et de Salt. Il a affirmé que les forces royales ont bombardé au canon deux groupes de Palestiniens qui rentraient d'une opération en Israël et qu'elles les ont fait tomber dans une embuscade. »

Des ennuis pour lord Snowdon

LONDRES (AP). — Un nouvel incident a mis aux prises lundi lord Snowdon et le photographe de presse Ray Bellisario, qui a déjà eu mille à partir à deux reprises avec la famille royale d'Angleterre.

Il s'agit cette fois d'un accident mineur entre leurs deux voitures, qui n'a fait que des dégâts matériels insignifiants, alors que lord Snowdon, la princesse Margaret et leurs deux enfants rentraient d'une fête de village dans le Sussex.

Bellisario avait photographié pendant la fête lord Snowdon en compagnie de lady Jacqueline Rufus Isaacs, une jeune femme de 24 ans, avec laquelle — si l'on en croit les « commères » — il aurait ébauché une idylle à Noël dernier.

Le photographe a affirmé que le mari de la princesse Margaret n'avait guère apprécié et qu'il avait quitté la fête peu après en compagnie de sa famille. « Par la suite, alors que je rentrais à Londres, j'ai vu soudain la voiture de lord Snowdon qui se dirigeait vers moi. J'ai vu qu'il allait me heurter et je me suis arrêté devant un « pub », où l'accident s'est produit. »

La princesse Margaret est descendue, mais son mari lui a demandé à deux reprises de remonter en voiture et il a démarré, sans vouloir accepter de dresser un constat, a-t-il ajouté.

Bellisario affirme que lord Snowdon est responsable de l'accident et il compte intenter une action en justice.

Nouvelle grève outre-Manche

LONDRES (Reuter). — Après l'électricité, les services postaux, l'automobile c'est maintenant la métallurgie britannique qui est touchée par la grève, le premier débrayage national qu'elle connaisse depuis la grève générale de 1926. Si, comme on semble le craindre, la grève se prolongeait, plus de 200.000 ouvriers de la métallurgie pourraient se trouver sans travail en l'espace d'un mois.

Les quelque 15.000 ouvriers de 26 aciéries de Grande-Bretagne appartenant au syndicat national des métallurgistes n'ont pas repris le travail mardi matin après les fêtes de Pentecôte. Ils réclament des augmentations de salaires de 35 %. Le salaire de base le plus faible est de 15 livres par semaine. La moyenne hebdomadaire compte tenu des heures supplémentaires est de 30 livres.

Les aciéries nationales déjà largement déficitaires — selon certaines estimations le déficit pour l'ensemble de la métallurgie est de 2 millions de livres par semaine — n'ont pas catégoriquement rejeté les revendications des métallurgistes.

Le boucher de Yuba-City: un homme très poli...

MARYSVILLE (Californie) (AP). — Juan Corona, l'homme arrêté à Yuba-City et inculpé du meurtre de 10 personnes sur un total de 23 dont les cadavres ont été découverts dans des vergers, se montre calme et poli dans la prison de Marysville où il a été incarcéré au cours du week-end. La prison de Marysville est plus moderne que celle de Yuba-City, où il était interné depuis mercredi dernier.

Il est le seul occupant d'une des six cellules du rez-de-chaussée réservées aux criminels. Dans l'autre aile du bâtiment, les 14 cellules sont occupées par des personnes qui se sont rendues coupables de délits tels que cambriolages ou atta-

ques à main armée. Une personne est détenue pour tentative de meurtre.

C'est en raison de l'importance du cas que Juan Corona a été mis à l'écart, bien que, techniquement, il ne s'agisse pas d'une mesure d'isolement, a déclaré le shérif adjoint. « Chaque fois que nous avons un prisonnier de quelque importance nous le séparons d'avec les autres. Ils sont mieux installés car certains autres prisonniers pourraient se montrer assez rudes. »

Corona n'a rien demandé de spécial depuis son transfert. Il est très calme et se montre poli. Quand on lui a demandé si tout allait bien, il a répondu « oui ».

De 6 h à 22 h une lampe brûle en permanence dans la cellule de Corona. Le reste du temps elle est en veilleuse pour lui permettre de dormir.

Tous les matins on lui donne un rasoir dont la lame est inamovible et on le lui reprend après sa toilette. Quand il le veut il peut écouter la radio grâce à un branchement. Les principales nouvelles qu'il entend concernent d'abord l'affaire à laquelle il est mêlé. Il a le droit de lire et il a demandé quelques revues...

UN FAIT PAR JOUR

Rendez-vous à Lisbonne

Quand il s'y met, le secrétaire américain au Trésor n'y va pas de main morte. Quand il fait une colère, M. Connally dit des choses singulières. Parfois étonnantes. Souvent injustes. L'Europe n'a pas besoin qu'on lui fasse la morale quand il s'agit de sa défense. L'Europe a fait son devoir à ce sujet. M. Connally n'a qu'à visiter les cimetières.

Le pire est que M. Connally paraît mal connaître ses classiques. Horreur ! pendant longtemps la politique étrangère des Etats-Unis. Le drame de l'OTAN, comme Nixon n'a cessé de le dire, fut que bien souvent on a eu l'impression que les Etats-Unis occupaient, travaillaient, tranchaient, décidaient sans se soucier le moins du monde de l'opinion de nations qui n'avaient peut-être pas toutes les raisons, mais dont les territoires, quoi qu'il en soit, étaient appelés en cas de malheur à devenir des champs de bataille eux aussi privilégiés. Comme en 1939. Comme en 1914. Comme toujours.

Le drame de l'OTAN est que les Etats-Unis, sous les administrations démocrates, ne considèrent jamais leurs alliés comme de véritables associés, ainsi que le déclara souvent Nixon et aussi Eisenhower avant de mourir. Le drame de l'OTAN fut cette curieuse politique — Kennedy et Johnson régnant — qui consistait à ce que, par le biais des forces nucléaires multilatérales ou multinationales, les Etats-Unis prennent à la place des capitales européennes les décisions suprêmes.

C'est un fait. Mais honnêtement pourtant, il ne s'agit que d'un aspect des choses. On pourrait dire qu'après tout, lors de leur réunion de l'an passé à Bruxelles, les ministres de l'OTAN avaient admis de « réaliser une réduction mutuelle et équilibrée des forces » en présence en Europe. Mais il faut dire aussi qu'il y a des gens qui croient « vive l'Europe » comme ils vont au cinéma. Pour passer le temps. Il est bien évident qu'un pays membre de l'OTAN doit être logique avec lui-même. Certes, les Etats-Unis ont trop longtemps et avant Nixon, considéré les Européens comme des « porteurs d'eau ». Mais la liberté et l'indépendance, cela se paie. Et cher. C'est ce que dira cette semaine Melvin Laird à Lisbonne. L'Europe a souvent le cœur léger quand il s'agit de ses obligations. C'est bien pourquoi, d'ailleurs, les problèmes de l'intégration économique risquent de provoquer quelques drames.

Le peu d'intérêt que certains pays portent à la défense commune, les Etats-Unis n'ont pas attendu M. Connally pour le dénoncer et s'en plaindre. L'an passé au conseil de l'OTAN à Bruxelles, le secrétaire à la défense avait déjà agité ce grelot. A l'époque, il était déjà apparu deux choses : d'abord qu'un pays membre n'était disposé à augmenter sa contribution financière pour compenser une diminution des forces américaines en Europe, ensuite que les Etats-Unis étaient décidés à « accroître leur pression » pour que leurs alliés acceptent d'accroître leur contribution à la défense commune. En fait, ne nous leurrions pas. La doctrine Nixon prévoit un certain retrait des forces américaines et la bataille d'avant-garde du sénateur Mansfield ne saurait faire oublier que jusqu'à preuve du contraire, le budget des Etats-Unis ne prévoit la présence des troupes américaines à leur niveau actuel en Europe que jusqu'au 31 juillet prochain.

Mais n'en déplaise à M. Connally, ce n'est pas de la faute des Européens, en quelques années, le budget militaire des Etats-Unis est passé de 50 à 80 milliards de dollars, si pour la première fois en 5 ans, le commerce extérieur des Etats-Unis est en déficit, si les importations ont augmenté deux fois plus vite que les exportations et si le budget fédéral est en déficit de 25 milliards.

Alors que partout en Europe fleurissent les parterres de la négociation, il n'a jamais été répondu à la question de Baldwin : « Les Etats-Unis sont-ils prêts à risquer Boston pour défendre Stuttgart ? »

Les Nord-Vietnamiens ont serré de si près les troupes de Saigon, le long de la route qu'elles suivaient, qu'il était difficile aux appareils américains d'opérer avec précision.

L. GRANGER

Des sujets « choc » pour les ministres de l'OTAN qui vont se réunir à Lisbonne...

WASHINGTON (AFP). — « Je crois que cela va être une réunion très importante », a déclaré mardi matin le secrétaire d'Etat M. William Rogers en quittant Washington pour Lisbonne où il va participer à la réunion ministérielle bisannuelle de l'organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN).

M. Rogers a expliqué aux journalistes, en prenant l'avion à la base militaire d'Andrews, que la réduction mutuelle et équilibrée des forces de l'OTAN et du pacte de Varsovie serait, avec Berlin, une des principales questions débattues par les ministres des affaires étrangères de l'organisation jeudi et vendredi.

« Nous allons étudier quelle réponse faire aux dernières déclarations des dirigeants soviétiques selon lesquelles ils sont prêts à discuter de la réduction des forces », dit M. Rogers en ajoutant qu'il était douter que les ministres des pays membres de l'OTAN formulent à Lisbonne une contre-proposition formelle. Il a expliqué que le problème était très complexe et qu'il faudrait encore des mois avant qu'un accord puisse se faire sur la façon de mener ces négociations avec les pays communistes.

LES CHARGES

Le secrétaire d'Etat a également indiqué qu'il discuterait avec ses collègues européens de la répartition des charges de la défense commune. Il a déclaré à ce propos

que le récent débat du Sénat sur l'amendement Mansfield visant à réduire de moitié les forces américaines en Europe aiderait les alliés des Etats-Unis à comprendre qu'il est important pour eux de prendre à leur charge une part plus importante des frais du maintien de ces troupes.

Sur Berlin, dont l'amélioration des accès fait l'objet de négociations des Quatre grands depuis la fin de 1969, M. Rogers

a indiqué qu'il y avait « quelque espoir que des progrès soient possibles ».

Le secrétaire d'Etat sera absent de Washington pendant dix jours. Après la réunion ministérielle de l'OTAN, il se rendra à Paris pour présider lundi et mardi prochains la réunion des ministres de l'OCDE, puis il passera par Bruxelles pour s'entretenir avec les membres de la commission des communautés européennes.

Ceausescu à Pékin

HONG-KONG (AFP). — M. Ceausescu, chef de l'Etat et du P.C. roumain est arrivé mardi à Pékin. Cette visite du chef d'Etat roumain en Chine populaire a été qualifiée d'« événement historique » par Radio-Pékin, qui a déclaré que la capitale chinoise a réservé un accueil « enthousiaste » au président Ceausescu et à la délégation qu'il conduit.

Dès les premières heures de la journée, Radio-Pékin avait consacré la plus grande partie de ses émissions à la venue du dirigeant roumain déclarant que « débordant de sentiments fraternels, 700 millions de Chinois s'apprétaient à accueillir chaleureusement les envoyés de l'amitié du peuple roumain ».

Au cours de la matinée, Radio-Pékin a décrit les préparatifs fébriles faits dans la capitale chinoise pour accueillir la délégation roumaine.

LES PRESSIONS

La radio a diffusé un éditorial du « Quotidien du peuple » déclarant que cette visite est un encouragement pour le peuple chinois. « Nous croyons fermement, poursuit-il, qu'elle apportera de nouvelles contributions au renforcement et au développement de l'amitié entre les deux partis et les deux peuples. »

Des commandos de terroristes maoïstes décapités en Turquie

Un autre extrémiste turc également recherché pour l'assassinat du consul israélien, Cihan Alptekin, a été arrêté près de la frontière grecque. Alptekin qui serait un chef de cellule de l'organisation maoïste, avait été repéré par des paysans alors qu'il essayait de fuir avec un ami sur un moto volé.

Après, dans le sud-est du pays, la police d'Adiyaman avait abattu trois autres membres de l'armée révolutionnaire et arrêté deux autres, alors que le groupe, qui était armé, se dirigeait vers la frontière syrienne voisine.

L'un des trois extrémistes abattus est Sinan Cemgil, étudiant de l'Université tech-

nique du Proche-Orient à Ankara, et l'un des principaux suspects de l'enlèvement des quatre aviateurs américains il y a trois mois. Le gouverneur de la province de Tokat a annoncé mardi que cinq paysans qui avaient renseigné la police ont reçu chacun une prime de 5000 livres turques.

Jusqu'à présent, le seul marxiste connu qui soit parvenu à quitter le pays est Hikmet Kivircim, alias Halit Aksungur, qui a gagné Chypre par bateau à partir de la côte orientale de la Méditerranée en compagnie de quatre autres personnes. Le gouvernement turc a demandé à Chypre, à la Syrie et au Liban de le renvoyer en Turquie.

Viet-nam: enquête sur un massacre

WASHINGTON (AFP). — L'armée américaine a annoncé qu'elle a ouvert une enquête sur un massacre de civils vietnamiens qui aurait été commis par des soldats américains sur une plage proche de Bon-son en septembre 1968.

Selon un ancien soldat, William March, 30 ans, qui a fait des révélations au quotidien Chicago Sun Times, une quarantaine de femmes et d'enfants vietnamiens auraient été abattus au cours d'une opération du genre de celle de My-lai.

L'épothéose d'une bonne table



LA SEMEUSE LE CAFÉ QUE L'ON SAVOIRE...

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

Océanie

M. Brown ? La police australienne vient de fabriquer ce mannequin qui, pense-t-elle, correspond au signalement du mystérieux M. Brown. On se souvient qu'en déclenchant une fausse alerte à la bombe, M. Brown s'est approprié 500.000 dollars. Mais M. Brown se reconnaît-il ?



EUROPE

Un nouveau directeur au Festival de Venise ROME (AFP). — M. Gian-Luigi Rondi a été nommé officiellement directeur du Festival d'art cinématographique de Venise, en remplacement de M. Ernesto Lara. Le ministre italien du tourisme et du spectacle a signé mardi le décret rendant officielle cette nomination qui était attendue depuis plusieurs mois.

Critique du quotidien romain « Il Tempo » (droite) depuis de longues années, M. Rondi, qui est âgé de 50 ans, est également réalisateur de plusieurs courts-métrages et scénariste. Il collabore régulièrement à la télévision italienne, où il présente notamment des films et des émissions de cinéma. Il est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages sur le cinéma italien.

Un père et ses deux filles tués à Francfort

FRANCFORT (AP). — La police de Francfort a découvert mardi dans un appartement de la ville un homme de 48 ans, M. Emil Schneider, et ses deux filles, Renate, 18 ans, et Melanie, six ans, tués à coups de revolver et la mère et un parent blessés. Deux revolvers gisaient à côté des corps.

Un marchand de meubles qui se trouvait sur place a été appréhendé. La jalousie pourrait être le mobile de ce massacre.

Lettre ouverte

PARIS (AFP). — Une lettre ouverte adressée par le physicien soviétique Valery Tchaldize au parquet soviétique, publiée par la « Chronique (clandestine) des événements en cours », vient de parvenir en Occident.

Dans cette lettre, le savant affirme le caractère légal du « comité des droits de l'homme », dont il a été le cofondateur, en novembre dernier, avec ses collègues, André Tverdokhlebov et André Sakharov.

Cette lettre constitue une réponse aux autorités soviétiques.

Les trois savants avaient été en effet convoqués par le procureur de Moscou et mis en demeure d'enregistrer immédiatement leur organisation conformément aux « statuts des unions et associations volontaires ».

Limogeage à Bonn

BONN (AP). — Le ministre ouest-allemand de la défense a annoncé que le général Middeldorf, commandant de la septième division blindée de la Bundeswehr, a été mis à la retraite sur sa demande à la suite d'une enquête officielle.

La revue « Stern » avait annoncé que le général avait voulu lui vendre un article critiquant la politique du gouvernement Willy Brandt à l'égard de la Bundeswehr.

AFRIQUE

Remous à Madagascar

TANANARIVE (AP). — M. Resampa, secrétaire général du parti social démocrate, le parti majoritaire de Madagascar, qui était considéré comme « l'homme fort » de l'île et comme le dauphin du président Tsiranana, a été démis par ce dernier de ses fonctions de vice-président du gouvernement et de ministre d'Etat chargé de l'agriculture et de l'expansion rurale.

M. Resampa a été appréhendé en quittant un conseil de cabinet qui venait d'arrêter les décisions le concernant et des témoins l'ont vu quitter le palais présidentiel escorté par des policiers armés.

ASIE

Les combats au Cambodge

SAIGON (AP). — Sous le couvert d'une armada géante de bombardiers américains et d'hélicoptères armés attaquant les concentrations de troupes nord-vietnamiennes, les 2000 soldats de Saigon qui occupaient la ville cambodgienne de Snuol ont battu en retraite vers la frontière du Viet-nam du Sud, sous la pression d'environ 4000 adversaires.

Les Nord-Vietnamiens ont serré de si près les troupes de Saigon, le long de la route qu'elles suivaient, qu'il était difficile aux appareils américains d'opérer avec précision.